LIBRARY OF PRINCETON
DEC 7 -1927
THEOLOGICAL SEMINARY

Division SCB
Section 1003

LIBRARY OF PRINCETON
DEC 7 - 327
THEOLOGICAL SEMINARY

LES VIES
de
JEAN CALVIN,
& de
# THEODORE DE BEZE.

MISES EN FRANCOIS.

Antoine de la Faye.

A GENEVE,
Chez JEAN HERMAN WIDERHOLD
M. DC. LXXXI.

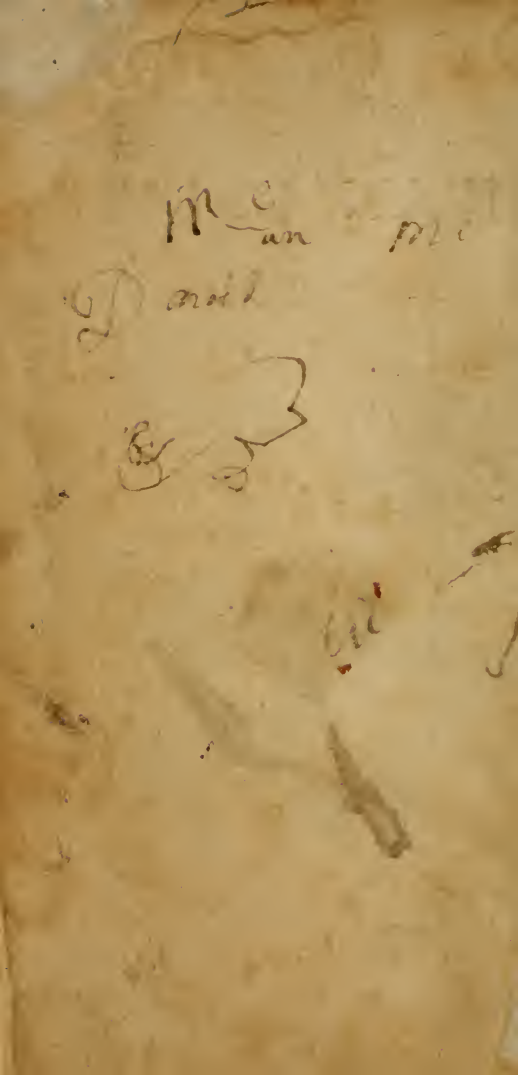

AVERTISSEMENT.

OMME Calvin, & Béze, ont été les plus grandes lumiéres de l'Egliſes Reformées & que Dieu s'eſt ſervi de leurs ſoins, & de leurs travaux, pour répandre la divine clarté de la véritable Religion dans le Royaume de France, il y a dequoy s'étonner, que

perſonne n'ait mis en nôtre langue les vies de ces hommes illuſtres, & que l'on n'ait pas fait connoître à tous les François ces fidéles ſerviteurs de Dieu, auxquels ils ſont redevables du plus grand bienfait, que l'on ſçauroit imaginer.

Cependant il eſt certain, qu'il eſt de la derniére importance, que leur Hiſtoire ſoit leuë de tout le Monde; Et comme ils n'ont pas été moins rémarquables par leur vertu, que par leur ſçavoir

sçavoir, le souvenir de leurs actions, & de toute leur conduite, ne peut qu'étre infiniment utile, & avantageux à toutes les ames piëuses.

Ainsi il y a lieu d'espérer qu'elles trouveront en même tems beaucoup de plaisir, & de profit, à considérer la peinture de ces glorieux Ministres du Seigneur, que l'on va exposer aux yeux de la France, & qu'outre que l'on satisfera la loüable curiosité de ceux, qui souhaitent d'apprendre le

détail de l'Histoire de deux personnages qui ont procuré un si grand bien au public, on leur proposera un si parfait Modéle de piété, qui est capable d'allumer le zéle de Dieu dans les cœurs les plus froids, & les plus indévots.

Et certes, si jamais des exemples si touchans furent néceſſaires à l'Egliſe, c'eſt en ce tems malheureux, où nous vivons: Car il ſemble, que la Dévotion ait quitté la Terre pour s'envoler dans

les

les Cieux, & il ne ſe trouve plus perſonne qui faſſe le moindre effort, pour imiter la ſainte ferveur qui reluiſoit avec tant d'éclat, dans la vie de leurs premiers diſciples, & qui les diſtinguoit ſi glorieuſement de tout le reſte des Chrétiens.

Les fidéles de ce tems là, fouloient aux piez les honneurs, les plaiſirs, & les treſors de la Terre, pour courir aprés la vérité. Ils alloient au ſupplice avec joye, plû-

tôt que d'abandonner leur Religion : Au lieu que présentement, bien-loin d'être en état de soufrir, je ne diray pas la mort, mais mêmes la perte de nos biens, pour témoigner nôtre zéle, & nôtre fermeté, nous renonçons à nôtre créance, pour une charge, pour un employ, pour quelques misérables piéces d'argent.

Vueille ce Dieu miséricordieux qui est adoré parmi nous avec tant de pureté, faire cesser entiérement ces désertions scan-

scandaleuses, qui causent une si vive douleur à son Eglise, & inspirer à tous les membres qui la composent une constance si invincible, qu'il ayent la force de résister à tous les efforts, que le monde pourra faire pour les attirer à soy.

On a crû que rien n'étoit plus propre à leur faire concevoir ce généreux dessein, que de leur représenter la vertu Héroïque de Calvin, & de Béze, qui tous deux renoncérent avec plaisir à

toutes les douceurs de leur patrie, & à tous les avantages qu'elle leur offroit, pour ſuivre Jéſus-Chriſt qui les appelloit aux ſouffrances, & aux tribulations ; Et comme pendant leur vie ils travaillérent, avec un miraculeux ſuccés, à rebâtir les murailles de la Céleſte Iéruſalem, peut-être qu'aprés leur mort la mémoire de leur vertu ſera capable d'empécher qu'elles ne tombent en une entiére ruïne.

Voilà le principal but

que

que l'on s'est proposé, en mettant au jour les vies de ces grands hommes. Cependant comme elles ont été écrites en Latin avec beaucoup d'exactitude, & de politesse, sçavoir celle de Calvin par Béze, & celle de Béze par Antoine de la Faye, on s'est épargné la peine de les composer de nouveau, & l'on n'a fait autre chose que de mettre en nôtre Langue ces beaux Ouvrages de Béze, & de la Faye.

Et

Et parce que le ſtyle de la Faye eſt un peu diffus, & que mêmes il rapporte divers évenemens peu conſidérables de la Vie de Béze, non ſeulement on a retranché tous les diſcours que l'on a jugé inutiles, mais on a ſuprimé toutes les particularitez que l'on n'a pas eſtimé dignes d'avoir place dans ſon Hiſtoire: Et en échange, on y a ajoûté un Sommaire du prémier qu'il prononça au Colloque de Poiſſy; Et le compliment qu'il fit au Roy

Roy Henry IV. avec la réponse de ce Prince.

L'on a encore pris la liberté d'adoucir certains termes dont Béze, & de la Faye se sont servis, parce qu'on s'est persuadé qu'ils ne seroient pas au goût de nôtre Siécle, & qu'ils pourroient choquer les personnes d'une contraire créance : pour qui nôtre devoir, & nôtre inclination nous obligent d'avoir beaucoup d'égard, & de respet.

Enfin, quoy qu'on n'ait pas toûjours suivi ces

ces excellens Auteurs, & que l'on ait ſouvent changé leurs expreſſions, on eſpére que le judicieux Lecteur tombera d'accord, que l'on a écrit, & que l'on s'eſt exprimé de la maniére qu'ils l'euſſent fait eux-mêmes, s'ils euſſent écrit en ce tems, & s'ils ſe fuſſent exprimez en François.

Au reſte lors qu'on s'eſt plaint que Calvin étoit inconnu aux François qui n'entendent pas la langue Latine, on n'a pas ignoré que peu de

tems

tems aprés sa mort, Béze fit imprimer sa Vie en nôtre Langue. Mais comme cét Ouvrage ne fut pas travaillé avec tout le soin, & toute la régularité, qu'une si belle matiére sembloit le mériter, on peut en quelque façon soûtenir, que sa vie n'a pas été écrite en François puis que celle qui fut alors donnée au public, n'étoit pas digne, ni de l'Auteur qui l'avoit composée, ni du sujet qui y étoit traitté.

Et en effet Béze le reconnut

connut bien luy-même; Car depuis il mit au jour celle que l'on a traduite, où il répara heureusement la négligence qu'il avoit témoignée en écrivant la premiére. Et c'est ce qu'il semble avoir voulu faire connoître à la postérité, en mettant ce tître à la vie Latine de Calvin. *Vita Iohannis Calvini à Theodoro Beza accuratè descripta.* La vie de Iean Calvin écrite avec exactitude, par Théodore de Béze.

LA VIE

LA VIE
De
IEAN CALVIN.

SI l'on fait réflexion sur la malignité des hõmes de ce tems, on sera aisément persuadé que je n'écris la vie de Jean Calvin, que dans le dessein de soûtenir la vérité : Car je sçais qu'il n'y a point de moyen plus asſûré, pour attirer sur soy la haine de tout le Monde, & pour se procurer une infinité de malheurs, que de louër la vertu; Et ainsi il est visible, que comme mon intérêt m'obligeoit à garder le silence, je n'ay entrepris cét ouvrage, que

pour rendre justice au mérite de ce grand homme.

En effet, si les scélerats ne souffrent pas que l'on dise impunément du bien de la moindre de toutes les vertus, que ne doivent pas craindre ceux qui osent faire l'Eloge de la piété, c'est-à-dire, d'une chose qui est beaucoup au dessus de toutes les vertus, & qui est persécutée, non seulement par ceux qui se sont abandonnez à toute sorte d'excés & d'injustices, mais quelquefois mêmes par les plus honnêtes gens? Car il est certain que la piété n'a pas de plus dangereux ennemis, que ceux qui ont embrassé de bonne foy une fausse Religion.

Mais tous ces égards n'ont pas été capables de m'étonner: Car ce seroit une chose honteuse, si la crainte des méchans obligeoit les gens de bien à se taire, & si la voix de la Religion étoit étouffée par les clameurs des superstiti-

perſtitieux. Que ſi l'on m'oppoſe que ce n'eſt pas défendre la vérité, que d'écrire la vie de Calvin; j'avouëray qu'un homme & la vérité ſont des choſes bien differentes: mais je ne rougiray pas de dire, que celuy qui eſt la vérité même; confond en quelque maniére ſes intérets avec ceux de ſes Miniſtres lors qu'il leur adreſſe ces belles paroles, *Comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoye de même, & celuy qui vous écoute m'écoute.* Iean 20.21 Luc 10.16.

Ainſi, que les ignorans & les vitieux crient tant qu'ils voudront, qu'ils diſent que nous conſiderons Luther, Zuingle & Calvin, comme des Dieux, nous qui traittons d'idolatres ceux qui invoquent les Saints. Il n'eſt pas malaiſé de leur fermer la bouche, en leur diſant, qu'il y a beaucoup de difference, entre l'honneur que nous rendons aux hommes pieux, en célébrant les travaux qu'ils ont entrepris pour

la Religion, & celuy que l'on rend aux Saints dans l'Eglise Romaine. Lors que nous publions les actions, & les discours de ces illustres Serviteurs de Dieu, nous n'avons autre but, que de retirer les pécheurs de leurs vices, & d'exciter les bons à la vertu, par l'exemple que nous leur mettons devant les yeux. Mais ceux qui nous blâment, ne se contentent pas d'honorer les hommes, ils les prient, ils les invoquent.

Ainsi nôtre conduite est autant opposée à la leur, que la lumiére l'est aux ténébres : Car l'hommage qu'ils rendent à la créature est expressément défendu par le Seigneur. Mais nous obéïssons à sa volonté, en attachant les yeux de nos corps, & de nos ames, à la consideration de ses ouvrages. Or il n'y a personne qui ne confesse, que de toutes les créatures du Seigneur, & de tous les hommes mortels, l'homme juste, & piëux, est le plus digne

gne de nôtre eſtime, & de nôtre admiration. Et ce n'eſt pas ſans raiſon, que Daniël le compare aux Etoiles, puis que la lumiére de leurs bonnes œuvres, nous montre le chemin qui nous peut conduire à la félicité. Il eſt donc juſte que l'éclat de leur vertu brille aprés leur Mort, & ceux qui le laiſſent éteindre méritent d'étre enſevelis dans des ténébres éternelles.

Au reſte, j'ay crû que je ne devois pas imiter ceux qui au lieu d'écrire une hiſtoire, compoſent un Panegyrique, & qui par leurs loüanges exceſſives ne parent pas tant la vérité, qu'ils la rendent ſuſpecte. Ainſi je n'ay point recherché les ornemens de l'eloquence, mais je me ſuis ſervi d'un ſtile ſimple; & j'ay pris plus de ſoin de faire connoître la vérité que de l'embellir.

Jean Calvin nâquit à Noyon, ville ancienne, & célébre de Picardie, le 10. Iuillet, 1509. Son pé-

re avoit nom Gerard Calvin, & sa Mére Jeanne Lefranc. L'un & l'autre étoient issus d'une famille honnête, & mediocrement partagée des bieus de la fortune. Gerard étoit un homme judicieux & habile, & qui avoit sçeu gagner l'estime & l'amitié de tous les Gentilshommes de cette contrée là, & sur tout de ceux de la famille de Montmor, qui étoient de la premiére Noblesse de Picardie. C'est pourquoy, Jean Calvin fut élevé avec les enfans de cette maison, & quoy que son éducation engageat Gerard à une depense tresconsidérable, il la supporta toute avec plaisir. Il voulut mêmes que son fils les accompagnât à Paris, & qu'il fît ses études en leur compagnie sous Maturin Cordier, Régent au Collége de la Marche. C'étoit un homme illustre par son érudition, & par sa probité, & comme il avoit des talens particuliers pour instruire la jeunesse,

il

il passa sa vie à enseigner les enfans à Nevers, à Bourdeaux, à Neuf-Chatel, à Lausanne, & finalement à Genéve, où il mourut aagé de 85. ans la même année que Calvin. 8. *Septembre 1564.*

Depuis, Calvin quitta le Collége de la Marche, & alla demeurer à celuy de Mont-aigu, où il eut pour précepteur un sçavant Espagnol: Et comme il avoit un esprit merveilleux, il s'avança si fort daus l'étude qu'en peu de tems on le fit monter en Philosophie. Et parce que dés son enfance il fit paroître beaucoup de piété, & une extréme horreur pour le vice, censurant avec sévérité les débauches de ses compagnons, (ainsi que je l'ay appris de plusieurs Catholiques Romains, dont le témoignage étoit irreprochable,) Gerard crut, qu'il suivroit l'inclination de son fils, s'il le consacroit à la Théologie. C'est pourquoy, il le fit pourvoir d'un Bénéfice en l'Egli-

se Cathédrale de Noyon, & de la Cure du Pont-l'Evéque, où il étoit né. C'est là, que Calvin, bien qu'il n'eût receu aucuns ordres, fit diverses prédications devant le peuple.

Telle étoit alors l'intention du Pere, & du Fils. Mais ils changérent depuis de dessein l'un, & l'autre. Car le pére se resolut à faire étudier son fils en droit, voyant que c'étoit le plus assûré moyen pour acquerir des richesses, & de l'honneur. Et Calvin ayant été instruit en la vraye Religion par un de ses parens nommé Pierre Robert Olivetan, * & ayant leu avec soin les livres sacrez, commença d'avoir en horreur la doctrine de l'Eglise Romaine, & fit dessein de renonçer à sa Communion. Ainsi, soit pour obéir à la volonté de son Pére, soit pour suivre sa propre inclination, il quitta l'étude de la Théologie, pour embrasser la Jurisprudence, & s'en alla à Orleans.

* *C'est celuy qui est l'auteur de la Traduction Françoise de la Bible imprimée à Neuf-Chatel.*

Orléans, où il fit de si grands progrés en cette Science sous Pierre de l'Etoile, le plus renommé de tous Jurisconsultes François, qu'il étoit regardé comme un Maître, & non pas comme un écolier. Et en effet, en l'absence des Professeurs, il rempliſſoit souvent leur place, & il acquit tant d'estime en cette Université, qu'on luy offrit de luy donner sans argent le degré du Doctorat.

* *Pierre de l'Etoile fut depuis Président au Parlement de Paris.*

Cependant il ne laiſſoit pas de s'attacher à l'étude des saintes Lettres, & il devint si sçavant en la sçience du salut, que tous ceux à qui Dieu inspiroit le désir de s'instruire en la véritable Religion, s'adreſſoient à luy pour en avoir une claire connoiſſance, & étoient les admirateurs de son zéle, & de son sçavoir. En ce tems-là, il étoit si assidu à l'étude, qu'aprés avoir soupé légérement, il veilloit jusqu'à minuit; Et le matin, il avoit accoûtumé

de ruminer dans le lit ce qu'il avoit leu le soir précedent. Il ne faut pas douter que ces longues veilles ne luy eussent acquis cette prodigieuse érudition, & cette mémoire excellente que l'on admira depuis en luy : Mais aussi elles nuisirent extrémement à sa santé, & luy causérent cette foiblesse d'estomach, dont il fut travaillé toute sa vie, & qui luy abregea ses jours.

Or parce que André Alciat, l'un des plus fameux Jurisconsultes de son siécle, avoit rendu célébre l'Académie de Bourges, Calvin voulut être son auditeur. Pendant le séjour qu'il y fit, il contracta une étroite amitié, & il eut un commerce particulier avec Melchior Wolmar Alleman, Professeur des lettres Grecques, dont je fais mention en cét endroit d'autant plus volontiers, qu'il a été mon fidéle précepteur, & qu'il a eu soin de moi depuis mon enfance jusqu'à l'âge de puber-

** Wolmar étoit de Rotvvil dans la Suabe.*

puberté. C'étoit un homme d'un ſi grand mérite, qu'on ne ſçauroit dignement louër ſon ſçavoir, ſa piété, & l'adreſſe merveilleuſe qu'il avoit à inſtruire les jeunes gens, qui étoient ſous ſa conduite. Ce fut lui, qui apprit la langue Grecque à Calvin, lequel témoigna depuis la reconnoiſſance qu'il avoit de ce bienfait, en luy dédiant ſes Commentaires ſur la 2. Epître aux Corinthiens.

L'attachement qu'il avoit pour ces études, ne l'empéchoit pas de lire ſans ceſſe l'Ecriture Sainte, & mêmes il précha quelquefois en une petite ville de Berri, nommée Lignéres, en préſence, & du conſentement du Seigneur de ce lieu.

Mais parce que pendant qu'il étoit à Bourges, ſon pére vint à mourir, il fut obligé d'abandonner l'étude des Loix, & de s'en retourner à Noyon : Et delà étant allé à Paris, il y mit au jour

jour ſon Commentaire ſur le livre de la Clémence composé par Seneque autheur trés-grave, dont les ſentimens pleins de vertu avoient du rapport avec les mœurs de Calvin, & qu'il a toûjours leu avec beaucoup de plaiſir. Il n'avoit alors que 24. ans; mais nonobſtant ſa jeuneſſe, il fut bien-tôt connu, & eſtimé de tous ceux qui avoient de l'amour pour la pure Religion. Entre toutes les perſonnes avec qui il avoit quelque habitude, il y avoit un marchand qui depuis fut brûlé pour l'Evangile, nommé Eſtienne de la Forge, duquel il parloit ſouvent avec éloge; C'eſt celui-là même dont il fait mention au Chap. 4. du Livre qu'il a écrit contre les libertins.

Ce fut pendant le ſéjour que Calvin fit à Paris, que renonçant à toutes les autres ſçiences, il ſe donna tout entier à la Théologie, & à Dieu, au grand contentement de tous les fidéles, qui

faiſoient

faisoient des assemblées secrétes en cette ville-là.

Il n'eut pas plûtôt formé ce dessein, qu'il trouva une belle occasion de signaler son zéle: Car Nicolas Cop Recteur de l'Académie de Paris, ayant harangué le jour de la Toussaints, suivant le conseil de Calvin, il parla contre les erreurs de la Religion, plus ouvertement qu'on n'avoit alors accoûtumé : Mais le discours de Cop ayant été desaprouvé par la Sorbonne, & par le Parlement. Il fût ajourné à comparoître à la Cour, s'étant mis en chemin avec ses bedeaux pour rendre raison de son procedé, il fut averti qu'on avoit dessein de l'empriſonner. C'est pourquoy, il s'en retourna chez luy, & quittant le Royaume, il se retira à Bâle.

* *Il étoit fils de Guillaume Cop Medecin du Roy natif de Bâle.*

Or parce que Calvin étoit intime ami de Cop, il fut obligé de se sauver, & aprés son départ, le Bailli Morin qui étoit un des plus

plus cruëls persécuteurs des fidéles, se transporta à sa chambre au Collége de Fortret, à dessein de le constituër prisonnier, & ne le trouvant pas il saisit ses livres, & ses papiers, parmi lesquels on trouva plusieurs lettres de ses amis, qui mirent dans un extrême peril la plupart de ceux qui les avoient écrites. Tant étoit violente la haine que l'on avoit alors pour l'Eglise. Mais la Reine de Navarre, Princesse d'un mérite extraordinaire, & qui favorisoit extrémement les personnes piëuses, ayant mandé Calvin, lui fit de grands honneurs, l'écouta avec beaucoup de plaisir, & employa le pouvoir qu'elle avoit sur le Roy François I. son frére, pour appaiser l'orage qui s'étoit élevé contre les fidéles.

Calvin ayant quitté Paris, se retira en Xaintonge, où à la priére d'un de ses amis, il composa quelques Formulaires de Sermons,

mons, & d'Exhortations Chrétiennes, qu'il faisoit reciter aux Prônes, par certains Curez de ce pays-là, afin d'attirer le peuple à la recherche de la vérité. Aprés, il fit un voyage à Nerac, pour voir Jacques le Fevre d'Estaples, cét excellent homme, qui avoit été précepteur des enfans du Roy François I. & qui pour fuïr les persécutions de la Sorbonne s'étoit retiré en cette ville-là, sous la protection de la Reine de Navarre. Ce bon Viellard fut bien-aise de le voir, & il préfagea que Calvin seroit un jour un puissant instrument, dont le Seigneur se serviroit pour établir en France le Royaume des Cieux.

Il fit peu de séjour à Nerac; & de là il s'en retourna à Paris. Mais parce qu'il y avoit plusieurs Ennemis, qui avoient juré sa perte, il étoit obligé de se tenir caché. Cependant il sembla qu'il y avoit été conduit par la Providence Divine; Car Michel Servet

vet commençoit dés-lors à y semer ses blâphémes contre la Sainte Trinité : Et comme il témoigna souhaiter de s'entretenir avec luy, Calvin se trouva à l'heure, & au lieu marqué pour la conférance, quoy qu'il ne pût y aller sans exposer sa vie. Mais il l'attendit inutilement, & Servet n'eut pas la hardiesse de paroître devant luy.

An 1534. L'année suivante fut remarquable par beaucoup de cruautez que l'on exercea contre plusieurs personnes piëuses. Car Girard Roux Docteur de Sorbonne, & Coraut Religieux de l'Ordre de Saint Augustin, qui favorisez par la Reyne de Navarre avoient travaillé pendant quelques années avec un succés heureux, pour établir la connoissance de la vérité dans Paris, furent arrachez de leurs chaires, & trainez en prison. D'autre part, comme le Roy François I. étoit possédé par les ennemis de nôtre Religion, il

il fut si fort irrité à cause de quelques Ecrits que l'on avoit publiez contre la Messe, & que l'on avoit mêmes affichez à la porte du Louvre, qu'aprés une Procession, & des priéres publiques, où il assista avec ses trois enfans la tête nuë, portant un flambeau à la main comme pour faire l'expiation de ce crime ; Il ordonna qu'au milieu de chaqu'une des quatre places les plus fréquentées de la ville, on brulât huit Martyrs tout vifs, & jura mêmes solennellement qu'il n'épargneroit pas ses enfans, s'ils se trouvoient infectez de cette exécrable hérésie ; Car c'est ainsi qu'il s'expliquoit.

Calvin voyant le déplorable état, où étoient reduits ses fréres en France, aprés avoir fait imprimer à Orleans cét excellent livre intitulé Psychopannychie, qu'il composa contre ceux qui croyoient que les ames des justes séparées de leur corps, dorment

en

en attendant le jour de la réſurrection, il reſolut d'abandonner le Royaume.

Dans ce deſſein, étant accompagné de ce jeune homme, avec lequel nous avons dit qu'il demeuroit en Xaintonge, il prit ſon chemin du côté de la Lorraine pour aller à Bâle. Comme il fut prés de Mets, il luy arriva un accident fâcheux; Car un de leurs valets déroba la valiſe, & s'enfuït avec un de leurs chevaux, de ſorte qu'ils ſe fuſſent trouvez dans une grande néceſſité, ſi l'autre valet qu'ils avoient avec eux, n'eût eu par bon-heur dix écus, qui ſervirent pour faire leur dépenſe juſqu'à Strasbourg, d'où ils ſe conduiſirent heureuſement à Bâle. Là, il lia une étroitte amitié avec ces grands hommes, Simon Grinée, & Wolfang Capito, & il s'appliqua à l'étude de la langue Hébraïque. Et quoy qu'il tâchât de vivre dans l'obſcurité, comme il paroit par une lettre

que

que Bucer luy écrivit environ ce tems-là, Néanmoins il fut contraint de mettre au jour son Institution de la Religion Chrétienne, pour servir d'Apologétique aux fidéles persecutez. Car comme le Roy François I. recherchoit l'amitié des Princes Protestans d'Allemagne, & qu'il sçavoit qu'ils desaprouveroient la boucherie qu'il exerçoit contre ses sujets de la Religion, pour excuser sa conduite, il disoit (suivant le conseil de Guillaume du Bellai-Langé,) qu'il ne faisoit mourir que les Anabaptistes, qui bien-loin de prendre pour la la régle de leur foy la parole de Dieu, ne se laissoient conduire qu'à leurs imaginations déréglées, & qui faisoient profession de mépriser les Magistrats, & les Puissances Souveraines.

Calvin ne pouvant souffrir que la véritable Religion fût ainsi noircië, crut qu'il devoit faire imprimer son Institution, afin de re-

refuter les calomnies des Ennemis de la vérité, & il dédia ce Livre incomparable au Roy François I. luy écrivant une Lettre si belle, & si excellente, que si ce grand Prince l'eût voulu lire, l'Eglise Romaine eût alors sans doute reçeu une playe mortelle. Car ce Roy étoit bien different de ceux qui luy succédérent; Il avoit le goût admirablement bon, & un jugement exquis, il aimoit les sçavans, & les gens de lettres, & mêmes son inclination le portoit à ne haïr pas les personnes de nôtre créance. Mais par un effet de la Justice de Dieu, que les péchez de ce Monarque, & de ses sujets avoient justement irrité, leurs plaintes ne parvinrent pas jusques à ses oreilles, & il ne leut jamais cette admirable Préface.

Aprés que Calvin eut donné ce Livre au public, & qu'il se fut acquité de ce qu'il devoit à sa patrie, il eut envie de voir l'Italie,

talie, & de connoître la Ducheſſe de Ferrare, fille de Louis XII. Roy de France, Princeſſe d'une vertu exemplaire. Il vit donc cette illuſtre Ducheſſe; & la confirma dans l'attachement qu'elle avoit pour la veritable pieté, autant que l'état des affaires de ce tems-là le pouvoit permettre; il luy fut ſi agréable, qu'elle l'a toûjours aimé pendant ſa vie, & qu'aprés ſa mort, elle donna des témoignages convainquans de l'eſtime qu'elle avoit pour luy.

D'Italie il retourna en France, où ayant mis ordre à ſes affaires, & ayant amené avec luy Anthoine Calvin, qui étoit le ſeul frére qui luy reſtoit, il fit deſſein de s'en aller à Bâle, ou à Strasbourg: Mais le droit chemin étant fermé par la guerre, il fut obligé de paſſer par Genéve. Il n'avoit pas reſolu de s'y arréter, mais l'évenement fit bientôt voir, qu'il y avoit été conduit par un ordre ſecret de la Providence. La Religion

ligion Réformée y avoit été miraculeusement établië par deux excellens personnages, Guillaume Farel, & Pierre Viret. Farel étoit du Dauphiné, & avoit été instruit, non pas dans un Couvent comme quelques uns l'ont avancé, mais dans l'Ecole de Jacques le Fevre d'Etaples ; Et Viret étoit de la ville d'Orbe qui est sitüée dans le Canton de Berne & de Fribourg. Calvin n'ayant pas voulu passer à Genéve sans leur faire les civilitez, que les honnêtes gens se doivent les uns aux autres, Farel, qui étoit animé d'un esprit heroïque, employa beaucoup de paroles pour le conjurer de s'y arrêter, & de le secourir dans le travail, où Dieu l'avoit appellé ; Mais voyant que Calvin ne vouloit pas se laisser gagner; *Vous n'avez point*, luy dit-il, *d'autre pretexte pour me refuser, que l'attachement que vous témoignez avoir pour vos études ; Mais je vous anonce au nom*

nom de Dieu Tout-puissant. que si vous ne partagez avec moy le Saint Ouvrage où je suis engagé, il ne bénira pas vos desseins, puisque vous préferez vôtre repos à Iésus-Christ. Calvin étonné par ces terribles menaces, se soûmit à la volonté des Seigneurs, & du Consistoire de Genéve, par les suffrages desquels, du consentement du peuple, il fut reçeu à la charge du Saint Ministére, & depuis, assavoir au mois d'Aoust 1536. en celle de Professeur en Théologie.

Cette année fut mémorable, par l'alliance étroite qui fut contractée entre Berne, & Genéve; & par l'établissement de la Religion dans Lausanne, aprés une conference qui se fit entre les Protestans, & les Catholiques Romains, où Calvin se trouva. An 1536.

Il ne fut pas plûtôt installé dans Genéve, qu'il dressa un Formulaire de Confession de foy, & de discipline, pour donner quelque forme à cette Eglise nouvellement

lement dreſſée. Il fit auſſi un Catéchiſme, non pas celui que nous avons aujourdhuy, mais un autre contenant en-abregé les principaux points de la Religion. Depuis, ayant entrepris de corriger les abus qui régnoient dans cette Egliſe, voyant que la pluſpart de ſes Collégues par lâcheté fuyoient la peine, & le trouble, & qu'il y en avoit mêmes [ce qui cauſoit ſon plus grand chagrin] qui s'oppoſoient en ſecret à ſes pieux deſſeins, il ſe joignit avec Farel, & Coraut, tous enſemble ils priérent les Seigneurs d'obliger le peuple à faire abjuration de la créance de l'Egliſe Romaine, & à jurer la Confeſſion de foy.

Comme il n'y avoit pas long tems que cette ville avoit ſecoüé le joug du Pape, & qu'il y avoit pluſieurs factieux qui étoient dans les interêts du Duc de Savoye, Il y eut beaucoup de perſonnes qui s'oppoſérent à leur deman-

demande. Enfin pourtant ils obtinrent ce qu'ils souhaitoient, & Dieu voulut que le 20. de Juillet 1537. Les Seigneurs, & le peuple de Genéve, promirent avec serment de se soûmettre à la Discipline, & de perseverer dans la foy de la Religion Chrétienne. An 1537.

Le Démon affligé de ces heureux commencemens, & voyant qu'il n'avoit pû détruire Calvin par les Ennemis du dehors, tâcha de le faire sous prétexte de piété: C'est pourquoy il luy opposa d'abord les Anabaptistes, & & puis Pierre Caroli; dans le dessein non seulement de retarder l'ouvrage du Seigneur, mais de le renverser entiérement. Mais Dieu empécha Satan de venir à bout d'une si funeste entrepriſe, comme l'évenement le fit bientôt voir. Car Calvin, & ses Collégues refutérent avec tant de force les Anabaptistes dans une disputе publique, que par un bonheur singulier depuis ce tems

le 28. Mars 1537.

là à peine en a-t-on veu un ou deux dans Genéve.

Quant à Caroli, qui fut l'autre organe dont le Diable se servit pour troubler cette Eglise, le desordre qu'il excita fût plus grand, & dura plus long tems. Mais comme l'on a écrit une Histoire particuliére de la dispute de Calvin, & de Caroli, & que mémes on la peut apprendre d'une lettre de Calvin à Grinée, Je ne feray que la narrer en abrégé. La Sorbonne avoit élevé dans son sein cét impudent Sophiste, & depuis en ayant été chassé comme un hérétique, il vint premiérement à Genéve, & de là il s'en alla à Lausanne, & en suite à Neufchatel : comme il étoit par tout accompagné de l'Esprit de Satan, quelque part qu'il s'arrêtât, il y laissoit des marques visibles de sa turpitude. Quand il étoit repris par ceux de nôtre Communion, il se rangeoit du côté de nos adversaires, & il les abandon-

donnoit en ſuite pour retourner parmi nous. Que ſi l'on veut ſçavoir le détail de toutes ſes adreſſes, & de tous ſes artifices, on n'a qu'à lire une lettre de Farel, à Calvin, où ils ſont décrits tout au long. Enfin il attaqua ouvertement les plus fameux Défenſeurs de nôtre Religion, ſur tout Farel, Calvin, & Viret, les accuſant d'avoir des ſentimens injurieux à la Sainte Trinité. Pour connoître de ce different, on aſſembla un Synode à Berne, où il ſe trouva un grand nombre de perſonnes qui condamnérent Caroli comme un Calomniateur.

Depuis ce tems-là, il s'éloigna de nous peu à peu, & enfin étant gagné par nos Ennemis, il s'en alla à Mets, où il fit tous ſes efforts pour s'oppoſer au travail divin que Farel avoit heureuſement commencé en cette ville-là.

Ce fut là, qu'il fit un livre dans lequel il s'en prit ouvertement

aux plus illustres personnages de nôtre Communion, afin de faire espérer à ceux qu'il avoit abandonnez son retour dans leur Egliſe, & d'obtenir par ce moyen quelque bénéfice considérable. Depuis ayant été renvoyé à Rome pour y faire satisfaction au Pape, il y fut exposé au mépris, & à la mocquerie de tout le monde: enfin étant attaqué d'un mal honteux, il eut peine à trouver place dans un des hopitaux de cette grande Ville, où il mourut accablé d'infamie, & de misére. Voila quelle fut la récompense que ce malheureux reçeut de nos Ennemis, & quel fut le supplice que ſes crimes attirérent ſur ſa perſonne.

En ce tems-là, Calvin ſçachant qu'il y avoit pluſieurs perſonnes en France, qui croyoient que l'on pouvoit étre ſauvé bien que l'on aſſiſtât à la Meſſe, pourveu que l'on embraſſât la vérité dans le fond du cœur, Il mit au jour deux admi-

admirables Ecrits, l'un, par lequel il montroit que l'on doit fuïr l'Idolatrie; & l'autre, où il faisoit voir de quelle maniére un Chrétien en devoit user à l'égard des Bénéfices de l'Eglise Romaine,

Au reste, il s'émeut à Genéve de grandes séditions, qui causérent un extrême déplaisir à Calvin. La véritable Religion y avoit été receuë, ainsi que nous l'avons dit, & la créance de l'Eglise Romaine y avoit été abolie: Mais l'on n'avoit pû en bannir plusieurs crimes atrôces, qui y avoient régné pendant longtems, & que les mauvais éxemples du Clergé y avoient entretenus. D'ailleurs les principales familles de la Ville étoient divisées entr'elles, par des inimitiez qui avoient commencé pendant la guerre de Savoye, & que le tems n'avoit pas été capable d'éteindre. Farel, Calvin, & Couraut [qui étoit aveugle, mais An 1538.

eſtimé ſçavant,] ayant fait d'inutiles efforts pour les faire ceſſer par des exhortations douces, furent obligez de cenſurer fortement ceux qui parurent irreconciliables, enfin voyant qu'ils n'avançoient rien ſur ces eſprits rebelles, & que la diviſion augmentoit tous les jours, remplis d'un courage héroïque, ils leurs declarerent ouvertement, qu'ils ne pouvoient pas admettre à la Communion de la Sainte Céne des perſonnes qui ſe déchiroient les uns les autres, & qui fouloient aux pieds la Diſcipline de l'Egliſe.

Mais outre ces diviſions, il y avoit encore un autre mal dans l'Egliſe de Genéve. C'eſt qu'elle ne s'accordoit pas avec celle de Berne, en quelques reglemens & qui regardoiét la Police Eccléſiaſtique. Car les Genévois faiſoient la Céne avec du pain levé, & jugeant que les fonts de batême n'étoient pas neceſſaires

pour

pour l'adminiſtration de ce Sacrement, ils les avoient ôtez de leurs Temples. Ils avoient encore retranché toutes les fêtes, hormis le Dimanche. Or parce qu'au Synode tenu à Lauſanne, les Bernois avoient demandé que l'Egliſe de Genéve rétablit l'uſage des hoſties, les fonts de batême, & les fêtes, qu'elle avoit abolies, & que les Miniſtres de Geneve avoient voulu être oüis avant que d'être condamnez, Il fut reſolu que tous ces differens ſeroient terminez dans un Synode qui devoit s'aſſembler à Zurich.

Cependant les Syndics de cette année-là qui étoient les chefs des ſéditieux, & les autheurs du trouble, profitant de toutes ces diviſions convoquérent le peuple; & la plus grande partie prevalant ſur la meilleure, & ſur la plus ſaine, ils firent prononcer un Arreſt au Conſeil, par lequel il étoit commandé à ces trois fi-

deles ſerviteurs de Dieu, de vuider de la ville dans trois jours. Cét Arreſt ayant été ſignifié à Calvin, *Certes*, dit-il, *ſi j'euſſe ſervi les hommes, je ſeroïs trop mal récompenſé ; mais j'ay ſervi un maître qui bien-loin de ne récompenſer point ſes ſerviteurs, leur paye ce qu'il ne leur doit pas.*

N'y avoit-il pas apparence, que ce deſordre devoit cauſer la rüine entiere de l'Egliſe de Geneve ? La ſuite a pourtant fait voir que la Providence de Dieu avoit préſidé en tous ces Evenements, & qu'il avoit voulu ſe ſervir du miniſtere de ce grand homme en d'autres villes, & le faire paſſer par diverſes épreuves, pour exercer ſa vertu, & le rendre capable de plus grandes Entrepriſes. Outre que le Seigneur permit que la ville de Geneve fût déchirée par les factions des ſeditieux, afin que venant à ſe détruire les uns les autres, elle fut nettoyée de beaucoup

coup d'ordures, & de vices, dont elle étoit infectée. Tant il eſt vray que Dieu eſt admirable en toutes ſes œuvres, & ſur tout en celles qui regardent la conduite de ſon Egliſe.

Cependant, tous les gens de bien furent ſaiſis d'une douleur incroyable, lorſqu'ils virent partir ces illuſtres exilez, leſquels allerent d'abord à Zurich: où s'étant tenu un Synode des Egliſes Suiſſes. On employa inutilement l'interceſſion des Seigneurs de Berne, pour gagner l'eſprit des Genevois; C'eſt pourquoy Calvin ſe retira à Bâle, & delà il fut appellé à Strasbourg, où il fut recueilli comme un treſor, par ces grands perſonnages, Bucer, Capito, & Hedio, qui reluiſoient comme des Diamans dans la maiſon de Dieu. Et il y dreſſa, du conſentement des Seigneurs de cette ville-là une Egliſe Françoiſe, & y enſeigna la Théologie avec l'approbation de tout le monde.

Ainſi le Diable fut fruſtré de ſon attente, & vit à ſon grand regret Calvin reçeu avec honneur dans une ville celébre, & une nouvelle Egliſe qui y avoit été plantée par ſes ſoins. Il ne laiſſa pourtant pas de faire tous ſes Efforts, pour détruire l'Egliſe de Genéve, à laquelle il venoit de donner une ſi dangereuſe ſecouſſe : Car il ſuſcita quelques garnemens, leſquels dans le deſſein de cauſer de nouveaux troubles, demandérent qu'au lieu du pain commun, dont on ſe ſervoit en l'adminiſtration de la Céne, on employât à l'avenir des oublies. En effet, il eût par ce moyen mis le deſordre dans Genéve, ſi Calvin ſachant que pluſieurs perſonnes dévotes étoient ſi choquées de ce changement, qu'elles s'abſtenoient de la Communion, ne les eût puiſſamment exhortées, de ne troubler pas la paix de l'Egliſe pour une choſe indifferente. Ainſi le pain

ſans

sans levain fut en usage à Genéve, & Calvin étant retabli dans cette ville, crut qu'il ne faloit point causer de trouble, pour faire changer cette pratique, & il se contenta de donner à connoître, qu'il seroit plus expedient de se servir du pain commun.

Peu de tems aprés, Calvin éteignit un plus grand mal, & qui eut eu des suites beaucoup plus fâcheuses, s'il n'y eût promptement remédié. Jacques Sadolet Evêque de Carpentras étoit un homme d'une rare Eloquence, mais dont il ne se servoit que pour opprimer la vérité. Et comme ses mœurs étoient réglées, & sa conduite honnête, le Pape le fit Cardinal, afin de se servir de luy pour donner quelquelque couleur à la fausse Doctrine qui étoit enseignée dans son Eglise. Ce Cardinal voyant que le peuple de Genéve étoit privé de si excellents Pasteurs, crut que cette occasion étoit favora- An 1539. & 1540.

vorable pour l'attirer à la Religion Romaine ; Et dans ce dessein, il leur écrivit une longue lettre, où il deploya toute son adresse, & tout son Esprit, pour détruire nôtre créance, & pour établir la sienne. Alors il n'y avoit personne dans cette ville, qui fût capable de luy répondre, & si cette Lettre eût été écrite en François, il y a apparence qu'elle eût causé beaucoup de desordres parmi des gens aussi divisez, & aussi mal disposez que les Genevois l'étoient en ce tems-là. Mais Calvin oubliant toutes les injures qu'il en avoit receuës, fit paroître en cette rencontre, que l'amour qu'il avoit témoigné à cette Eglise, n'étoit pas diminué, & il répondit avec tant de force, & d'éloquence à Sadolet, que ce Cardinal desespérant de venir à bout de son entrepriſe, l'abandonna entiérement.

Ce ne fut pas là, la prémiére marque que Calvin donna de la tendresse

tendreſſe qu'il avoit pour les Genevois. Car il leur fit connoître, combien il s'intéreſſoit en tous leurs malheurs, leur écrivant de Strasbourg diverſes lettres, où il les exhortoit à la repentance, à la paix, à la charité, à l'amour de Dieu, & leur faiſoit eſperer qu'une Lumiére éclarante diſſiperoit bientôt les funeſtes ténébres dont ils étoient couverts. Et en effet l'évenement fit voir la verité de cette prédiction. Il fit auſſi alors imprimer ſon Inſtitution Chrétienne avec des augmentations conſidérables, la dédiant à Simon Grinée ſon intime ami; & un écrit incomparable de la Céne du Seigneur, où cette matiére eſt traitée avec tant de dextérité, & de ſçavoir, que quoy qu'elle ait donné lieu à une infinité de controverſes, les plus pïeux, & les plus ſçavans ont embraſſé ſon ſentiment.

* *Celivre a été mis en François par Galas.*

Il ne fut pas moins heureux à convertir pluſieurs Anabaptiſtes, que

* *C'est celuy à qui Erasme avoit dédié son livre du soldat Chrétien.*

*que l'on luy amena de toutes parts, & entr'autres Paul Volse lequel mourut Ministre de Strasbourg, & Jean Storder Liégeois, dont Calvin, par le conseil de Bucer, épousa depuis la Veuve, nommée Idillete, qui étoit une personne d'un grand mérite.

Voilà quelles furent les occupations de Calvin jusques à l'année 1541, en laquelle l'Empereur Charles V. convocqua une Diéte à Wormes, & depuis à Ratisbonne, pour accorder tous les differents que la Religion avoit fait naître en Allemagne. Calvin y assista suivant le désir des Théologiens de Strasbourg: & il est constant qu'il n'y fut pas inutile aux Eglises, & sur-tout à celles de France; & qu'il fut tres-agréable à Philippe Melancton, qui ne parloit de Calvin qu'avec Eloge, l'appellant le Théologien. Il acquit aussi l'estime de Gaspar Cruciger, * lequel voulut conférer avec luy en particulier, & ayãt cõnu

In 1541.

* *Cruciger étoit Ministre de Wittemberg.*

nu son opinion sur l'Article de la Céne du Seigneur, il déclara qu'il l'approuvoit entiérement.

Or le tems étant venu auquel le Seigneur avoit resolu d'avoir compassion de l'Eglise de Genéve, il fit sentir les effets de sa vangeance aux Syndics qui avoient été les Autheurs du banniſſement de Calvin, & de ses Collégues. Car l'un d'eux étant coupable d'une sédition, & se voulant sauver par une fenétre, se tüa; Et l'autre, ayant commis un meurtre, eut la tête tranchée; Les deux autres convaincus d'avoir mal geré les affaires de la République, dans un Employ important qui leur avoit été commis, s'enfuïrent, & furent condamnez comme traîtres.

La ville s'étant purgée de cette écume, & de ces ordures, commença à regretter Calvin, & Farel; Et comme elle n'espéroit pas de pouvoir recouvrer Farel, qui étoit engagé avec l'Eglise de Neuf-

Neufchatel, Elle se proposa de rappeller Calvin, & envoya à Strasbourg ses Députez, lesquels accompagnez de ceux de Zurich, prièrent les Seigneurs de cette ville là de leur rendre leur pasteur. D'abord les Seigneurs de Strasbourg firent beaucoup de difficulté de leur accorder leur demande; Et Calvin de son côté, quoy-que l'affection qu'il avoit pour les Genevois n'eût reçeu aucune atteinte, par les mauvais traitements qu'il en avoit reçeus, neantmoins témoigna qu'il n'étoit pas en état de les suivre, soit parce qu'il avoit de l'aversion pour les divisions qui troubloient leur ville, soit parce qu'il voyoit que Dieu bénissoit son Ministére dans l'Eglise de Strasbourg. D'ailleurs Bucer, & ses Collégues avoient peine à se résoudre de le perdre. Mais comme les Genevois persistoient dans leur demande, Bucer crut qu'il faloit leur prêter Calvin pour

pour quelque tems, ſes amis voyant qu'il ne vouloit pas ſe laiſſer gagner, luy alléguérent l'Exemple de Jonas, & le perſuadérent enfin, en luy dénonçant les Jugemens de Dieu en cas qu'il refusât de ſuivre la vocation du Ciel.

Mais parce que ces choſes arrivérent dans le tems que Calvin étoit ſur le point de partir avec Bucer pour ſe trouver à la Diéte de Ratisbonne, ſon retour à Genéve fut un peu differé. En attendant qu'il peût remplir la place qui luy étoit deſtinée, l'Egliſe de Genéve obligea celle de Berne de luy accorder le miniſtére de Viret: Calvin eut une ſatisfaction extrême d'apprendre, qu'il devoit avoir pour Collegue un perſonnage, duquel il pouvoit tirer un grand ſecours pour la conduite de l'Egliſe où il étoit appellé.

Calvin s'étant acquitté de ſon devoir en la Diéte de Ratisbonne,

ne, s'en alla à * Genéve, où il fut reçeu du peuple, & sur tout des Seigneurs, avec des marques d'une joye inconcevable, & avec des témoignages d'une singuliére affection. Toute la ville considéra son retour comme une grace signalée, que Dieu luy faisoit, elle pria instamment les Seigneurs de Strasbourg, de la tenir quitte de l'engagement, où elle étoit, de leur rendre Calvin dans quelque tems. Les Seigneurs de Strasbourg accordérent ce qu'elle souhaittoit, mais ce fut sous cette condition, qu'il conserveroit toujours le tître de Citoyen de leur ville, & qu'il seroit payé de la pension qui luy avoit été assignée, Calvin ne refusa pas le droit de Bourgeoisie; Mais comme il n'avoit point d'attachemẽt pour ses biens de la Terre. Il ne voulut jamais recevoir la pension qui luy étoit offerte, quelque instance qu'on luy fît pour l'obliger à la rendre.

* *Il y arriva le 18. Septembre 1541.*

Calvin

Calvin n'eut pas plûtôt été rendu à son Eglise qui le demandoit avec tant d'ardeur, que voyant qu'elle avoit besoin de frein pour être retenuë dans son devoir, il protesta, qu'il ne pouvoit se bien acquiter de sa charge, si les Genevois en embrassant la doctrine Chrétienne, ne se soûmettoient à un Consistoire légitime, & aux loix de la discipline Ecclésiastique. Ainsi il fit des réglemens conformes à la parole de Dieu, & agréables aux Genevois; & qui ont toûjours subsisté dans cette Eglise, quelques efforts que Satan ait faits pour les abolir. Il composa aussi un Catéchisme en Latin, & en François, qui n'est different de celuy qu'il avoit déja fait, qu'en ce qu'il est beaucoup plus étendu, & divisé en demandes, & en réponses.

Au-reste cét Ouvrage a fait des fruits incroyables dans l'Eglise, & il a été si bien reçeu de diverses nations, que non seulement l'on

on l'a traduit en plusieurs langues vivantes, comme en Allemand, en Anglois, en Ecossois, en Flamand, en Espagnol, & en Italien, mais encore en* Hebreu, & en Grec.

* *Il a été traduit en Hebreu par Emmanuel Tremellius & en Grec par Henry Etienne.*

Quant aux occupations ordinaires de Calvin, il travailla beaucoup plus que sa santé, & ses forces ne sembloient le luy pouvoir permettre; Car de deux semaines, il y en avoit une, où il préchoit tous les jours; Il faisoit des leçons de Théologie trois fois la semaine, & des discours à la Congrégation tous les Vendredis: Se trouvoit au Consistoire tous les jours établis pour cela; Visitoit les malades avec beaucoup de diligence, & d'exactitude; répondoit à quantité de lettres qu'on luy écrivoit de toutes parts, refutoit les ennemis de la Religion, & composoit de doctes Commentaires sur l'Ecriture Sainte. Aprés cela n'admirera-on pas, comment un homme d'un tem-

temperament si foible, a pû fournir à tant de fatigues, & à de si differens travaux?

Calvin, & ses deux collegues Viret, & Farel vivoient ensemble avec une étroite union; Et si le commerce qu'il avoit avec eux, luy étoit utile, il est certain qu'ils en retiroient de plus grãds avantages. C'étoit un agréable spectacle de voir ces trois grands hommes travailler avec tant de concorde à l'Ouvrage céleste, où il étoient appellez; Et comme ils étoient ornez de divers dons qui leur attiroient l'admiration de tout le Monde, on ne pouvoit les voir, & les entendre sans ressentir un plaisir extrême. Farel étoit remarquable par une grandeur d'ame extraordinaire, & par des sentimens héroïques; Sa voix de tonnerre faisoit trembler tous ses auditeurs, & ses priéres étoient si ardentes, qu'elles élevoient les ames jusqu'au plus haut des Cieux. Viret préchoit avec

avec une eloquence ſi douce, & ſi inſinüante, que rien n'étoit capable d'interrompre l'attention de ceux qui l'écoutoient. Calvin prononçoit autant de ſentences que de mots, & faiſoit reluire un profond ſçavoir dans toutes ſes prédications. Enfin les graces qu'ils avoient reçeuës du Ciel étoient ſi grandes, & ſi merveilleuſes, qu'il m'eſt venu ſouvent dans l'Eſprit, que pour faire un Miniſtre accompli, il ne faudroit que raſſembler en une ſeule perſonne, les differentes qualitez, que chacun de ces trois illuſtres Serviteurs de Dieu avoit receuës en partage.

Mais pour revenir à Calvin, outre les occupations que nous venons de repréſenter, il en avoit d'autres qui luy donnoient beaucoup de ſoin, & de fatigue; Car comme le Seigneur verſoit ſa bénédiction ſur ſes travaux, ils produiſoient des fruits en ſi grande abondance, qu'il étoit regardé

dé comme l'Oracle du monde Chrétien. De toutes parts on s'adreſſoit à luy, pour le conſulter ſur les afaires de la Religion, & l'on voyoit venir à Genéve une ſi grande foule de perſonnes, que le déſir de voir ce grand homme y attiroit, que cette ville ne pouvoit preſque pas contenir tous les étrangers, qui s'y rendoient de tous côtez, & que mêmes ils y formérent des Egliſes Allemandes, Italiennes, Angloiſes, & Eſpagnoles.

Au reſte s'il étoit cheri, & honoré des gens de bien, il étoit craint, & redouté par les méchans, & la malice de ſes ennemis donnoit beaucoup d'exercice à ſa piété. Nous raconterons dans la ſuite tous les combats, où il fut expoſé, afin que ſon courage, & ſa vertu ſerve d'exemple à la poſtérité.

Pour reprendre donc nôtre hiſtoire, dés que Calvin fut retourné à Genéve, ſe ſouvenant de ces belles

belles paroles de Iésus-Christ, *qu'il faut premierement chercher le Royaume de Dieu.* Il n'eut rien tant à cœur, que de faire dresser, du consentement des Seigneurs, les Loix de la Discipline Ecclésiastique, conformément à la parole de Dieu, & que d'obliger les Ministres, & les citoyens à les observer & à s'y soumettre. Mais quoy que ces Loix eussent d'abord été aprouvées de tout le monde, néantmoins insensiblement elles dépleurent, non seulement à plusieurs personnes du peuple, mais encore aux principaux Citoyens, qui n'avoient renoncé au Pape qu'en apparence. Quelques uns mêmes des Ministres qui étoient demeurez dans la ville aprés l'exil de Calvin, bien qu'ils fussent convaincus en leur conscience que les réglemens de la discipline étoient justes, s'y opposoient en secret, n'osant pas le faire ouvertement. Car comme leur conduite n'étoit pas exem-

exempte de blâme, ils ne pouvoient ſouffrir que l'on reprimât leurs déſordres, & que l'on les obligeât à mener une vie réglée. Ils ne manquoient pas mêmes de prétextes, pour cacher leurs mauvaiſes intentions, & ils défendoient leurs ſentimens, par l'exemple des autres Egliſes, où l'Excommunication n'eſt pas en uſage ; Enfin il y en avoit qui diſoient, que par ce moyen on prétendoit rétablir la tyrannie Romaine. Mais la conſtance de Calvin, jointe avec une merveilleuſe moderation, ſurmonta toutes ces difficultez : Car il prouva par des raiſons convainquantes, que l'on devoit tirer de l'Ecriture Sainte, non ſeulement la doctrine, mais auſſi la maniére du Gouvernement de l'Egliſe ; Et il fit voir que c'étoit le ſentiment des plus ſçavans hommes de ce ſiécle, aſſavoir d'Oecolampade, de Zuingle, de Zuich, de Melanchton, de Bucer, de Capito, &

de Myconius. De plus il témoigna qu'il ne condamnoit pas les Eglises qui n'étoient pas parvenuës à ce degré de perfection, d'établir parmi elles les Loix de la discipline, & qu'il ne blâmoit pas les pasteurs qui croyoient que leur troupeaux n'avoient pas besoin de ce frein pour être retenus dans leur devoir. Enfin il fit connoître clairement, combien il y avoit de difference entre la Tirannie du Pape & le joug de nôtre Seigneur Jésus-Christ; Et ainsi il persuada sans peine aux Genevois de recevoir les Loix de la Discipline Ecclésiastique, qui furent leuës en public, & approuvées par le suffrage de tout le peuple & qui depuis ont été la Régle du gouvernement de l'Eglise de Genéve, & de celles de France.

20. Nov. 1541.

Quoy que ces commencemens fussent heureux, toutefois Calvin voyant qu'il y avoit beaucoup de difficulté à faire obser-

ver

ver la Diſcipline, fit tous ſes efforts pour retenir Farel & Viret à Genéve : mais ce fut inutilement, car Viret fut bientôt rappellé à Lauſanne, & Farel à Neuf-Chatel. Et ainſi il eut luy ſeul preſque toute la gloire d'avoir rétabli cette Egliſe.

Aprés leur départ, Calvin fut expoſé à diverſes épreuves, & à de grands travaux. Car (pour paſſer ſous ſilence ſes malheurs domeſtiques,) comme la perſécution qui étoit allumée en France, & en Italie, avoit attiré à Genéve pluſieurs perſonnes, Calvin les conſoloit de tout ſon pouvoir, & leur rendoit toutes ſortes de bons offices. Il n'oublia pas mêmes les fidéles qui étoient entre les griffes des Lions, je veux dire des ennemis de l'Evangile; car il tâcha d'adoucir leurs douleurs, & leurs maux, par les lettres qu'il leur écrivit.

La ville de Genéve fut en ce tems-là affligée de deux fleaux

terribles, sçavoir de la famine, & de la peste, qui est sa compagne ordinaire. Or comme il étoit nécessaire qu'il y eût un Pasteur qui eût le soin de visiter, & de consoler les pestiferez, & que la plûspart craignoient de s'exposer au péril qui est inséparable de cét employ, Calvin, Sebastien Castalion, & Pierre Blanchet, s'offrirent pour cela. C'est pourquoy on les obligea de tirer au sort, & Castalion sur qui le sort étoit tombé, ayant refusé avec impudence de se charger de ce fardeau, Blanchet témoigna qu'il étoit ravi de suppléer à son defaut: Et ainsi quoy que Calvin voulût éprouver le sort une seconde fois, les Seigneurs l'en empêchérent.

En ce tems-là, il survint beaucoup d'autres accidens fâcheux: Car la controverse de la Céne du Seigneur donnoit de la peine, & du chagrin à Pierre Toffan Ministre de Montbelliard; & à Bâle, il se trouvoit plusieurs

perſonnes qui tâchoient de renverſer les fondemens de la Diſcipline Eccléſiaſtique, quelques efforts que Miconius fît pour s'oppoſer à leur pernicieux deſſeins. D'ailleurs l'ouvrage de Dieu qui avoit été avancé à Mets, où Farel travailloit avec un ſuccés heureux, étoit extrémement retardé par la contradiction, & les artifices de Caroli, dont nous avons déja parlé. Or on comprendra aiſément combien de peine ces troubles ont donné à Calvin, ſi l'on veut jetter les yeux ſur les Lettres qu'il écrivit à ces trois perſonnages, qu'il étoit obligé d'exhorter, de conſoler, & de ſecourir de ſes conſeils.

D'autre part, la Sorbonne plus hardie qu'elle ne l'avoit jamais été, ſe voyant appuyée par P. Liſet prémier Préſident au Parlement de Paris, dont la mémoire eſt en exécration à tous les gens de bien; La Sorbonne, dis-je,

fit une entrepriſe que les Papes, & les Evêques n'euſſent jamais endurée, s'ils n'euſſent renoncé aux principales fonctions de leur Miniſtére pour s'en décharger ſur ces vénérables Docteurs. Ils oſérent donc contre toute ſorte de droit divin, & humain, dreſſer des articles de foy à leur fantaiſie; Et quoy qu'il ne fût pas difficile de découvrir la fauſſeté des Dogmes qui y étoient contenus, ils ne laiſſoient pas d'étre approuvez par les timides, & par les ignorans. Ce qui obligea Calvin à mettre au jour un Ecrit, où mélant une raillérie fine avec la ſolidité du raiſonnement, il fit voir clairement toutes les erreurs de la Sorbonne.

An 1543. Cette année fut ſuivie d'une autre, qui ne fut pas plus heureuſe: Car la peſte, & la famine déſolérent la Savoye, & l'Egliſe fut attaquée par divers ennemis, & entre autres par Albert Pighius, que Calvin combatit, & refuta, non

nonobſtant les grandes occupations que la conduite de ſon troupeau luy donnoit. Comme cét homme étoit un inſigne Sophiſte, il crut qu'encore que Calvin fût un adverſaire extrémement redoutable, il ne luy ſeroit pas malaisé de le vaincre, & qu'ainſi il ſignaleroit ſon nom, & obtiendroit un chapeau de Cardinal pour le prix de ſa victoire. Mais Calvin repouſſa ſi vigoureuſement toutes les attaques de Pighius, qu'il ſe trouva fruſtré de la récompenſe qu'il s'étoit promiſe, & qu'il ne remporta de ſon entrepriſe que de la honte, & de la confuſion. Melancton, à qui Calvin avoit dédié ſon livre, pour témoigner l'eſtime qu'il en faiſoit, luy écrivit diverſes lettres qui furent en ſuite imprimées, afin que la poſtérité peût avoir des preuves convainquantes, pour refuter les calomniateurs de ces hommes illuſtres. On pourra auſſi voir par la lettre

que

que Calvin écrivit à l'Eglise de Montbelliard, quelle réponse on doit faire à ceux qui l'accusoient d'une excessive sévérité, en l'exercice de la Discipline Ecclésiastique.

An 1544. Quelque tems après, Calvin fit connoître le sentiment qu'il avoit des loix Ecclésiastiques, qui avoient été faites à Neufchatel : Et dans Genéve, il eut affaire à Castalion qui étoit un homme opiniâtre, abondant en son sens, & qui sous une modestie apparente, cachoit une ambition impertinente, & ridicule. Or parce que Calvin n'avoit pas approuvé les fautes dont la version de la Bible faite par Castalion étoit remplie, il en conçeut une si grande indignation, qu'ayant osé soûtenir, que le Cantique des Cantiques étoit uue Chanson impure, & qu'elle devoit être rayée du Canon des Ecritures, Il vomit des injures atroces contre Calvin, & ses Collégués,

légues, qui faisoient voir l'impieté de son sentiment. Et comme il n'étoit pas juste qu'ils souffrissent ses emportemens, ils s'en plaignirent au Conseil, où Castalion ayant défendu sa cause aussi long-tems qu'il le pouvoit souhaiter, fut condamné comme Calomniateur, & chassé de la Ville avec infamie.

Au reste, l'Empereur Charles V. ayant ordonné qu'en attendant un Synode Oecumenique, qu'il promit de convoquer dans peu, les Catholiques, & les Protestans demeureroient en l'Etat où ils se trouvoient, & que l'on n'innoveroit rien en matiére de Religion, le Pape Paul III. fut si aigri contre luy, qu'il luy écrivit un Bref dans lequel il se plaignoit fortement de ce qu'il égaloit les Catholiques aux héretiques, & jettoit sa faucille dans la moisson d'autruy. Calvin voyant que dans ce Bref la verité étoit bleſſée, & l'innocence outragée;

se crut obligé de repousser les attaques du Pape : Comme alors la Diéte Impériale se tenoit à Spire, Calvin écrivit à cette assemblée une lettre où il prouva la necessité qu'il y avoit de reformer l'Eglise, & où cette matiére est traitée avec tant de force, & d'évidence, qu'il ne s'est rien fait en ce Siécle, qui puisse égaler l'Excellence de cét admirable Ecrit.

Cette même année, il composa un Livre pour refuter les Erreurs des Anabaptistes, & des Libertins, lesquels ont renouvellé les héresies les plus monstruëuses de l'Antiquité, & il les combattit avec des raisons si fortes, qu'il est impossible de les lire avec attention, sans avoir de l'horreur pour une doctrine si détestable. Cependant cét Ecrit irrita la Reine de Navarre contre Calvin : Car bien qu'elle ne fût pas infectée de leurs Erreurs, toutefois elle étoit si préocupée

du

du mérite de Quintin & de Pocquet les Chefs les plus fameux de cette Secte, que Calvin avoit nommez dans son Livre, qu'elle les croyoit les plus gens de bien du monde, & elle avoit tant d'affection pour eux, qu'on ne pouvoit les attaquer, sans luy faire une playe profonde.

Calvin ayant sçeu que cette Princesse soutenoit ces Sectaires il luy écrivit avec tant d'adresse, & de prudence, que conservant le respect qui luy étoit deu, tant à cause de sa dignité, que de divers bienfaits dont elle avoit comblé l'Eglise, Il ne laissa pas de luy parler avec une hardiesse, & une liberté digne d'un courageux serviteur de Dieu, & de luy représenter le tort qu'elle avoit de défendre des gens de cette sorte. Ainsi il soutint l'honneur de son Ministére, & ses soins furent si heureux, que cette exécrable Secte, qui avoit commencé à se répandre dans la Fran-

ce, fut renfermée dans la Hollande, & les pays circonvoisins.

An 1545. Ces travaux ne furent pas plûtoſt achevez, qu'il ſe trouva engagé en de nouveaux combats beaucoup plus rudes, & plus fâcheux. Car comme ſi la peſte cét horrible fleau de Dieu ne ſuffiſoit pas pour dépeupler la Ville de Genéve, & tout le Voiſinage; quelques miſerables dont l'on ſe ſervoit pour avoir ſoin des peſtiferez, & pour parfumer leurs maiſons, poſſedez d'une avarice exécrable, conjurérent entre eux la déſolation, & la ruïne entiére de Genéve. Et pour venir à bout de leur deſſein, ils firent un Onguent empoiſonné, duquel ils froittoient non ſeulement les portes, & le ſueil de toutes les maiſons, mais toutes les autres choſes qu'ils pouvoient toucher, & ainſi ils répandoient l'infection de tous côtez, d'une maniére épouvantable. Ils s'étoient même engagez par ſerment

ment de ne point reveler les complices de leur crime, à quelques tourmens qu'ils fussent exposez, se donnant au Démon, en cas qu'ils vinssent à manquer à leur injuste promesse. Plusieurs de ces malheureux furent pris, & souffrirent le supplice qui étoit deu à l'énormité de leur crime. Mais on ne sauroit représenter combien cette ruse de Satan attira d'envie, & de calomnie sur Genéve, & principalement sur Calvin; Car on le vouloit rendre responsable de toutes les actions des Genevois, comme s'il eût été le maître dans une Ville, où bien loin de gouverner, il y avoit tant de personnes qui s'opposoient à ses justes desseins.

Cette même année fut noircie par cette crüelle boucherie, que le Parlement d'Aix fit des Vaudois de Merindol, de Cabriéres, & de beaucoup d'autres lieux de Provence. La fureur de leurs Ennemis alla jusqu'à cét excés, que

que non seulement ils égorgérent une infinité de ces miserables, sans épargner ni âge, ni sexe, mais qu'ils brûlerent entiérement leurs Villages. Ceux qui pûrent échapper de ce carnage se refugiérent à Genéve, où ils furent consolez, & fortifiez par Calvin à qui leur malheur étoit d'autant plus sensible, qu'il avoit déja pris un soin particulier d'eux, les instruisant par ses lettres, & leur envoyant des Pasteurs; Et que mêmes par son intercession auprés des Princes d'Allemagne, & des Suisses, il les avoit garentis d'une infinité de dangers.

La Controverse de la Céne du Seigneur fut aussi renouvellée en ce tems-là; Osiander homme vain, & superbe; & d'un esprit monstruëux, ayant rallumé le feu de la discorde, qui sembloit entiérement éteint. Calvin fit ce qu'il put pour terminer ce different; Et pour cét effet, il écrivit diverses

diverſes lettres, que l'on peut voir dans le recueil qui en a été imprimé. Mais comme Oſiander étoit un emporté, il ne voulut pas écouter les ſages conſeils de Calvin, & de Melancton.

Cependant la peſte qui augmentoit de jour en jour dans Genéve, y enlevoit pluſieurs gens de bien. Calvin ſe ſervant de l'occaſion de ce tems calamiteux, précha avec véhémence contre le vice, & ſur tout contre la fornication, que le châtiment du Ciel n'avoit pû faire ceſſer. Mais ſi d'un côté, les ames pieüſes loüoient ſon zéle, de l'autre, un petit nombre de ceux qui avoient le plus de pouvoir ſur l'eſprit du peuple, s'oppoſoient aux bons deſſeins des perſonnes qui avoient déclaré la guerre aux vices; Et ce deſordre dura juſqu'à ce que ceux qui en étoient les autheurs ſe précipitérent eux mêmes dans les malheurs dont nous parlerons en ſuite.

En

En ce tems-là, deux accidens fâcheux causérent un extrême déplaisir à Calvin : Car un cer-
* *Troillet.* tain * garnement, qui bien que jeune ne laissoit pas d'être consommé en toute sorte de finesse, & de ruse, aprés avoir contrefait l'Hermite en France, s'en revint à Genéve, où il étoit né. Comme Calvin avoit une sagacité admirable pour connoître le naturel de toute sorte de personnes, il découvrit bien tôt ce que cét homme avoit dans le cœur, quelque soin qu'il prît de cacher ses vices sous de belles apparences. C'est pourquoy, Calvin le reprit d'abord en particulier, avec beaucoup de douceur, Et voyant que ses avis charitables luy étoient inutiles, & que sa fierté, & son insolence augmentoient de jour en jour, Il entreprit de le reprimer dans la Congrégation : Mais cét hypocrite, bien loin de profiter de ses reprimendes, tâcha de s'appuyer de

de la protection de ceux dont Calvin avoit accoûtumé de censurer les vices ; Et l'un des Pasteurs étant venu à mourir, il eut mêmes la hardiesse de briguer sa place. Les Seigneurs ayant voulu connoître de sa demande, Calvin si opposa ; Et ayant fait voir combien une conduite de cette nature étoit contraire à la parole de Dieu, il obtint par la permission du Conseil, que l'on s'en tiendroit aux réglemens de l'Eglise.

Il y avoit aussi alors en France certaines personnes, qui ayant renoncé à la foy par la crainte de la persecution, se flattoient de cette pensée qu'il n'y avoit point de mal de demeurer dans la Communion exterieure de l'Eglise Romaine, pourveu que l'on embrassât la véritable Religion dans le fond du cœur. Et parce que Calvin qui condannoit une créance si pernicieuse, passoit dans leur esprit pour un homme dont la

la sévérité alloit jusqu'à l'excés, il fit voir clairement que son opinion étoit conforme, non seulement à celle des Péres de l'Eglise, mais encore à la doctrine des plus doctes Théologiens de ce Siécle, savoir de Melanction, de Bucer, de Martyr, & des Ministres de Zurich; Et ainsi il étouffa cette erreur, en sorte que depuis toutes les personnes pieüses ont eu de l'horreur pour les Nicodémites; Car c'est ainsi que l'on appelle ceux qui défendent leur dissimulation, par l'Exemple de Nicodéme.

An 1546. L'année qui suivit, Calvin ne goûta pas plus de douceur, & ne jouït pas d'un plus grand repos. En effet, il fut obligé de rassûrer les esprits des Genevois, que les desseins de l'Empereur Charles V. contre la Religion, avoient épouvantez, & qui craignoient que leur Ville ne fût consumée par les incendiaires, que leurs Ennemis avoient gagnez pour y mettre

mettre le feu. Mais outre les ſoucis que la crainte de tous ces maux luy donnoit, il fut percé d'une douleur bien vive, voyant l'état déplorable de Genéve, & que les Scélerats, dont elle fourmilloit bien loin de pouvoir étre domtez par tant de châtimens, empiroient tous les jours, & s'emportoient à de plus grands, & plus horribles excés.

Ces gens là avoient pour Chef un homme rempli de vanité, d'ambition, & d'audace appellé Amé Perrin, qui par le ſuffrage de tout le peuple, avoit été fait Capitaine Général. Cét homme ſachant bien que luy, & ſes ſemblables, ne pouvoient pas ſubſiſter tant que les Loix ſeroient en vigueur, & ſur tout tant que Calvin foudroyeroit leurs vices, & leurs déréglemens, Il fit counoître cette année ce qu'il avoit projetté de longue-main; Et parce que ſes pernicieux deſſeins ne furent pas plû-

tôt

tôt découverts, qu'ils furent reprimez par les Seigneurs, Il se tint quelque tems en repos, mais c'étoit afin d'éclater plus ouvertement, & de faire paroître sa méchanceté avec plus d'insolence, qu'il n'avoit encore fait: Car bien tôt aprés, l'un des Seigneurs [pousſé comme on la crû par deux Ministres, qui etoient sujets au vin, & qui avoient juste sujet de craindre la sevérité des Loix] accusa Calvin d'enseigner une fausse doctrine. Mais bien-loin que la malice de ses Ennemis eût aucun avantage sur luy, il fut pleinement justifié de cette calomnie, son accusateur ayant été condamné comme infame, & les deux faux Ministres dépoſez.

An 1547. Or l'incendie qui avoit été éteint l'année derniére se ralluma avec plus de force, celle-cy: Et en ce Siécle, il n'y a point eu de tems plus calamiteux, & plus déplorable. Car l'Allemagne fut redui-

reduite à cette extremité, que ſes Villes s'étant renduës à l'Empereur, ou ayant été priſes par force, Elle vit en un moment la ruïne d'un ouvrage, qui étoit le fruit de pluſieurs années, Et que ceux-là étoient eſtimez heureux, qu'une mort avancée avoit empéché d'étre les Spectateurs de cette lamentable déſolation. On ne peut pas douter, que toutes ces calamitez ne cauſaſſent une douleur extrême à Calvin; puis qu'il eſt certain, que ce grand homme, dans le tems mêmes que les Egliſes jouïſſoient d'une paix profonde, prenoit autant à cœur l'interêt des plus éloignées, que ſi elles euſſent été commiſes à ſes ſoins. Outre qu'il ne pouvoit apprendre que ces hommes illuſtres Melancton, Bucer, & Martyr, ſes plus chers amis étoient expoſez aux derniers perils, ſans étre pénétré d'une extrême affliction. Quelque grands pourtant que fuſſent ces malheurs,

heurs, il les supporta tous avec un courage héroïque : Et quoy qu'il fût persécuté par les méchans avec beaucoup de fureur, ils ne purent jamais ébranler sa constance ni donner aucune atteinte à sa vertu.

Pour retourner aux combats où Calvin fut exposé à Genéve, il faut remarquer qu'il s'attachoit principalement à faire voir que la Religion ne consiste pas en une simple spéculation, mais en la pratique des vertus qu'elle nous enseigne ; Et qu'ainsi il étoit inévitable qu'il ne s'attirât la haine de ceux qui avoient declaré la guerre à la piété, & mêmes à leur patrie. Perrin étoit le Chef de tous ces gens-là, & comme ils étoient resolus de se porter aux derniéres extrémitez, & de faire tous leurs efforts, afin que la connoissance des scandales, & des peines spirituelles qui leur étoient deuës, fut ôtée au Consistoire, & attribuée aux Seigneurs,

gneurs, Le Consistoire aussi de son côté demandoit avec grande instance, que les Loix Ecclésiastiques fussent observées, puis qu'elles étoient conformes à la parole de Dieu, & imploroit l'assistance des Seigneurs, pour faire valoir le droit de l'Eglise, & pour empêcher, qu'elle ne fût opprimée par les méchans.

Cette cause ayant été contestée, le Conseil prononça en faveur du Consistoire, & confirma les réglemens de la Discipline. Et Perrin aprés s'être exposé aux plus grands dangers, ne remporta nul autre avantage de son audace, & de sa méchanceté, que de se voir rayé du nombre des Seigneurs, & privé de sa charge de Capitaine général.

Quoy que cette affaire eût été traitée devant les Seigneurs, On ne sauroit concevoir combien Calvin prit de soin, & de peine, pour obtenir le succés qu'il souhaitoit : Car elle étoit pour-

poursuivie avec tant de chaleur de part, & d'autre, que peu s'en falut qu'un jour au Conseil des deux Cents on n'en vînt aux mains, & qu'on ne s'entretuât. Mais cõme les parties étoient sur le point de se porter aux derniéres extrémitez, Calvin, & ses Collégues survinrent, Et quoy qu'il sceût que les factieux en vouloient sur-tout à sa personne, il ne laissa pas de se jetter au milieu des épées, & ainsi il calma heureusement cét Orage. Aprés quoy il témoigna combien il avoit d'horreur pour leurs violences, & pour leurs Emportemens; & il les censura avec autant de véhémence, que leurs crimes le méritoient, les menaçant des plus terribles Jugemens de Dieu.

L'on reconnut bien tôt aprés que ces menaces n'avoient pas été prononcées en vain. Car l'un des séditieux ayant affiché à la Chaire du Temple une Satyre, dans laquelle il avoit écrit plusieurs

ſieurs injures atrôces contre le ſacré Miniſtére, & contre Calvin, diſant entre autres choſes, qu'il faloit le précipiter dans le Rône; il fut livré à la Juſtice; Et ayant été convaincu de beaucoup de blaſphémes, il fut condamné à la mort, contre l'attente de tout le monde. Aprés qu'il eut été exécuté, on trouva un Billet écrit de ſa main, où il s'en prenoit ouvertement à Moyſe, & mêmes à nôtre Seigneur Jéſus-Chriſt: Et comme l'impieté ſe communique facilement, il n'y a point de doute, que ſi ce Monſtre n'eût été promptement étouffé, il n'eût répandu ſon venin ſur un grand nombre de perſonnes.

Pendant tous ces troubles, Calvin compoſa un Livre intitulé l'Antidote, contre la doctrine qui eſt contenuë au ſept premiéres Sections du Concile de Trente: Et il écrivit à l'Egliſe de Rouën, pour la fortifier con-

tre les artifices, & les erreurs d'un certain Moine de l'Ordre de Saint François, lequel avoit dessein d'infecter ce troupeau de l'héresie de Carpocrate, qui a été renouvellée par les Libertins de ce tems.

An 1548. La faction dont nous venons de parler, quoy qu'elle semblât entiérement détruite, ne laissa pas de causer de nouveaux desordres, le Démon s'étant servi pour cét effet (Ce qui paroîtra incroyable) de ceux qui travailloient avec le plus d'ardeur à remédier à ce mal, savoir de Farel, & de Viret. Car ces deux personnages étant venus à Genéve au commencement de cette année, avoient fait un excellent discours aux Seigneurs, pour les exhorter à l'Union, & à la paix: Et comme Calvin ne souhaitoit autre chose, sinon que les méchans renonçassent à leurs vices, & que Perrin cachoit avec adresse ses mauvaises intentions, afin

afin de recouvrer le poſte qu'il avoit perdu, On crut que ces deſordres étoient entiérement finis. Mais peu de tems aprés on vid que les gens de bien avoient été abuſez : Car Perrin ayant été rétabli, certains ſcélerats eurent l'audace déprendre ouvertement ſur leurs pourpoints la figure de la Croix, afin de pouvoir ſe reconnoître les uns les autres : Quelques uns d'eux oſérent mêmes donner à leur chien le nom de Calvin; d'autres changeoient le nom de Calvin, en celuy de Caïn : Et enfin il y en avoit pluſieurs, qui diſoient hautement, que l'averſion qu'ils avoient pour luy, les obligeoit de s'abſtenir de la Sainte Céne. Mais Calvin, & ſes Collégues cenſurérent généreuſement tous ces gens-là : Et les Seigneurs les ayant citez, prononcérent en faveur de l'innocence, & en cette rencontre elle triompha de tous ſes Enne-

mis. Aprés quoy l'amniſtie fut ſolennellement jurée, & publiée.

Mais l'on connut bien-tôt, que cette reconciliation étoit feinte, & que Perrin n'y avoit donné les mains, que pour pouvoir obtenir le Syndicat, afin d'avoir le moyen de cauſer un bouleverſement géneral dans la Ville. Cependant Calvin ne laiſſa pas de continuër ſes travaux ordinaires, & comme s'il eût joui d'une parfaite tranquillité, il compoſa de doctes Commentaires ſur les Epîtres de Saint Paul, & il refuta avec des raiſons invincibles l'Interim, qu'il croyoit n'avoir été inventé que pour cauſer la ruïne entiére des Egliſes d'Allemagne; Enſeignant à méme tems la veritable méthode de réformer l'Egliſe. Enfin comme pluſieurs perſonnes faiſoient beaucoup de cas de l'Aſtrologie judiciaire, il en montra la vanité, & la fauſſeté, dans

un

un Livre trés-poli, & trés élegant, qu'il fit sur cette matiére: Ayant aussi reçeu une Lettre trés-obligeante de Brentius, qui étoit relégué à Bâle, il le consola avec beauconp de tendresse, Et il eut été à souhaiter que Brentius eût toujours conservé les sentimens qu'il témoignoit avoir en ce tems-là, & qu'il n'eût pas rompu les liens qui l'attachoient à Calvin. Il écrivit aussi à Bucer, qui étoit en Angleterre, & aprés l'avoir exhorté avec beauconp de franchise de faire connoître plus ouvertement son opinion sur la Controverse de la Céne du Seigneur, il luy renouvella les assûrances d'une sincére, & d'une ardente amitié. Il donna aussi au Duc de Sommerset Protecteur d'Angleterre des avis si importans, & si utiles, que l'Eglise de ce pays-là eût évité beaucoup de malheurs, si elle y eût fait les réflexions qu'elle devoit.

Pendant tous les combats que nous avons repréſentez, l'Egliſe de Genéve croiſſoit d'une maniére merveilleuſe, & comme ſa proſpérité cauſoit un chagrin extrême au Démon, & aux méchans, Elle excitoit Calvin à recevoir avec toutes ſortes de marques de tendreſſe les fidéles, qui étoient bannis de leur pays, pour la cauſe de l'Evangile, & l'obligeoit à redoubler les ſoins, & les empreſſemens qu'il avoit pour eux. Et Dieu donna un ſuccez ſi heureux aux travaux de Calvin, que l'année ſuivante la faction des ſéditieux fut preſque entiérement abbatuë, & qu'elle demeura ſans force, & ſans mouvement. Et certes il avoit beſoin de cette tréve; car il receut une affliction trés ſenſible par la perte de ſa femme qui étoit une perſonne d'une vertu, & d'un mérite ſingulier. Mais quoy qu'il fût extrémement touché de ce malheur, il le ſupporta avec

vec une constance qui peut servir d'exemple à tous ceux qui sont exposez à une semblable épreuve.

Les Eglises de Saxe n'étant pas d'accord entr'elles touchant la nature, & l'usage des choses indifferentes, consultérent Calvin, qui déclara franchement l'opinion qu'il avoit sur cette matiére, Et comme Melancton étoit accusé (quoy que sans aucun sujet) d'avoir des sentimens trop relâchez sur cette question, il l'avertit aussi de son devoir. An 1549.

Au reste, si d'un côté Dieu chatioit les Eglises d'Allemagne par le fleau de la discorde; de l'autre, il fit sentir les effets de ses compassions aux Eglises Suisses; Car Calvin, & Farel s'étant transportez à Zurich, y réglerent tous les differents que la doctrine des Sacrements avoit pû faire naître parmi eux. On convint donc de certains articles du consentement des Eglises des

Suisses, & des Grisons ; Et cét accord lia si étroittement l'Eglise de Zurich avec celle de Genéve, que depuis rien n'a été capable de troubler cette Union, Et qu'il y a lieu d'espérer qu'elle durera jusqu'à la fin du Monde.

Environ ce tems-là, Calvin écrivit deux lettres remplies d'une profonde Erudition à Lelius Socin de la Ville de Sienne, lequel mourut à Zurich, aprés y avoir fait un long séjour. Cét homme avoit tâché de cacher ses erreurs à tout le monde, & mêmes il avoit ttompé Melancton, Calvin, & Joachim Camerarius, qui luy a donné un témoignage honorable dans la vie de Melancton : Mais alors Calvin fit connoître que c'étoit un esprit dangereux, & qu'il traittoit les matiéres de Religion en Académicien. Et aprés la mort de Socin on découvrit qu'il étoit en partie l'Autheur de la Doctrine

ne abominable qui eſt compriſe dans le Livre qui fut publié ſous le nom de Bellius, & qu'il favoriſoit les blaſphémes de Caſtalion, de Servet, & d'Ochin; & que dans un Commentaire qu'il avoit fait ſur le premier Chapitre de l'Evangile ſelon Saint Jean, il avoit ſurpaſſé l'impieté de tous les héretiques, qui avoient corrompu ce Divin endroit de l'Ecriture Sainte.

Ainſi s'acheva cette année, que l'on peut appeller heureuſe, ſi on la compare avec les précedentes, & dont je me ſouviens en cét endroit avec dautant plus de plaiſir, que ce fut en cette là, que ſuivant le conſeil de Calvin, je commençay mes fonctions Eccléſiaſtiques à Lauſanne.

La ſuivante fut remarquable par la tranquillité des Egliſes, & par les réglemens qui furent faits à Genéve. Car le Conſiſtoire de cette Ville reſolut, que les Miniſtres ne ſe contenteroient pas An. 1550.

d'instruite le peuple par leur prédications, mais qu'en certaines saisons de l'année, ils iroient dans toutes les maisons, accompagnez d'un dizenier, & d'un Ancien, pour expliquer la doctrine Chrétienne, & pour obliger chaque fidéle de rendre raison de sa foy. Et ces visites particuliéres furent si utiles à l'Eglise, qu'on ne sçauroit dignement exprimer combien de fruit elles produisirent.

On ordonna aussi, que la célébration de la naissance de nôtre Seigneur Jésus Christ seroit renvoyée à quelques jours aprés la Noël, & qu'on n'observeroit point d'autres fêtes, que le Dimanche. Ce réglement choqua si fort plusieurs personnes, qu'il y en eut qui pour rendre Calvin odieux à tout le monde, l'accusérent d'avoir mêmes aboli le jour du Dimanche: Cependant bien loin que les Ministres fussent les autheurs de ce changement, il est certain qu'il avoit été fait à leur insçeu

insçeu, & que Calvin crut que pour l'intéret du peuple il ne faloit pas s'en plaindre. Et parce que cette nouveauté scandalisa bien des gens, Calvin écrivit alors un Livre intitulé des Scandales, qu'il adressa à Laurent de Nòrmandie, son fidéle, & ancien ami.

Cette année ne fut pas si heu- An 1551.
reuse que les deux précédentes : car outre que la mort de Bucer, & celle de Jacques Vadian Consul de Saint Gal, personnages d'une vertu singuliére, & d'une grãde érudition, donnérent une affliction trés-sensible à Calvin, & à toute l'Eglise ; La faction des séditieux qui avoit demeuré long-tems assoupie, se renouvella tout à coup, & causa des maux, & des desòrdres inconcevables : Car non seulement ils disoient tout haut, qu'il ne faloit pas accorder le droit de Bourgeoisie aux étrangers qui se ve-

noient refugier à Genéve, mais encore pour faire affront à Calvin, l'ayant rencontré un jour comme il revenoit de prêcher, ils le poussérent au milieu de la ruë, & faillirent à jetter Raimond son Collégue du pont du Rône en bas. Enfin ils excitérent un horrible tumulte au Temple de Saint Gervais, par ce que le Ministre (suivant le réglement qui avoit été fait pour de bonnes raisons) avoit refusé de donner le nom de Baltazar à un enfant que l'on présentoit au Batême. Calvin ne pouvant donner remède à tous ces maux, les soûfrit avec une résignation Chrétienne, & une patience invincible.

Mais ce ne fut pas la fin des desordres de Genéve: car en ce tems-là, elle fut attaquée d'un nouveau malheur. Celuy qui en fut la cause s'appelloit Hierome Bolzec, lequel ayant quitté le froc, avoit conservé l'esprit, & les inclinations d'un Moine. Cét homme-

homme aprés avoir affronté la Ducheſſe de Ferrare, fut chaſſé de ſa Cour, & s'étant fait recevoir Docteur en Médecine ſe retira à Genéve. Mais comme il vit qu'il ne reüſſiſſoit pas en la profeſſion qu'il avoit embraſſée, il voulut acquerir la réputation d'un grand Théologien; Et pour cet effet, il s'aviſa de corrompre le Dogme de la Prédeſtination par une doctrine fauſſe, & abſurde, & il fut aſſez hardi pour la ſoûtenir dans l'aſſemblée de la Congrégation. Calvin eſſaya d'abord, avec toute la douceur poſſible, de luy faire connoître ſes erreurs, & en-ſuite luy ayant parlé en particulier il tâcha de le ramener de ſon égarement. Mais Bolzec, ſoit qu'il fût poſſedé par une ambition de Moine, ou ponſſé par les ſéditieux, qui ne perdoient aucune occaſion de ſuſciter des ennemis à Calvin, Bolzec, dis-je, en préſence de toute la congrégation, (où l'on expli-

expliquoit le verſet 47. du chapitre 8. de Saint Jean) ſoûtint le franc arbitre, & la prévision des bonnes œuvres comme néceſſaires pour le Décret de l'Election, & il eut mêmes l'inſolence de proferer des injures contre la véritable doctrine.

Ce qui augmenta ſon audace, c'eſt qu'il crut que Calvin étoit abſent, parce qu'il ne l'avoit pas veu aſſis à ſa place ordinaire. Car comme l'action étoit commencée quand Calvin arriva, il demeura dans la foule des auditeurs. Mais Bolzec n'eut pas plûtôt achevé ſon diſcours, que Calvin ſe montra tout à coup, & quoy qu'il parlât ſans préparation, il attira l'eſtime, & l'admiration de toûs ceux qui l'écoutoient; Car il luy allégua tant de paſſages de l'Ecriture Sainte, & tant de témoignages de Saint Auguſtin; il le refuta par tant de raiſons ſans replique; il le convainquit avec tant de force, & d'évi-

d'évidence, que quelque impudent que fût ce Moine défroqué, il se retira couvert de honte, & de confusion: Et comme il y avoit alors dans l'assemblée l'un des assesseurs de la Justice, il le fit mettre en prison. En suite dequoy, les Seigneurs, aprés avoir demandé l'avis des Eglises de Suisse, le déclarérent coupable de sédition, & de Pelagianisme, & le chassérent de la ville le menaçant que s'il étoit trouvé dans leur territoire il seroit fustigé.

Bolzec se retira depuis à une Ville du voisinage, & y causa de grands desordres, & enfin ayant été chassé par deux diverses fois du Canton de Berne, il s'en alla en France, & comme il espéroit, que les Eglises de ce Royaume joüiroient d'un calme asſûré, il n'y fut pas plûtôt qu'il fit tous ses efforts pour parvenir à la charge du Saint Ministére, témoignant un sincére repentir, & un

désir extrême de se réconcilier avec l'Eglise de Genéve. Mais voyant la persécution rallumée en France, il s'attacha de nouveau à l'étude de la Médecine, & renonçant à nôtre Réligion, il se rangea du parti de nos adversaires.

Cependant les Ministres de Genéve, dans une assemblée publique declarérent, & établirent la véritable doctrine de la prédestination, & approuvérent l'Ecrit que Calvin avoit fait pour expliquer cette matiére: Satan n'ayant obtenu autre chose par les desordres qu'il avoit causez, que de procurer l'éclaircissement d'un point de la Religion Chrétienne, qui étoit auparavant trés-obscur, & que de le rendre trés-intelligible à tous les amateurs de la vérité.

An 1552. Au reste l'on vit bientôt aprés, combien grand étoit l'incendie que cét homme pernicieux avoit allumé; Car bien que

que ſon opinion eût été condamnée par le ſuffrage commun de toutes les Egliſes, toutesfois d'un côté, la difficulté de cette queſtion qui n'avoit pas été bien éclaircïe par les anciens, excitoit les eſprits curieux à l'étudier; & de l'autre, les ſéditieux ſe voulurent ſervir des troubles que cette diſpute faiſoit naître, pour chaſſer Calvin de la ville, & pour le détruire entiérement. En effet, on ne ſçauroit repréſenter, combien il arriva de deſordres, non ſeulement dans Genéve, mais encore dans le voiſinage; Et il ſembloit que le Démon eût ſonné le Tocſin pour exciter tous les hommes à la diſcorde. Car encore que les paſteurs des principales Egliſes fuſſent d'accord enſemble, & enſeignaſſent la même Doctrine, il y en avoit pourtant quelques uns du Canton de Berne qui diſoient que Calvin faiſoit Dieu autheur du péché, ne ſe ſouvenant pas que ce dogme

me impië avoit été fortement refuté par Calvin, dans un livre qu'il avoit fait exprés contre les Libertins.

D'ailleurs, Caſtalion enſeignoit à Bâle le Pélagianiſme aſſez ouvertement, quoy qu'il fît tous ſes efforts pour cacher ſa méchanceté ſous une belle apparence : Et Melancton, aprés avoir expreſſément approuvé le Livre de Calvin contre Pighius, ſembloit accuſer les Genevois de vouloir introduire dans l'Egliſe la créance du deſtin des Stoïciens. Je ne parle point des Catholiques Romains, qui renouvellérent alors les mêmes calomnies, que l'on avoit ſi ſouvent refutées. Toutes ces choſes perçoient le cœur de Calvin d'une douleur bien vïve, & ſon affliction étoit dautant plus grande, qu'en certains endroits l'erreur eut le pouvoir d'employer l'authorité publique, pour fermer la bouche à ceux qui ſoûtenoient la vérité.

Or cette controverſe dura pluſieurs années ; Et en celle-cy elle ſuſcita contre Calvin cét Hermite défroqué, dont nous avons déja parlé, lequel n'ayant pû parvenir à la charge du Saint Miniſtére, avoit embraſſé la Juriſprudence, & étoit devenu l'avocat des ſéditieux. Cét homme ſe voyant ſoûtenu par les méchans, voulut diſputer contre Calvin au Conſeil, où la cauſe fut agitée avec beaucoup de chaleur; Mais comme Calvin n'appuyoit ſon ſentiment que ſur l'authorité de la raiſon, & de l'Ecriture, & que ſon adverſaire n'étoit armé que d'impudence, l'événement de cette diſpute luy fut avantageux, & la vérité triompha de l'erreur, les Ecrits de Calvin ayant été reconnus pour Orthodoxes, par le ſuffrage même de ceux qui l'avoient condamné.

Il ne faut pas taire en cet endroit le repentir que cét ennemi de Calvin témoigna à l'article

de

de la mort : Car comme il eut fait connoître le déplaisir qu'il ressentoit d'avoir si maltraité Calvin, & que sa conscience ne pouvoit jouïr d'aucun repos s'il ne se réconcilioit avec luy ; Calvin le consola avec beaucoup de douceur, & de tendresse, & luy rendit toutes sortes d'offices de charité, jusques à son dernier soupir.

An 1558. Cependant les desordres augmentérent si fort dans Genéve, que les séditieux, qui faisoient leur dernier effort, faillirent à détruire entiérement, & l'Eglise, & la République : Car ayant opprimé par leurs ménaces, & par leur nombre tous ceux qui vouloient soûtenir la liberté, ils chasserent du Conseil plusieurs Seigneurs ; ils casserent les anciens Edits, qui étoient les fondements de l'Etat ; ils desarmérent tous les étrangers, leur permettant seulement de porter l'épée, lors qu'ils sortiroient de la Ville ;

Ville ; Et comme perſonne ne s'oppoſoit à leurs injuſtes entrepriſes, il ne leur reſtoit plus rien à faire que de ſe rendre les Maîtres abſolus, ainſi qu'ils l'avoient ſi ſouvent projetté.

Il ſurvint même un autre deſordre par une occaſion que le Démon fit naître : Car Michel Servet, cét ennemi de la Sainte Trinité, ce monſtre exécrable, qui ſembloit avoir renouvellé toutes les héréſies les plus abſurdes, & les plus impiës qui ſoient jamais montées dans l'eſprit des hommes ; aprés avoir exercé la Médecine en divers endroits, répandu ſon impiété ſous le nom de Michel de Villeneuve, & mêmes fait imprimer un gros Livre rempli de blaſphémes, fut mis en priſon à Vienne en Dauphiné, d'où s'étant ſauvé, il vint malheureuſement à Genéve. Il étoit dans le deſſein de ne s'y arrêter pas, & le correcteur Guillaume Guerot qui avoit été banni de Genéve, à cauſe de divers crimes, dont il étoit coupable.

* *L'imprimeur de ce livre fut Arnollet libraire de Lion,*

pas, & de s'en aller à Bâle: mais la providence de Dieu voulut, qu'ayant été reconnu de plusieurs qui l'avoient veu ailleurs, il fut saisi par l'ordre des Magistrats, convaincu d'une infinité d'impiétez, & de blasphémes horribles, & brûlé tout vif, suivant l'advis des Eglises Süisses, sans que ce malheureux donnât la moindre marque de repentance. Or pour sçavoir combien il importoit que cét impie fût puni, & combien sa doctrine étoit perniciëuse, on n'a qu'à jetter les yeux sur le Livre abominable dont nous venons de parler.

Pendant que l'on examinoit le procés de Servet, l'un des séditieux nommé Bertelier, qui étoit un homme de la derniére impudence, ayant été suspendu de la Céne par le Consistoire, demanda aux Seigneurs qu'il leur pleût de l'absoudre de la peine qu'il avoit encourüe. Or comme ils ne pouvoient luy accorder ce qu'il

qu'il souhaitoit, sans fouler aux pieds toutes les Loix de l'Eglise, & sans la détruire entiérement, Calvin suivant la charge qu'il en avoit, au nom du Consistoire, s'opposa fortement à ses injustes prétentions, & aprés avoir montré que le Magistrat doit étre le Protecteur, & non le destructeur des Loix Ecclésiastiques, il fit voir par une infinité de raisons convainquantes la justice de la cause qu'il soûtenoit. Il arriva pourtant que les clameurs, & les fausses raisons de ceux qui disoient que le Consistoire en certaines rencontres usurpoit l'authorité du Magistrat, prévalurent contre la justice; de sorte que le Conseil jugea qu'aprés qu'une personne avoit été suspenduë par les Ministres, & les anciens, il avoit le pouvoir de l'absoudre, & de luy accorder la permission de communier. Conformément à cette Ordonnance, Bertelier fut déchargé par les Seigneurs de l'Ex-

l'Excommunication, que le Consistoire avoit prononcée contre luy.

Cependant Perrin, & ceux de sa faction, espéroient de deux choses l'une; ou que Calvin n'obéïroit pas aux Ordres des Seigneurs, & qu'ainsi il seroit aisé de le perdre, & de le faire condamner comme un criminel d'Etat, ou bien que s'il obéissoit, toute l'authorité du Consistoire, c'est à dire, la digue qui reprimoit leurs méchancetez, & leurs débordemens, seroit bien-tôt renversée. Mais Calvin ayant été averti de cette Ordonnance, deux jours avant la Céne de Septembre, fit paroître un courage intrépide le Dimanche suivant, & aprés avoir prêché avec véhemence contre ceux qui méprisent les sacrez misteres, *Je veux*, dit-il, *imiter l'exemple de Saint Chrysostome, & comme luy, je m'exposeray plûtôt à la mort, que de donner les choses saintes à des pro-*

profanes, qui ont été déclarez indignes de communier au corps de Iesus Christ; Quelque méchans, & déréglez que fussent les ennemis de Calvin, ces paroles eurent tant de pouvoir sur leur esprit, que Perrin envoya quelqu'un en secret à Bertelier, pour luy dire qu'il ne s'approchât point de la sainte Table, & l'on participa aux Saints Misteres, avec un silence, & une frayeur si religieuse, qu'il sembloit que Dieu assistoit d'une maniére visible au milieu de l'Eglise.

L'apresdinée du même jour, Calvin expliquant ce bel endroit des Actes des Apôtres, où l'adieu de Saint Paul aux Ephésiens nous est representé, témoigna qu'il savoit le respect qui est deu aux Magistrats, & qu'il ne prétendoit pas combattre contre les puissances établies de Dieu; Exhorta l'assemblée de retenir constamment la doctrine qu'il leur avoit annoncée; Et prenant

congé de ſes Auditeurs, comme ſi c'eût été la derniére fois qu'il leur devoit parler. *Puiſque je ſuis obligé de vous quitter, mes fréres*, dit-il, *qu'il me ſoit permis en cette rencontre de me ſervir de ces belles paroles de l'Apôtre, Ie vous recommande à Dieu, & à la parole de ſa grace.* Ce diſcours non ſeulement confirma les gens de bien dans l'amour de la vertu, & de la pieté, mais il porta la terreur dans l'ame de tous les Scélerats, qui avoient conſpiré la perte de Calvin.

Le lendemain Calvin, & ſes collégues accompagnez de tout le Conſiſtoire demandérent au Conſeil des deux Cents qu'il luy plût de les ouïr en préſence du peuple, quand il s'agiroit d'abroger une Loy que le peuple auroit faite. Sur quoy comme les Eſprits étoient dans une diſpoſition bien differente de celle, où ils ſe trouvoient auparavant, le Conſeil reſolut de ſuſpendre l'Execution

xécution de ſon Décret, & de conſulter les Egliſes Suiſſes; & cependant que les Loix qui étoient en uſage ſubſiſteroient en leur vigueur. Ainſi cét Orage fut écarté, & non pas appaiſé: Et depuis, ces ſéditieux laiſſant Calvin en repos, tournérent leur rage contre Farel. Car étant venu à Geneve, & croyant que ſon âge, & les longs, & importans ſervices qu'il avoit rendus à leur Egliſe, luy donnoient beaucoup d'authorité ſur eux, il les cenſura fortement dans une de ſes prédications. Mais ces gens là ſe plaignirent hautement, que Farel leur avoit fait une injure atroce, & il ne fut pas plûtôt de rétour à ſon Egliſe, qu'ils le firent citer à Geneve pour l'obliger de rendre raiſon de ſa conduite; Ayant pour cét effet obtenu des Lettres des Seigneurs de cette Ville, par leſquelles il prioient ceux de Neufchatel, de permettre que Farel compa-

rût à l'ajournement qui luy étoit donné.

Farel s'étant présenté à cette assignation, se trouva dans un trés-grand danger : Car les factieux étoient extrémement irritez contre luy, & ils crioient avec une fureur horrible qu'il méritoit qu'on le jettât dans le Rône ; Mais un jeune homme hardi, & courageux, ayant fait connoître à Perrin, que si Farel le Pére commun des Citoyens, souffroit quelque mauvais traitement, sa personne ne seroit pas en sureté dans la Ville, & en suite tous ceux qui étoient bien intentionnez s'étant joints à ce jeune homme, les sédicieux furent si épouvantez, qu'ils demandérent pardon de leur emportement, & de leur violence; Aprés quoy Farel ayant eu audiance, fut pleinement justifié.

Quoy que cette année se fut presque toute passée à combattre contre les méchans, dont

dont les uns vouloient établir une fausse Doctrine, & les autres avoient dessein de renverser les Loix de la discipline, Il est pourtant certain qu'elle ne fut pas malheureuse pour l'Eglise, & qu'elle ne ressentit point d'autre disgrace, que celle que luy causa la mort d'Edoüard Roy d'Angleterre, Prince d'une rare vertu, & d'une admirable pieté, qui fut dautant plus regretté de toutes les personnes pieuses, que Dieu l'ôta du monde à la fleur de son âge. Cependant les troubles de Genéve n'empéchoient pas Calvin de vacquer à ses études; car ce fut pendant tous ces desordres qu'il composa ses Commentaires sur Saint Jean.

Qu'il me soit permis de me plaindre icy de Servet [& plût à Dieu que ce fût sans aucune raison] & de luy appliquer ce que les anciens Péres convaincus par une funeste experience, ont dit de ces deux exécrables héreti-

ques Arius, & Paul de Samosate, qu'ils étoient les Autheurs des Incendies qui ont désolé toutes les Eglises Chrétiennes. Ainsi ce fut avec justice que Servet fut condamné à la mort, puis qu'il ne devoit pas être traité comme un simple Sectaire ; mais comme un Monstre, rempli d'une infinité de blasphémes, & d'impietez, dont pendant trente ans il avoit infecté le Ciel, & la Terre par ses Ecrits, & par ses discours. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que la flamme qu'il a allumée n'est pas encore éteinte, & qu'elle a gagné premiérement la Pologne, & que de là, elle s'est répanduë dans la Transylvanie, & dans la Hongrie, Et Dieu vueille qu'elle ne s'étende pas plus loin, Et c'est ce que cét esprit Diabolique sembloit avoir préveu, lors qu'il mit à la Tête de son Livre, ce passage de l'Apocalypse, dont il faisoit selon sa coûtume une application profane,

ne, *Il se donna une grande bataille dans le Ciel, Michel, & ses Anges combattoient auec le Dragon.* Certes on trouvera que ce n'est pas sans raison que cét impie s'appliquoit ces paroles, pourvû que par ces mots *auec le Dragon*, on n'entende pas, *contre le Dragon*, mais *pour le Dragon.* Apoc. 12. 7.

A peine les cendres de ce malheureux étoient elles refroidies, que l'on commença d'agiter la question, s'il est permis de faire mourir les hérétiques, Les uns croyoient, qu'il les falloit reprimer, mais non pas les punir du dernier supplice: Et les autres soûtenoient, qne comme l'Ecriture Sainte ne peut pas fournir des raisons assez claires, & assez convainquantes, pour détruire les héresies, il étoit permis de raisonner à la mode des Académiciens dans les disputes de la Religion, & de prendre le parti que l'on vouloit; & qu'ainsi on devoit laisser la punition des hé-

rétiques au jugement de Dieu. Plusieurs personnes pieuses embrassoient ce sentiment de crainte que s'ils suivoient l'opinion contraire, ils ne passassent pour des gens qui vouloient armer la cruauté des Tyrans contre les fideles. Les principaux autheurs de ce parti étoient Castalion, & Lélius Socin, qui soûtenoient leur cause, en défendant celle des hérétiques. Mais Socin n'osoit pas dire ouvertement ce qu'il pensoit sur cette question; au lieu que Castalion s'expliquoit avec plus de hardiesse. Car dans une Préface qu'il avoit mise à sa version de la Bible, il avoit pris à tâche de détruire l'authorité de la parole de Dieu ; Et dans ses Annotations sur l'Epître aux Corinthiens afin de prouver l'imperfection de la Sainte Ecriture, il avoit dit expressément, que Saint Paul avoit enseigné à ceux de ses Disciples qui étoient parvenus à une plus grande perfection une Theolo-

Théologie plus sublime, que celle qui se trouvoit dans ses Ecrits.

Or comme Calvin, avec l'approbation de ses Collegues, eût mis au jour un Livre, où il refutoit la doctrine de Servet, & il faisoit voir pour quelles raisons, & de quelle maniére il faloit punir les hérétiques. Ceux qui soûtenoient l'opinion contraire, luy opposérent un recueil confus d'authoritez, qu'ils avoient ramassées des Ecrits alterez des plus fameux Autheurs, & de ceux de certains fanatiques inconnus, & sans nom. Et quoy que Castalion fut l'Autheur de ce Livre, il parut néanmoins sous le nom supposé de Martin Bellius, comme il a été dit cy dessus sans y mettre même le veritable lieu où il avoit été imprimé.

Lors qu'il fut publié, Calvin travailloit à composer ses Commentaires sur la Genése, & il avoit diverses autres occupations

trés importantes. C'eſt pourquoy je crûs, que je devois le délivrer du ſoin de refuter le protecteur des hérétiques, & ainſi je mis au jour une réponſe à ce livre, & je fis voir par des raiſons trés-fortes, & trés ſolides, qu'il eſt rempli d'une infinité d'erreurs, & de blaſfémes.

Cependant, quoy que de nouveau l'amniſtie eût été ſolemnellement jurée, les factieux continüant dãs leurs mauvais deſſeins, ne laiſſoient pas de faire tous les jours de nouvelles entrepriſes; Pour Calvin, il étoit toûjours occupé, ou à les cenſurer avec véhémence, afin de les rendre plus ſages, ou à exciter les ens de bien à reprimer leur méchanceté. Car ces ſcélerats étoient venus juſques à ce point d'impiété, que de ſe ſervir des paroles de l'Ecriture Sainte pour en faire des chanſons impudiques; Et la nuit, quand ils rencontroient des étrangers, ils les dépoüilloient,

loient, & les battoient impitoyablement. De plus ils obligérent Bolsec, Castalion, & quelques autres qui avoient autant d'amour pour la vérité, & pour la gloire de Dieu, que ces gens là, ils les obligérent, dis-je, à renouveller la dispute de la prédestination; De sorte que ne se contentant pas d'avoir répandu par tout un Libelle diffamatoire, tout rempli d'injures, où ils déchiroient d'une crüelle maniére ce fidéle Serviteur de Dieu, ils en envoyérent un autre à Paris, pour le faire imprimer en secret: Je répondis depuis à cette Satyre, & Calvin de son côté, en refuta les principales impertinences.

En ce tems-là, il se trouva chargé du soin des étrangers, qui avoient été obligez de quitter l'Angleterre, dont les uns s'étoient retirez à Vezel, les autres à Emden; & les autres à Francfort; Et qui tous demandérent souvent

ſouvent conſeil à Calvin. Il apprit auſſi avec une extrême douleur les deſordres, qui avoient été cauſez par certains Miniſtres de l'Egliſe Françoiſe de Strasbourg, dont l'audace étoit favorisée en ſecret de quelques uns de leurs Collégues.

Enfin on comprendra facilement, combien grands furent les travaux, & les peines, où il fut exposé pour les intérets de l'Egliſe, ſi l'on conſidére le grand nombre des Lettres qu'il écrivit à divers Princes, pour les obliger à embraſſer la Réformation, & à pluſieurs fidéles, pour les exhorter, les uns à ſouffrir courageuſement la mort, dont ils étoient menacez & les autres à endurer avec conſtance la priſon, & les chaînes dont ils étoient chargez.

Nous avons déja fait voir que les Suiſſes, & les Griſons étoient convenus entre eux de la doctrine des Sacremens. Cét accord

dépleut

dépleut à l'Esprit d'erreur, qui n'a que trop de pouvoir sur les hommes ainsi qu'une longue expérience nous le fait voir. C'est pourquoy il n'eut pas peine de trouver une personne qui rallumât le feu qui sembloit éteint, & il suscita Joachin Vestphal, lequel ayant sonné le Tocsin fut suivi par Heshusius, qui étoit alors Ministre, & qui depuis a été fait Evêque. C'est ce qui obligea Calvin à mettre au jour l'explication de cét accord, laquelle d'un côté, aigrit extrémement l'esprit de ses adversaires, & de l'autre, fut trés-utile, & trés-agréable aux amateurs de la Vérité.

Aprés que l'Eglise de Genéve eût été travaillée pendant un si longtems de tant de desordres, & de divisions, enfin le Seigneur la regarda d'un œil favorable, & voulut luy faire goûter le calme, & le repos. Car les factieux s'étant détruits eux-mêmes, & une horrible conspiration qu'ils avoient An 1555.

avoient tramée contre l'Etat ayant été découverte, par quelques yvrognes du nombre des conjurez, les uns furent condamnez au dernier supplice, & les autres abandonnérent la Ville. Il est vray que ceux qui échappérent au bras de la Justice, causérent depuis beaucoup de maux à Genéve. Mais enfin la mort honteuse que Dieu leur fit souffrir, fut une preuve convainquante de la justice des Jugemens du Ciel, & que Dieu n'épargne les mêchans, que pour les punir ensuite avec plus de rigueur.

Un peu avant que Genéve eût été délivrée de ces pestes publiques, elle avoit été garantie d'un autre grand mal. Car les Seigneurs ayant consulté les Eglises Suisses touchant la Discipline Ecclésiastique (ainsi que nous l'avons déja dit) ils avoient reçeu la réponse qu'ils attendoient; Et comme leur sentiment étoit conforme à celuy du Consistoire de

Genéve,

Genéve, les réglemens qu'il avoit faits, furent confirmez par le suffrage de tous les Citoyens contre l'attente des factieux.

Ces troubles étant appaisez, Calvin ne manqua pas d'occasion pour exercer sa vertu : Car quant à ce qui regarde les affaires Etrangeres, il prit beaucoup de soin pour l'Etablissement des Eglises de Pologne; & l'Angleterre fut affligée d'une persécution si cruëlle que l'on y fit mourir plusieurs personnes, Et entre autres ces glorieux Martyrs, & ces illustres Evêques Jean Hopper, Nicolas Ridlé, Hugues Latimer, & enfin Thomas Crammer Archevêque de Cantorbery; le malheur de ce Royaume luy causa un déplaisir inconcevable : Et enfin il fit tous ses efforts, pour consoler ses fréres, qui étoient persécutez en France, Et pour inspirer un courage Chrétien aux cinq genereux Martyrs, qui furent brulez cette année à Cambray.

Pource-

Pour ce qui concerne Genéve, comme l'on découvrit, que les cendres de Servet produisoient de nouveaux hérétiques, Et que Matthieu Gribald célébre Jurisconsulte, favorisoit ses blasphemes, Calvin qu'il étoit venu visiter refusa d'avoir aucun commerce avec luy, s'ils ne convenoient ensemble des principaux Articles de la foy ; savoir de la Trinité, & de la Divinité de nôtre Seigneur Jesus-Christ. Mais cét homme persista opiniâtrément dans son impieté; & enfin ayant enduré les peines qu'il avoit justement meritées, il éprouva pour son malheur la verité des predictions que Calvin luy avoit faites. Car s'étant sauvé de Tubingue, où il avoit été introduit par la faveur de Verger, il fut pris à Berne, & aprés avoir fait semblant de renoncer à ses héréfies, afin d'échapper au peril qui le menaçoit, il ne fut pas plûtôt en liberté, que retournant à son vo-

vomiſſement, il ſoutint ouvertement Gentil, dont il ſera parlé en ſon lieu. Et enfin il finit ſon exécrable vie, par la peſte qui le garantit du ſupplice qui luy pendoit ſur la tête.

Un autre accident troubla auſſi le repos de Calvin : Car dans le Voiſinage de Genéve, il s'éleva une faction de certains Miniſtres, qui étoient extrémement aigris contre luy, & de plus pouſſez par Bolzec. Quoy-que ces gens-là fuſſent noircis d'une infinité de crimes, néantmoins croyant acquerir de la reputation, s'ils attaquoient un ſi illuſtre, & ſi redoutable adverſaire, ils l'accuſérent de faire Dieu autheur du péché, ſous prétexte qu'il enſeignoit, que la Providence divine diſpoſe de toutes les choſes du monde, ſans aucune exception. Comme ces Calomnies n'étoient pas nouvelles, Calvin les mépriſa d'abord; Mais enfin ſe voyant forcé de juſtifier ſon

ſon innocence, il demanda permiſſion de ſe tranſporter à Berne avec des Envoyez de la République, & d'y ſoûtenir la cauſe de la vérité en préſence des Seigneurs de cette Ville-là. Cela luy ayant été accordé, il s'acquita de cét Employ, avec un ſuccés ſi heureux, que Caſtalion, & Bolzec furent bannis avec infamie du territoire de Berne.

Il arriva pourtant [Dieu l'ayant ainſi permis pour le bien de l'Egliſe] que l'on ne décida pas la queſtion ; Car ſi elle eût été décidée de la maniére que Calvin le ſouhaitoit, on eût pû croire que ſon authorité, ou la conſideration qu'on faiſoit de ſa perſonne, luy avoit donné gain de cauſe ; Au lieu que dans la ſuite il obtint un jugement avantageux, ſans qu'il s'en melât. Car aprés la mort de Calvin toutes ces calomnies s'en allérent en fumée, & André Zebedée qui l'avoit pourſuivi, & accuſé avec vehemence,

étant

étant au lit de mort en préſence de pluſieurs perſonnes qu'il avoit mandées, reconnut publiquement la vérité qu'il avoit combatuë, & déteſtant ſa conduite paſſée fit brûler tous ſes papiers ; Et ainſi Calvin fut juſtifié d'une maniére plus ſolemnelle, & plus avantageuſe, que s'il l'avoit été par mille Ordonnances des Magiſtrats.

Quelques tems aprés que Calvin fut de retour de Berne, il fut attaqué de la fiévre tierce dont le premier accés luy prit comme il prêchoit, & l'obligea à deſcendre de Chaire. Cét accident donna lieu à beaucoup de faux bruits qui furent ſi agréables à ceux de la Religion Romaine, que les Chanoines de Noyon firent une Proceſſion ſolemnelle, pour rendre graces à Dieu de la mort de Calvin. Mais les priéres des gens de bien obtinrent du Ciel ſa guériſon, & bien-loin qu'il mourût de cette maladie, il s'en releva avec An 1556.

avec tant de santé, & de vigueur, qu'il eut assés de force pour faire le voyage de Francfort, où il avoit été appellé, afin d'appaiser les troubles des Eglises Françoises de cette Ville-là.

Etant revenu à Genéve, quoy qu'il se trouvât un peu indisposé, il ne se relâcha pourtant pas de ses travaux ordinaires, & il continüa ses Commentaires sur les Pseaumes, qu'il donna au public l'année suivante, avec une Préface admirable. Il défendit aussi la verité contre les attaques de Westphal; Et comme aprés que Calvin eut fait divers écrits contre Westphal, il ne cessoit de repliquer; je me chargeay de luy imposer silence, & par la grace de Dieu, je le fis avec tant de bonheur, que je ne dois pas me repentir de m'être engagé à ce travail. An 1557.

Cependant, la nouvelle de l'horrible persécution des fidéles de Paris luy donna un déplaisir ex-

extrême : Car s'étant assemblez à la ruë Saint Jacques pour célébrer la Sainte Cene, ils furent découverts, & l'on en prit quatre-vingts, dont la plus part furent empriſonnez aprés avoir été chargez d'injures, & cruëllement maltraitez, quoy que parmi ces malheureux, il y eût pluſieurs femmes de la premiére qualité. Les Courtiſans qui avoient l'oreille du Roy avoient allumé ſa colére contre ceux de la Religion, & leur avoient attiré cét Orage. Outre que l'Etat des affaires du Royaume leur étoit extrémement contraire: Car ce malheur leur arriva un peu aprés que les François eurent été défaits à Saint Quentin. C'eſt pourquoy les fideles s'aſſembloient de nuit ne l'oſant pas faire de jour : Et c'eſt ce qui donna lieu à ces groſſieres calomnies, & à ces contes ridicules, que Democharés, & leurs Ennemis de ce tems là publioient contre eux, les accuſant des

des mêmes crimes dont les Payens avoient voulu noircir les premiers Chrétiens : Car outre qu'ils prétendoient, que ceux de la Religion fussent la cause de tous les malheurs de l'Etat, ils avoient suborné de faux témoins, qui soûtenoient qu'aprés avoir éteint la lampe qui les éclairoit, ils se prostituoient à toute sorte d'abominations : Et ce qu'il y avoit de plus fâcheux, C'est qu'encore que cette invention choquât entiérement la vray semblance, il se trouvoit plusieurs personnes assez crédules pour y ajoûter foy.

Mais la fureur de leurs Ennemis ne s'arrêta pas là ; Car on condamna vint & un de ces miserables à être brulez tout vifs; Et comme on n'en exécutoit que sept à la fois, on donna ce funeste spectacle au public à trois diverses repriſes. Les premiers qui souffrirent ce cruël supplice firent paroître une constance admirable, & sur tout une femme de qua-

li-

lité, & deux jeunes hommes.

Mais enfin cét orage s'appaisa un peu, soit parce que la calomnie de leurs ennemis fust en partie découverte; ou qu'une mére dont on prétendoit que les filles avoient été violées dans l'assemblée des fidéles, demanda qu'elles fussent visitées, ou mêmes qu'un trés-docte Ministre publia un Livre admirable, dans lequel il fit voir la fausseté des crimes dont on les accusoit: ou enfin, que le Roy se fust laissé fléchir aux instantes priéres, qui luy avoient été faites par les Ambassadeurs des Princes Allemans, que Calvin avoit obligé d'interceder pour ses fréres de ce Royaume-là. Mr. de Chandieu.

Pendant que la France étoit en trouble, les Seigneurs de Genéve eurent le bonheur de contracter une alliance perpétüelle avec la République de Berne, contre l'attente des bannis de cette Ville-là; Mais la joye que An 1558.

cette

cette alliance leur donna, fut traversée par beaucoup d'accidens fâcheux : Car outre qu'ils furent affligez d'apprendre que la persécution se rallumoit en France; ils eurent un extrême déplaisir de voir renaître parmi eux l'héresie des Trithéites qui fut renouvellée par un certain Valentin Gentil.

On tâcha de remédier aux maux de la France, en envoyant des Deputez aux Princes Protestans d'Allemagne, pour implorer leur intercession auprés du Roy : Et Calvin de son côté leur écrivit en même tems pour réveiller leur zéle, & pour les exhorter à faire connoître qu'ils s'intéressoient aux malheurs de l'Eglise. Enfin pour rendre aux Fidéles de ce Royaume tous les bons offices qui dépendoient de luy, il les consola, & les fortifia par ses Lettres.

Pour ce qui regarde Gentil, on

le

le traita de la maniére que je vais le repréſenter en peu de mots; Car ſon hiſtoire a été écrite fidélement, en partie par Calvin ſuivant les mémoires qu'il avoit tirez des Regiſtres de la Réppublique; & en partie par Benoit Arétius Théologien de Berne, qui a auſſi réfuté les blaſphémes de cét impie. Quelque tems donc aprés la mort de Servet, Gentil, qui avoit un eſprit vif, & pénétrant, mais plus ſubtil, que ſolide, rencontra le Livre de cét hérétique avec la refutation de Calvin, & comprit facilement, que ni les idées, ni les raiſons ſpécieuſes que Servet avoit imaginées, pour colorer l'héréſie de Paul de Samoſate, ni la confuſion des perſonnes de la Trinité qui avoit été enſeignée par Sabellius, ni les ſentimens d'Arrius touchant la Divinité de nôtre Seigneur Jéſus-Chriſt, ne ſe pouvoient accorder avec la parole de Dieu.

Voyant de plus, que ce que l'Ecriture nous apprend des trois personnes en une seule Essence, est au dessus de nôtre raison, il fit ce qu'ont accoûtumé de faire des esprits semblables au sien, c'est-à-dire qu'il ne se soûmit pas à la sagesse de Dieu, mais qu'il se persuada qu'il n'y avoit point de vérité, qui ne pût être comprise par nôtre entendement. C'est pourquoy, ayant attribüé la principale authorité, & comme la Monarchie à la personne du Pére, qu'il disoit être le seul Dieu Souverain, & indépendant, il vouloit que l'Essence de la Divinité fût communiquée aux deux autres personnes, en telle maniére qu'il faisoit profession de croire, qu'il y avoit non seulement trois personnes, mais trois Essences distinctes, c'est à dire trois Dieux Eternels, tout puissants, & immenses. Et pour soûtenir cette exécrable héréſie, il abusoit de la parole de Dieu, & de l'authorité

thorité du Concile de Nicée, & de celle de Saint Ignace, de Tertullien, de Saint Irenée & de Lactance, rejettant tous les autres Docteurs Orthodoxes qui ont embraſſé la doctrine du Concile de Nicée, & mêmes les traittant d'impiës.

D'abord il propoſa cette opinion à peu de perſonnes, & entre autres à Jean Paul Alciat Milanois, & à Georges Blandrata Médecin de Saluſſes, ne faiſant autre choſe qu'examiner les raiſons qui pouvoient l'appuyer, & la combattre. Mais le Conſiſtoire de l'Egliſe Italienne ayant été averti que ce ſentiment ſe répandoit dans la Ville, convoqua une aſſemblée extraordinaire, où en préſence d'un certain nombre de Seigneurs choiſis pour cela, & de tous les Miniſtres, & tous les anciens, les raiſons qu'on put alléguer pour le ſoûtien de cette doctrine, furent réfutées par Calvin; & cette Conférence produiſit

duisit cét effet, que tous les Italiens signérent la doctrine Orthodoxe, à l'exception de six, lesquels peu de tems aprés, à la sollicitation de leurs amis, la signérent aussi, quoyque dans le fond de leur cœur ils ne l'approuvassent pas, comme on le reconnut en suite. En effet, Gentil fit bientôt voir ce qu'il avoit dans l'ame; Car ayant entrepris de nouveau de publiër ses blasphémes, on se saisit de luy, & étant ouï il ne dissimula plus son sentiment. Mais enfin faisant semblant de se rendre aux raisons de Calvin (car il ne pouvoit luy opposer autre chose, que son opiniâtreté) il témoigna un extréme repentir. Et ayant fait abjurarion de son héréſie à tous les carfours de Genéve, il fut mis en liberté, aprés avoir promis avec serment qu'il ne sortiroit pas de la Ville. Mais il ne tint pas sa promesse, car il s'enfuït en Savoye, & se retira chez Gribald;

Aleiat,

Alciat, & Blandrata le ſuivirent de bien prés, & s'en allérent déſoler la Tranſylvanie, & les païs circonvoiſins.

Au-reſte, Gentil en attendant que le Jugement de Dieu qui luy pendoit ſur la tête, tombât ſur luy, demeura quelque tems chez Gribald, & y compoſa un Livre contre Saint-Athanaſe, & contre Calvin; Et delà étant allé à Lion pour le faire imprimer, il fut pris par les ennemis de nôtre Religion: Mais leur ayant fait connoître qu'il écrivoit contre Calvin, il fut relâché, & on le conſidéra comme un homme qui avoit bien mérité de l'Egliſe Catholique.

Etant en liberté, il alla en Moravie pour voir Alciat, & Blandrata, qui ne valoient pas mieux que luy, & n'ayant pû s'accorder avec eux, parce que du Trithéiſme il avoit paſſé à l'Arrianiſme, il s'en retourna en Savoye chez Gribald. Mais parce qu'alors

Gribald étoit mort, Gentil que la juſtice de Dieu conduiſoit au ſupplice qui luy étoit deſtiné, fut aſſez impudent pour aller ſe retirer dans la maiſon du Baillif de Gez, qui avoit une extréme averſion pour luy. Et comme il eut bien-tôt connu quel homme étoit Gentil, il le fit conduire à Berne, où ayant été convaincu d'une infinité de crimes, aprés qu'on eut tâché inutilement de le ramener au bon chemin, il eut la tête trenchée, ſouffrant la peine qu'il avoit juſtement méritée. Voila quelle fut la fin de ce malheureux.

Quoy que par ce recit il paroiſſe que Calvin a fait tous ſes efforts pour s'oppoſer à cette héréſie, il s'eſt pourtant trouvé des perſonnes parmi les Catholiques Romains, & les Luthériens, qui voulant ſe faire conſiderer comme des zélez deffenſeurs du Chriſtianiſme, ont crû qu'il leur importoit d'accuſer Calvin d'être l'au-

l'autheur de tous les blaſphémes de Gentil, & mêmes d'avoir ouvert l'entrée au Mahumétiſme, & à l'Athéiſme. Et néantmoins il eſt certain que pendant que ces gens là dormoient profondement, & vivoient dans le repos, & dans le plaiſir, Calvin a le prémier combatu cette doctrine, & qu'il a été preſque le ſeul qui en a fait voir l'impiété.

Au reſte au mois d'Octobre de cette année Calvin fut attaqué d'une fiévre quarte qui fut le commencement d'un malheur qui nous combla de triſteſſe, & d'affliction. Car l'évenement de cette maladie fit voir, que les médecins ont raiſon de dire, que la fiévre quarte eſt mortelle aux perſonnes avancées en âge. En effet bien que Calvin recouvrât ſa ſanté huit mois aprés, Il eſt pourtant vray que comme il étoit maigre, d'un temperament délicat, & affoibli par une longue ſuite de travaux, & de ſoins, Ce mal l'ab-

battit si fort, que depuis il ne put jamais se remettre.

Tant que son mal dura, quoy que ses Médecins, & ses amis, le conjurassent d'avoir soin de sa santé, & de cesser ses travaux ordinaires, il ne laissa pas de dicter, & d'écrire beaucoup de lettres. Et quoy qu'il travaillât presque toûjours, comme il ne pouvoit pas remplir tous les devoirs de sa charge, il avoit accoûtumé de dire que l'oysiveté luy étoit extrémement ennuyeuse, & desagréable. Et cependant il est certain que nous qui jouïssions d'une parfaite santé, vivions dans une profonde oisiveté, si l'on compare nos occupations avec les siennes. Car ce fut alors qu'il revit, & fit réimprimer son Institution, en Latin, & en François, & qu'il corrigea ses Commentaires sur Isaïe, d'une telle sorte qu'on peut assûrer avec raison qu'il les composa de nouveau.

An 1559. Pendant que Calvin étoit travail

vaillé de la fiévre, deux des plus puiſſans Monarques de l'Europe terminérent leurs differents, par l'alliance qu'ils contractérent enſemble. Cette paix eût été funeſte à l'Egliſe de Dieu, & la Divine Providence, n'eût renverſé les deſſeins des Catholiques Romains, qui s'étoient rendus maîtres de l'eſprit de Henri II. & qui abuſoient de ſa facilité pour perſecuter les fidéles. Car leurs ennemis obligérent ce Prince, à publiër des Edits tres-ſévéres contre ſes ſujets de la Réligion, & à faire mettre en priſon quelques Conſeillers du Parlement de Paris, qu'on croyoit leur être favorables, & ils luy inſpirérent le deſſein de détruire entiérement cette nouvelle ſecte, car c'eſt ainſi qu'ils l'appelloient.

Mais pendant que l'Egliſe du Seigneur étoit dans la derniére conſternation, & qu'elle imploroit le ſecours du Ciel avec tout le zéle, & toute l'ardeur dont elle

capable, il arriva que dans un Tournoi, Henri II. fut blessé mortellement par celui de ses Capitaines de Gardes, lequel, suivant ses ordres, peu de jours auparavant avoit arrêté ces Conseillers; Cét évenement ayant changé la face des afaires, les fidéles furent delivrez d'un danger qui sembloit inévitable.

Dans le même tems, Genéve qui compatissoit aux malheurs de ses fréres, & qui étoit ensevelie dans les ténébres de la tristesse, jouït d'une lumiére si agréable, que la même année que l'on avoit juré la ruïne des Eglises de Dieu, suivant les exhortations de Calvin, elle fit bâtir un Collége magnifique, & y établit des Professeurs en la langue Hebraïque, & en la langue Grecque, en Théologie & en Philosophie, & huit Régens pour la jeunesse.

An 1560. Aprés la mort de Henry II. Calvin fut accusé d'avoir soûlevé contre

contre François II. les Autheurs de la conjuration d'Amboise, quoy que dans la vérité il eût desaprouvé leur Entrepriſe, & eût fait tous ſes efforts pourles en détourner.

En ce tems-là un certain Stancarus Mantoüan, commença à ſoûtenir que Jéſus-Chriſt n'étoit Médiateur qu'à l'égard de ſon humanité, accuſant d'Arrianiſme ceux qui croyoient qu'il étoit Médiateur eu égard à ſa Divinité, & diſant qu'ils faiſoient le Fils moindre que le Pére. Melancton, & Martyr écrivirent contre ce Dogme, & Calvin à la priére des Polonois le refuta briévement, mais doctement; Et prévoyant ce qui arriva depuis, ſavoir que pour éviter les erreurs de Stancarus, l'on tomberoit, ſi l'on n'y prenoit garde, dans celles des Trithéites; Il avertit expreſſément, que l'on ſe gardât de Blandrata, & de certains autres de ſa Secte, & que l'on ſoutint que Je-

sus Christ étoit Médiateur selon les deux natures, sans multiplier la Divinité. Mais cét avis fut inutile à ceux qui voulurent fermer les yeux à la lumiére de la vérité, & qui étoient possédez par l'Esprit de mensonge, & d'erreur.

A la fin de cette année, les Vaudois de Boheme ayant envoyé deux d'entr'eux à Calvin, pour luy demander son avis sur divers points de la Religion, il les receut avec beaucoup de douceur, & de bonté, satisfit à toutes leurs questions, & les exhorta puissamment de se joindre aux autres Eglises Reformées.

An 1561. Au reste le Roy François II. étant mort subitement, dans le tems que les affaires des Eglises étoient si desespérées, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui y peût apporter du remède; à peine le Roy Charles IX. fut mis en possession de la Couronne de Fran-

France, qu'il envoya un héraut aux Syndics, & au Conseil de Genéve, avec une lettre, où il se plaignoit que leurs Ministres causoient les troubles de son Royaume, en y envoyant des gens qui y allumoient le feu de la discorde; & il demandoit qu'on les rappellât incessamment, & en cas que la République ne luy accordât pas ce qu'il souhaitoit, il luy donna à connoître, qu'il luy feroit sentir les effets de son juste ressentiment. Calvin ayant été appellé au Conseil, répondit qu'il étoit vray, qu'à la priére des Eglises de France, on leur avoit envoyé de Genéve des personnes d'une probité, & d'une piété exemplaire, les exhortant de n'abandonner pas leur patrie, qui imploroit leur secours, & qui avoit besoin de leur Ministére, pour la Reformation des abus qui s'étoient introduits dans la maison de Dieu. Mais qu'en rendant à ces Eglises cét office de cha-

charité, il n'avoit eu rien moins dans la penſée, que d'exciter du deſordre en France, Et qu'ils n'avoient eu autre deſſein, que d'y enſeigner d'Evangile de Jéſus Chriſt, dont la Doctrine n'inſpire que l'union, & la paix. Que ſi l'on formoit quelque autre accuſation contre les Miniſtres de Genéve, ils étoient prets de ſe deffendre devant le Roy, & de luy rendre raiſon de leur conduite. Charles IX. apparamment reconnut l'innocence de Calvin, & de ſes Collégues, car on n'entendit plus parler de cette affaire-là.

Quelque tems aprés, Calvin répondit à Tileman Heshuſius, & fit un Ecrit, pour découvrir les blaſphémes dont le Livre de Gentil contre le Symbole de Saint Athanaſe étoit rempli. Il publia auſſi ſes leçons ſur Daniel, qu'il dédia aux Egliſes de France, & ſi dans ſon Commentaire il parle comme Interpréte du

Pro-

Prophéte, dans ſon Epître dédicatoire il parle comme Prophéte, prédiſant les tempêtes qui devoient bien-tôt s'elever, quoy qu'alors le Colloque qui étoit aſſemblé à Poiſſi, donnât lieu d'eſpérer la deſtruction entiére de la Religion Romaine.

Cependant François Baudoüin (qui fut depuis nommé Ecebolius, à cauſe qu'il avoit changé de Religion trois, ou quatre fois pour le moins) ayant été ſuborné par le Cardinal de Lorraine, faiſoit montre à la Cour de France, d'un certain Livre de ſa façon, ou plûtôt de celle de Caſſander qui vouloit paſſer pour un homme doux, & moderé en matiére de Religion. Or comme ce Livre étoit rempli de venin, & que même il étoit plus pernicieux, que l'Interim de l'Empereur Charles-Quint, parce que ſous une belle apparence de quelque Reformation des abus de l'Egliſe, il deffendoit toutes les Erreurs

reurs de la créance Romaine; Calvin publia un Ecrit contenant la refutation de ce Livre, auquel il ajoûta plusieurs autres piéces, qui firent connoître à tout le Monde l'Esprit, & le dessein de Baudouïn.

Depuis ce tems-là, il conçeut une si forte haine contre Calvin, qu'il ne cessa de déchirer sa réputation avec des injures si horribles, & des termes si mal-honnêtes, que les personnes les plus débordées rougiroient d'en prononcer de semblables. Mais enfin aprés s'étre rendu exécrable à Dieu, & à tous ceux de l'une, & de l'autre Religion, qu'il avoit si souvent abusez, il finit à Paris sa vie, & ses médisances, consumé d'Envie, & de déplaisir, de ce qu'un autre luy avoit été préferé, pour accompagner le Roy Henry III. en Pologne.

An 1562. On ne sauroit dire de combien

bien de soucis fut tourmenté Calvin l'année suivante, en laquelle il vit qu'aprés que les fidéles de France eurent obtenu un Edit, qui faisoit cesser les supplices où ils étoient continuellement exposez, & qui leur permettoit l'exercice de leur Religion, les artifices de leurs ennemis avoient enlevé à l'Eglise le Roy de Navarre, & que le Duc de Guise avoit exercé une crüelle bouchérie dans Vassi, & avoit fait l'ouverture de cette guerre civile qui a désolé si long-tems ce Royaume-là.

D'ailleurs ses maux augmentoient si visiblement de jour en jour, qu'il étoit aisé de connoître qu'il s'en alloit à grands pas à une meilleure vie. Et cependant, il ne laissoit pas de vacquer à la visite, & à la consolation des malades, & des affligez, ni mêmes de prêcher, & de faire des leçons en Théologie : & sçachant que les Eglises de France non seule-

seulement avoient été attaquées par une guerre ouverte, mais encore diffamées dans l'Esprit des Princes d'Allemagne, & accusées d'enseigner une doctrine fausse, & impie ; Il dressa leur Confession de Foy, qui fut présentée à la Diéte de Francfort, par les Envoyez du Prince de Condé, & des François qui avoient embrassé la Réformation.

En cét endroit, je ne sçaurois taire une chose rémarquable ; C'est que le 19. Decembre Calvin étant dans son lit, attaqué de la goûte, & le vent ayant soufflé avec une extrême impétüosité pendant deux jours, il se prit à dire en présence de plusieurs personnes. *Il m'a semblé toute la nuict que j'entendois un bruit épouvantable, & je ne pouvois m'empécher de croire qu'il étoit causé par un grand nombre de tambours. Ie ne puis comprendre ce que c'est. Assûrément nous apprendrons bientôt, quelque évenement considérable.*

ble. Prions Dieu qu'il ait pitié de son Egliſe. Les nouvelles que l'on apporta de France firent bientôt voir, que Calvin ne ſe trompoit pas; Car on ſçeut que ce même jour, il s'étoit donné une bataille ſanglante à Dreux, entre l'armée du Roy, & celle du Prince de Condé.

Cependant, les divers maux dont Calvin étoit attaqué s'augmentérent ſi fort, qu'il eſt incroyable qu'un corps ſi foible, conſumé par tant de maladies & accablé de tant de travaux, & de ſoucis, ait pû retenir ſi longtems une ame ſi agiſſante, & ſi généreuſe: Car quelque languiſſant, & abbatu qu'il fût, on ne put jamais l'obliger à ſe relâcher tant ſoit peu de ſes occupations ordinaires. Que ſi quelquefois ſa foibleſſe l'empéchoit, malgré qu'il en eût, de vacquer à ſes emplois publics, il ne laiſſoit pas d'écrire, ou de dicter inceſſamment diverſes Lettres, pour répondre

pondre à ceux qui le consultoient de tous les endroits du Monde. Je prens à témoin de cette Vérité, ces deux fortes exhortations qu'il envoya aux Polonois, par lesquelles il les avertissoit d'avoir en horreur les blasphémes des ennemis de la Sainte Trinité; Les réponses qu'il fit, & de vive voix, & par Ecrit, aux Députez du Synode de Lion; Les Commentaires qu'il composa en François, & en Latin, sur les Livres de Moyse; Et enfin l'explication du Livre de Josüé, qu'il commença cette année, & qu'il acheva peu de tems avant sa mort.

An 1564. L'année mille cinq cent soixante quatre fut la prémiére de son éternelle félicité; mais elle nous causa une trés juste, & trés-longue douleur. Car le mécredi 2. jour du mois de Février, il fit son dernier Sermon, & à deux heures aprés midy sa derniére leçon en Théologie. Aprés quoy, l'asthme luy ôtant le libre usage de

ſa voix, il s'abſtint de toutes les fonctions de ſa charge. Il eſt vray qu'il ſe fit porter quelquefois à la congrégation, mais il y parla trés-peu.

On peut voir dans une lettre qu'il écrivit aux Médecins de Montpellier, combien de ſortes de maladies ſes divers travaux du corps, & de l'eſprit luy avoient attiré. Car outre qu'il étoit d'un temperament ſec, & foible, & qu'il avoit beaucoup de diſpoſition à la phtyſië, il veilloit preſque en dormant, & employoit une grande partie de l'année à prêcher, à enſeigner, à écrire, & à dicter. Il ſe retrancha le dîner pendant dix ans pour le moins, & il ne prenoit de tout le jour aucune nourriture juſqu'à l'heure du ſouper. Il étoit ſujet à une migraine dont le reméde étoit le jeûne, de ſorte qu'il demeuroit quelquefois trente ſix heures ſans manger. Il fut auſſi attaqué des hémorroïdes, qui luy étoient causées

causées en partie, par les efforts qu'il faisoit en préchant, & en partie par l'usage excessif de l'aloës : Et cinq années avant sa mort, il luy prît un crachement de sang. Il ne fut pas plûtôt guéri de la fiévre quarte, qu'il sentit les douleurs de la goutte au pied droit : En-suite il fut tourmenté par la colique, & mêmes par la pierre, quelques mois avant sa mort. Les médecins employerent tous les secrets de leur art pour sa guérison, & jamais homme n'observa plus régulierement leurs ordonnances que Calvin : Mais pour ce qui regarde les travaux de l'esprit il avoit si peu d'égard à sa santé, que les plus violentes douleurs de la migraine n'ont jamais pû l'empécher de monter en chaire à son tour.

Cependant, quoy qu'il fût accablé de tant de maux, personne ne luy a jamais ouï prononcer une parole indigne, je ne dis pas d'un

d'un Chrétien, mais même d'un homme constant, & courageux. Dans ses plus grandes douleurs, levant les yeux au Ciel, il ne disoit que ces mots, *Iusques à quand Seigneur?* Lors mêmes qu'il étoit en santé, il avoit d'ordinaire ces paroles en la bouche, quand il s'agissoit des calamitez de ses fréres en Jésus-Christ, dont les afflictions luy étoient beaucoup plus sensibles que les siennes propres. Lors que nous le priïons, & le conjurions de cesser de dicter, ou du moins d'écrire pendant sa maladie, *Voulez vous*, disoit-il, *que quand le Seigneur viendra, il me surprenne dans l'oisiueté:*

Le 10. jour de Mars, nous le trouvâmes habillé, & assis devant la table, où il avoit accoûtumé d'écrire, & de travailler; Et dés qu'il nous eut veus, ayant appuyé pendant quelques momens sa tête sur une de ses mains, comme il faisoit en méditant, il nous dit avec une voix foible, mais

mais avec un visage gay, & ouvert, *Ie vous rens graces, mes trés-chers fréres, de tous les soins que vous prenez pour moy, j'espére que vous en ſerez bientôt délivrez, & que dans quinze jours, (ce deuoit étre le jour des cenſures) j'aſsiſteray à vôtre aſſemblée pour la derniére fois. Car je crois qu'aprés cela, le Seigneur me retirera de ce monde, & m'élevera dans ſon Paradis.*

Il aſſiſta donc aux cenſures le 24. du même mois de Mars, ainſi qu'il l'avoit préveu, & dés qu'elles furent achevées, il dit, que Dieu luy avoit donné quelque relâche, & ayant pris le nouveau Teſtament François, il lut quelque choſe dans les Annotations qui ſont à la marge, & demanda à ſes Collégues le ſentiment qu'ils avoient ſur ce qu'il venoit de lire, parce qu'il avoit entrepris de revoir, & de corriger ces notes.

Comme il fut fatigué du travail de cette journée, il ſe trouva plus

plus mal le lendemain. Le 27. s'étant fait porter au Conseil, il monta à pied, appuyé sur deux hommes, jusqu'à la Sale, où les Seigneurs étoient assemblez; Et ayant la tête découverte, il les remercia de tous les bienfaits qu'il en avoit reçeus, & sur tout des marques d'affection qu'ils luy avoient données, dans cette derniére maladie; *Car je sens*, dit-il, *que je n'auray plus l'honneur de me trouuer en ce lieu-cy.* Ayant eu beaucoup de peine de prononcer son discours, il leur dit Adieu les larmes aux yeux.

Le 2. d'Avril qui étoit le jour de Pâques, quoy qu'il fût dans un abbattement extrême, il se fit porter au Temple, il entendit toute la prédication, il receut de ma main la Céne du Seigneur, & quelque foible que fût sa voix, il ne laissa pas de chanter les Pseaumes: Enfin il parut dans l'assemblée avec un visage si gay, & si serein, qu'elle ne put voir qu'a-

vec une consolation extréme, que son Pasteur moribond témoignoit une si grande joye, & une si parfaite resignation Le 25. d'Avril il fit son Testament que j'ay inseré icy mot pour mot.

Testament de Iean Calvin.

AU nom de Dieu. A tous soit notoire & manifeste, comme ainsi soit que l'an mil cinq cens soixante quatre, & le vingt cinquiéme jour du mois d'Avril, moy Pierre Chenelat, Citoyen & Notaire juré de Genéve, aye été appellé par spectable Jean Calvin, Ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Genéve, & Bourgeois dudit Genéve, étant malade & indisposé de son corps tant seulement, iceluy m'a déclaré vouloir faire son Testament & déclaration de sa derniére volonté, me priant de l'écrire selon qu'il seroit par luy dicté, & prononcé. Ce qu'à sa dite Requeste

queſte j'ay fait, & l'ay écrit ſous luy, & ſelon qu'il m'a dicté, & prononcé de mot à mot, ſans y rien omettre, n'y ajouter à la forme qui s'enſuit. Au nom de Dieu, Je Jean Calvin Miniſtre de la parole de Dieu en l'Egliſe de Genéve, me ſentant tellement abbattu de diverſes maladies, que je ne puis autrement penſer, ſinon que Dieu me veut retirer en brief de ce monde, ay aviſé de faire & coucher par écrit mon Teſtament, & déclaration de ma derniere volonté en la forme qui s'enſuit. C'eſt en premier lieu que je rends grace à Dieu, de ce que non ſeulement il a eu pitié de moy ſa pauvre créature, pour me retirer de l'abyme de l'Idolatrie, où j'étois plongé, pour m'attirer à la clarté de ſon Evangile, & me faire participant de la doctrine de ſalut, de laquelle j'étois par trop indigne: & que continuant ſa miſéricorde, il m'a ſupporté en tant de vices, & po-

vretez qui méritoient bien que je fusse rejetté cent mille fois de luy. Mais qui plus est il a étendu vers moy sa mercy jusques là, de se servir de moy, & de mon labeur, pour porter, & annoncer la vérité de son Evangile : protestant de vouloir vivre, & mourir dans cette foy, laquelle il m'a donnée : n'ayant autre espoir ny refuge sinon à son adoption gratuite, en laquelle tout mon salut est fondé : Embrassant la grace qu'il m'a faite en nôtre Seigneur J. Christ, & acceptant le mérite de sa mort & passion, afin que par ce moyen tous mes péchez soient ensevelis : Et le priant de tellement me laver, & nettoyer du sang de ce grand Rédempteur, qui a été épandu pour tous povres pecheurs, que je puisse comparoître devant sa face comme portant son image. Je proteste aussi, que j'ay tâché selon la mesure de grace qu'il m'avoit donnée, d'enseigner purement sa parole,

role, tant en Sermons, que par Ecrit, d'exposer fidélement l'Ecriture Sainte. Et mêmes qu'en toutes les disputes que j'ay euës contre les Ennemis de vérité, je n'ay point usé de cautéle, ny Sophisterie: mais ay procédé rondement à maintenir sa querelle. Mais helas! le vouloir que j'ay eu, & le zéle, s'il le faut ainsi appeller, a été si froid, & si lâche, que je me sens bien redevable en tout, & par tout: Et que si ce n'étoit sa bonté infinie, toute l'affection que j'ay euë ne seroit que fumée: Voire mêmes que les graces qu'il m'a faites me rendroient tant plus coupable: tellement que mon recours est, à ce qu'étant Pére de misericorde il soit & se montre Pére d'un si misérable pécheur. Au reste, je désire que mon corps aprés mon décés, soit ensevely à la façon accoutumée, en attendant le jour de la résurrection bien-heureuse. Touchant le peu de bien que

Dieu m'a donné icy pour en disposer. Je nomme, & instituë pour mon héritier unique mon frére bien-aymé, Antoine Calvin: toutefois honoraire tant seulement, luy laissant pour tout droit la coupe que j'ay euë de Monsieur de Varannes: le priant de se contenter, comme je m'en tien asſuré, pour ce qu'il sçait que je ne le fais pour autre raisõ, qu'afin que ce peu que je laisse demeure à ses enfans. En aprés je légue au Collége dix écus: & à la Bourse des povres étrangers autant. Item à Jeanne fille de Charles Costan & de ma demi-sœur, assavoir du côté paternel, la somme de dix écus. Puis aprés à Samuel, & Jean, fils de mon dit frére, mes neveux, chacun quarante écus. Et à mes niéces Anne, Susanne, & Dorothée, chacune trente écus. Quant à mon neveu David leur frére, pour ce qu'il a été léger, & volage, je ne luy donne que vingt écus, pour châtiment.

C'est

C'eſt en ſomme tout le bien que Dieu m'a donné, ſelon que je l'ay pû taxer, & eſtimer tant en Livres, qu'en meubles, vaiſſelle, & tout le reſte. Toutefois s'il ſe trouvoit plus, j'enten qu'il ſe diſtribuë entre mes dits nepveux, & niepces, n'excluant point David, ſi Dieu luy fait la grace d'étre plus moderé, & raſſis. Mais je crois quant à cet Article, qu'il n'y aura nulle difficulté : ſur tout quand mes dettes ſeront payées, comme j'en ay donné charge à mon frére ſur qui je me repoſe: le nommant Exécuteur de ce preſent Teſtament, avec ſpectable Laurent de Normandie, leur donnant toute puiſſance, & authorité de faire Inventaire ſans forme de juſtice, & vendre mes meubles, pour en faire & retirer argent, afin d'accomplir le contenu tel qu'il eſt ici couché, ce vingt cinquiéme d'Avril, mil cinq cent ſoixante quatre. Il eſt ainſi *Iean Calvin.* Aprés l'avoir é-

crit comme dessus, au même instant ledit spectable Calvin a soubsigné de son seing accoutumé la propre minute dudit Testament. Et le lendemain qui fut le vingt sixiéme jour du mois d'Avril mil cinq cent soixãte quatre, ledit spectable Calvin m'a derechef fait appeller, ensemble spectables Theodore de Beze, Raymond Chauvet, Michel Cop, Louis Enoch, Nicolas Colladon, Jaques de Bordes, Ministres de la parole de Dieu en cette Eglise; & spectable Henry Scringer Professeur és Arts, tous Bourgeois de Genéve, en la présence desquels il a déclaré m'avoir fait écrire sous luy, & à sa prononciarion ledit Testament, en la forme, & par les mêmes mots que dessus: me priant de le prononcer en sa présence & des dits témoins à ce requis & demandez: Ce que j'ay fait à haute voix de mot à mot. Aprés laquelle prononciation, il a déclaré que telle

telle étoit ſa volonté & derniére diſpoſition, voulant qu'elle ſoit obſervée. Et en plus grande approbation de ce, a prié & requis les ſurnommez de le ſouſcrire avec moy : Ce qu'auſſi a été fait l'an, & jour ci devant écrit, à Genéve en la ruë appellée des Chanoines, & maiſon d'habitation d'iceluy. En foy de quoy, & pour ſervir de telle preuve que de raiſon, j'ay mis à la forme que deſſus le préſent Teſtament, pour l'expedier à qui appartiendra, ſous le Sçeau commun de Nos trés-honorez Seigneurs, & Superieurs, & mon ſignet manuël accoûtumé.

Ainſi Signé

P. Chenelat.

Aprés avoir fait ſon Teſtament, il fit ſavoir aux quatre Syndics, & aux Seigneurs, qu'avant que

de mourir, il souhaittoit de leur parler encore une fois dans leur assemblée, où il esperoit qu'il pourroit se faire porter le lendemain. Mais ils luy répondirent, qu'ils iroient le voir, & le conjurérent d'avoir soin de sa santé. Le lendemain s'étant tous transportez chez luy, aprés les compliment faits de part & d'autre, & que Calvin eut témoigné qu'il y avoit long tems qu'il désiroit de leur parler, & de leur donner la derniére marque de l'affection qu'il avoit pour eux, & de son attachement pour les intérets de leur Etat, mais qu'il n'avoit pas voulu le faire qu'il ne fût assûré de sa mort. *Ie vous rends graces* leur dit-il, *mes trés honorez Seigneurs, de tous les honneurs que que vous m'auez faits quelque indigne que j'en fusse, & des témoignages d'affection que vous m'auez donnez, endurant mes foiblesses, & mes deffauts auec une patience extrême. Et quoy que dans l'exercice de ma*

char-

charge, j'aye été exposé à divers combats, & que j'aye enduré plusieurs attaques, je sçay que cela n'est point arrivé par vôtre faute, mais par les ordres secrets de la Providence Divine, qui veut que les gens de bien soient exposez à diuerses tribulations. Mais parce que je ne me suis pas acquité de mon devoir, comme j'y étois obligé, je vous conjure trés instamment de ne considérer pas tant ce que j'ay fait, que ce que j'ay eu dessein de faire. Car je puis proteſter auec sincérité, que j'ay pris extrémement à cœur les interets de vôtre République, & que si je n'ay pas rempli tous les devoirs de ma charge, j'ay du moins fait tous mes efforts, pour procurer le bien, & l'avantage du public.

Et certes si je ne reconnoissois que le Seigneur s'est servi de mon Ministére pour le bien de son Eglise, & qu'auec le secours du Ciel, mes soins ne vous ont pas été inutiles; vous m'accuseriez auec justice de dissimulation. Mais comme je suis con-

vaincu, que ce que j'ay fait, eſt peu de choſe au prix de ce que le Seigneur éxigeoit de moy; Ie vous prie auec beaucoup d'ardeur d'excuſer mes fautes, & mes manquemens.

Cependant je vous remercie de l'indulgence que vous auez euë pour moy, en ſupportant auec douceur, & auec charité tous mes Emportemens, que j'eſpére que Dieu me pardonnera, auſſi bien que tous mes autres péchez. Enfin je proteſte devant Dieu, que ce n'eſt pas témérairement, & ſans étre perſuadé de la vérité, que je vous ay enſeigné la Doctrine que vous auez ouïe de moy; Mais que je vous ay préché purement, & auec ſincérité, la parole de Dieu ſuiuant la charge qu'il m'en a donnée, Et comme j'aurois attiré ſa colére ſur ma tête, ſi j'en auois usé autrement, auſſi ſuis-je certain, que mes trauaux, & les ſoins que j'ay pris à vous inſtruire, ne luy ont pas été deſagréables. Et je fais cette proteſtation devant Dieu, & en vôtre préſence, d'autant plus volen-

lontiers, que je ne doute point, que Satan selon sa coûtume ne suscite plusieurs esprits légers, méchans, & ambitieux, pour corrompre, & altérer la pure doctrine, que je vous ay annoncée.

En suite, aprés leur avoir représenté les biens infinis dont Dieu les avoit comblez: *Il n'y a personne*, ajouta-il, *qui puisse mieux que moy vous faire connoître de combien de dangers la puissante, & misericordieuse main du Seigneur vous a déliurez. Vous voyez l'heureux état, où vous vous trouvez; Soit donc que vous soyez dans la prospérité, ou dans l'adversité, ayez toûjours deuant les yeux cette vérité, que c'est Dieu seul, qui fait subsister les Villes, & les Royaumes, & qu'il veut qu'on luy en face hommage, en reconnoissant qu'ils dépendent entiérement de luy. Souuenez-vous que Dauid, ce grand Roy, confesse que ce fut dans le tems qu'il jouïssoit d'une profonde paix, qu'il fit une chûte si dangereuse, qu'il ne s'en fut*

fut jamais relevé, si le Seigneur, par une grace singulière, ne luy eût tendu la main. Que ne doivent donc pas craindre les hommes foibles, & infirmes, puis qu'un Prince si puissant, & si pieux, est trébuché?

Il faut donc que vous vous humiliiez extraordinairement devant Dieu, si vous voulez qu'il vous fasse la grace de vivre en sa crainte, & de mettre toute vôtre confiance en son secours toutpuissant. Si vous en usez ainsi, vous devez étre persuadez, que vous ressentirez les effets de sa protection, comme vous l'avez fait jusqu'icy, & que vous demeurerez fermes, & inébranlables, quoy que vôtre salut, & vôtre sûreté ne tienne qu'à un petit filet. Si donc le Seigneur fait reüssir vos desseins, prenez garde de ne vous élever point, comme les profanes, mais rendez luy avec une soûmission extrême de trés-humbles actions de graces de tous les biens qu'il vous fait. Et lors que vous vous trouverez dans l'adversité,

sité, quand la mort même vous environneroit de tous côtez, ne laissez pas d'espérer en celuy qui a le pouvoir de ressusciter les morts; & pensez que Dieu ne vous frappe, que pour exciter vôtre zele, & pour vous apprendre à n'espérer qu'en luy seul.

Cependant, si vous désirez que Dieu vous maintiene en l'Etat heureux, où vous vous trouvez, prenez garde de ne soüiller point par vos vices, & par vos impuretez la Sainteté de l'Eglise, où il vous a placez. Car il est le seul Dieu Souverain, le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs, qui comble de biens, & d'honneurs ceux qui l'honnorent, mais qui abaisse, & couvre d'opprobre ceux qui le mépriſent: Servez-le donc suiuant les préceptes qu'il vous a donnez; N'ayez rien tant à cœur, que d'obéïr à sa divine volonté, & tâchez d'acquerir tous les jours quelque nouveau dégré de vertu, & de perfection: Car pendant que nous sommes en ce monde,

nous

nous ne sçaurions jamais accomplir tous les devoirs que Dieu nous a recommandez. Ie connois les mœurs, & les inclinations de chacun de vous, & je sçay que vous avez besoin d'être exhortez; Il n'y a point d'homme si parfait, qui n'ait beaucoup de deffauts. Ainsi examinez vous avec soin, & demandez à Dieu les qualitez, & les vertus qui vous sont nécessaires.

Nous sçavons tous combien de vices régnent dans les assemblées de ceux qui gouvernent les Etats, les uns négligeant le bien public, ne s'attachent qu'à leurs affaires : Les autres ne songent qu'à satisfaire leurs passions : Les autres ne font pas un bon usage des dons qu'ils ont receus du Ciel, Et les autres enfin remplis de vanité, & de la bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes, veulent que leur avis soit approuvé de tout le monde.

Ie conjure ceux qui sont avancez en âge, de n'envier point aux jeunes gens les graces dont Dieu les a ornez,

nez, & les jeunes gens, de témoigner en toute leur conduite beaucoup de modestie, & d'humilité. Ne vous découragez point, & ne vous troublez point les uns les autres. Evitez toute sorte d'animosité, & d'aigreur. Car rien n'est plus capable d'empêcher l'éxécution des bons desseins, que l'on peut avoir pour le bien public.

Pour se garentir de tous ces maux, il faut que chaqu'un soit content de la condition, & de l'état, où il se trouue, & que tous généralement s'acquitent avec fidélité de l'employ qui leur a été commis. Ie vous prie aussi de prendre garde que la faueur, ny la haine n'ait point de part au Iugement des procès civils, & d'empêcher que les fraudes, les sollicitations, & les autres moyens obliques ne prévalent au droit, & à la raison. Si vous estes tentez de soûtenir la mauuaise cause par intérest, resistez y vigoureusement ; regardant à celuy qui vous a élevez à cette dignité, & luy demandant le se-

cours

cours de son Saint Esprit. Enfin comme j'ay eu beaucoup de foiblesses, & d'imperfections, que je confesse devant Dieu, devant ses Anges, & deuant vous trés-honorez Seigneurs, Ie vous prie encore une fois, de les excuser, & de me les pardonner. Ce discours fini, il pria Dieu qu'il les comblât de ses graces, & qu'il les conduisît par son Saint Esprit, pour le bien de la République; Et en suite leur ayant donné la main à tous, il leur dit Adieu: & les Seigneurs qui le considéroient comme leur pére commun, ne pûrent se séparer de luy, sans répandre des larmes, & sans témoigner une tristesse extrême.

Le 28. d'Avril tous les Ministres de la Ville, & de la Campagne s'étant assemblez dans sa chambre, ainsi qu'il l'avoit souhaité, il leur tint ce discours: *Ie vous exhorte mes fréres, de témoigner aprés ma mort le même zéle en l'éxercice de vôtre charge que vous*

avez

avez eu jusqu'icy, & de ne perdre jamais courage : étant persuadez que le Seigneur garantira cette Eglise, & cette République de tous les dangers dont elle est menacée. Que la diuision, & les inimitiez n'altérent jamais la charité mutuëlle, qui doit régner parmy vous. Pensez continuellement à ce que vous deuez au troupeau dont vous estes les Pasteurs, & que rien ne soit capable de vous en séparer. Ie sçay que ceux qui le voudront abandonner, ne manqueront pas de prétexte pour colorer leur infidélité: Mais une funeste expérience leur fera un jour connoître que le Seigneur ne peut étre trompé.

La premiére fois que j'arrivay en cette Ville, on y préchoit l'Evangile à la Vérité, mais le desordre, & le déreglement y étoit si universel, que tout le monde faisoit consister le Christianisme dans le renversement des statuës, & que je souffris beaucoup d'indignitez de plusieurs

sieurs scélerats, dont je voulois reprimer l'insolence. Cependant quoy que de mon naturel je fusse extrémement timide, Dieu bannit de mon cœur toute la crainte, dont il étoit possédé, & il me donna un courage si ferme, & si intrépide, que j'ay resisté à tous les efforts des méchans, & que j'ay été invincible à toutes leurs attaques.

Quand je revins de Strasbourg, j'avoüe que ce fut auec une extrême repugnance que je me laissay gagner aux instantes priéres de cette Eglise; parce que je croyois que tous mes soins ne produiroient aucun fruit. Car j'ignorois les desseins de la Divine Prouidence; Et je voyois que je m'engageois à une entreprise pleine de difficultez, qui me paroissoient insurmontables. Mais ayant commencé ce Saint Ouurage, & continüant d'y donner tous mes soins, je reconnus enfin que Dieu versoit ses benédictions sur mon travail.

Persistez donc constamment dans la vocation, où vous étes appellez: gardez

gardez l'ordre, & les réglemens qui ſont obſervez en cette Egliſe : Faites tout ce qui dépendra de vous pour retenir le peuple dans ſon devoir: Car vous n'ignorez pas combien eſt grand le nombre des méchans, & des rébelles. Vous voyez que cette Egliſe n'eſt pas en mauvais Etat, & ainſi vous ne pouvez qu'attirer ſur vous les Iugemens de Dieu, ſi elle venoit à ſe détruire par vôtre négligence. Enfin je vous proteſte, mes Fréres, que j'ay toûjours été joint avec vous par une ſincére amitié; Que ſi pendant cette maladie vous avez reſſenti quelques effets de mon chagrin, je vous en demande pardon, & vous rends mille graces, d'avoir ſupplée à mon défaut pendant un ſi longtems.

Ayant dit ces choſes, il tendit la main à tous les fréres, l'un aprés l'autre : aprés quoy ils s'en allérent, les yeux baignez de larmes, & le cœur percé d'une douleur inconcevable.

Calvin ayant appris par une Lettre

Lettre de Farel, que bien qu'il fût âgé de quatre vingts ans, & accablé de maux, il avoit resolu de le venir voir, Il luy fit réponse en ces termes ; Je vous souhaite une parfaite santé, mon trés-cher Frére, Et puis que Dieu veut que vous demeuriez en ce Monde aprés moy, souvenez-vous toûjours de nôtre Union qui a produit tant de biens à l'Egliſe, & dont nous recueillirons le fruit dans le Ciel.

Cependant je vous prie, qu'à ma considération vous ne vous exposiez pas à la fatigue d'un voyage. J'ay peine à respirer, & je suis sur le point de rendre le dernier soûpir ; trop heureux de vivre, & de mourir en Jésus-Christ qui est gain à ses enfans en la vie, & en la mort ; Je vous dis le dernier Adieu, & à tous nos fréres. A Genéve le 2. May 1564. Cette lettre n'empécha pas ce bon vieillard de venir rendre ſes derniers devoirs à Calvin ; Et aprés

aprés qu'il l'eut veu, & entretenu, il s'en retourna le lendemain à Neufchatel.

Depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, il n'eut point d'autre occupation que de prier Dieu continuellement. Il est vray que c'étoit d'une voix basse, & entrecoupée par des soûpirs, à cause de la courte haleine, dont il étoit travaillé; mais ses yeux vifs & brillans, qu'il tenoit toûjours élevez au Ciel, & son visage tranquille & serein étoient une marque certaine de l'ardeur de ses priéres, & de la confiance qu'il avoit en la misericorde de Dieu. Dans les accés les plus violents de ses douleurs, il repetoit souvent ces paroles de David, *Ie me suis teu, Seigneur, parce que c'est toy qui l'as fait.* Et quelquefois celles d'Isaïe *Ie gémis comme la colombe*; Et élevant son cœur à Dieu, il luy disoit souvent, *Seigneur tu me brises, mais je le souffre avec patience, puisque c'est ta main qui le fait.*

Il eût falu que la porte de sa chambre eût été ouverte nuit, & jour, si l'on eût voulu laisser entrer tous ceux qui souhaitoient de luy donner des marques du regret qu'ils avoient de le perdre. Mais comme il ne parloit qu'avec incommodité, il demanda qu'on se contentât de prier Dieu pour luy, & qu'on s'épargnât la peine de le venir voir. Et quoy que ma veuë ne luy fût pas desagréable, il me donnoit à connoître qu'il faisoit conscience de me détourner tant soit peu des occupations de ma charge, tant il avoit à cœur l'avantage de l'Eglise, & la gloire de Dieu. Il vécut de cette maniére jusqu'au 19. May, témoignant une parfaite resignation, & consolant ses amis. Et parce que ce jour là, les Ministres aprés s'être censurez les uns les autres avoient accoûtumé de manger ensemble. pour marque d'une étroite amitié, il voulut bien souffrir que l'on soupât à la

Sale

sale de sa maison, & s'y étant fait porter de sa chambre, il dit en entrant ces mots, qui nous causérent une tristesse extrême, *Ie viens vous voir, mes Fréres, & me mettre à table avec vous pour la derniére fois.* Cependant il fit la priére, mangea un peu, & nous tint des discours dignes de sa piété, & de son zéle: Et lors que la foiblesse l'obligea de se retirer en sa chambre nous regardant avec un visage riant, *Cette murail-le*, dit-il, *n'empéchera pas, que je ne sois uni d'esprit auec vous.*

Ce qu'il avoit prédit arriva: Car iusqu'à ce jour là, quelque foible qu'il fût, il ne laissa pas de se lever, & de se faire conduire au devant de sa table: Mais depuis ce soir, il demeura toûjours couché sur ses reins, si maigre, & si extenüé, qu'il ne luy restoit plus que le souffle, quoy qu'il n'y eût pas beaucoup de changement en son visage.

Le jour de sa mort qui fut le

24. de May, il sembla qu'il parloit avec moins de difficulté, & avec plus de force. Mais c'étoit le dernier effort de la nature. Car sur les huit heures du soir, les signes de la mort parurent tout-à coup sur son visage, & il rendit l'esprit si tranquillement, qu'il parla avec beaucoup de jugement jusqu'à son dernier soûpir, sans qu'il luy prit aucune convulsion, ni aucun râlement, & qu'il sembloit plûtôt endormi, que mort.

Voila de quelle façon, la plus grande lumiére de l'Eglise s'éteignît, dans le tems que le Soleil cessa d'éclairer l'Univers. La nuit suivante, & le lendemain, toute la Ville fut dans une douleur, & une tristesse inconcevable. Car la République regrettoit le plus sage de ses citoyens, l'Eglise son fidéle Pasteur, l'Ecole son Maître incomparable, & tous pleuroient leur Pére commun, & l'autheur de leur joye, & de

de leur consolation. Plusieurs accouroient en foule à sa chambre, & ne pouvoient se resoudre de se séparer de son corps ; Il y eût mêmes quelques Etrangers, entr'autres l'Ambassadeur d'Angleterre en France, que la reputation de ce grand homme avoit attirez à Genéve, qui n'ayant pû avoir l'avantage de le voir vivant, demandérent avec empressement qu'il leur fût du moins permis de le voir mort ; Et d'abord on leur accorda ce qu'ils souhaitoient.

Mais parce que l'on appréhenda de donner lieu aux calomnies des ennemis de l'Eglise, en satisfaisant ainsi la curiosité de tout le monde, le lendemain qui étoit un Dimanche, sur les huict heures du matin, son corps fut couvert d'un süaire, & enfermé dans un cercüeil de bois ; Et à deux heures aprés midy, il fut porté sans aucune pompe au cémétiere commun, qu'on appelle

Plein Palais. Tous les Seigneurs, tous les Miniſtres, tous les Profeſſeurs, & preſque tous les habitans de la Ville, ayant aſſiſté à ſon convoy funébre, avec des témoignages de la plus grande douleur, que l'on ſçauroit imaginer. On ne mit aucune inſcription ſur ſon tombeau, ainſi qu'il l'avoit expreſſément ordonné, mais je ne laiſſay pas de faire ſon Epitâphe en cette maniére.

Cy gît Calvin ce grand homme,
Qui fut la terreur de Rome.
Le vice preſque abbatu,
Redoute encor ſa vertu.
Les gens de bien la beniſſent;
Et les méchans en fremiſſent.

De ce chetif monument
Sans pompe, & ſans ornement,

La

La ſainte humilité ſa compagne fidelle
A fourni le modéle.
Si le deſir curieux,
Qui te conduit en cès lieux,
N'y voit rien de remarquable,
Sçache, paſſant, qu'un nom ſi vénérable,
Enrichit mieux un Tombeau,
Que le marbre le plus beau.

Il vécut 54. ans, 10. moïs, & 17. jours, & il paſſa la moitié de ſa vie dans la charge du ſaint Miniſtére. Il étoit d'une taille médiocre, il avoit le viſage pâle, le teint brun, les yeux brillans, & ſereins, & qui faiſoient connoître la pénétration, & la vivacité de ſon eſprit. Il étoit propre, & modeſte en ſes habits, ſobre en ſon manger, & il n'avoit pas moins d'horreur pour le luxe, que pour la ſaleté. Il mangeoit ſi ſi peu, que pendant pluſieurs années, il ne prenoit qu'un repas le jour, à cauſe de la foibleſſe de

son estomac. Il ne dormoit presque point. Il avoit une mémoire si admirable, que ceux qu'il n'avoit veus qu'une seule fois, il les reconnoissoit quand il venoit à les revoir, aprés un long espace de tems, & qu'il n'oublioit jamais les moindres choses qui regardoient sa charge; quoy qu'il fût d'ordinaire accablé d'une infinité d'affaires, & d'occupations. Lors mêmes qu'il composoit quelque ouvrage, quoy qu'on l'interrompît, & qu'il fut obligé de vacquer à des affaires importantes pendant plusieurs heures, il reprenoit la suite de son travail sans relire ce qu'il avoit déja écrit. Il étoit si prudent, & si judicieux, qu'il sembloit qu'il devinoit tout ce qui devoit arriver à ceux qui le consultoient; Et l'on peut asſûrer avec vérité, que personne ne s'est jamais repenti d'avoir suivi son conseil. Il mépriſoit l'eloquence, & étoit ennemy des longs discours: mais

il

il ne laiſſoit pas d'écrire avec politeſſe, & avec élegance. Et il eſt certain qu'il n'y a point de Théologien dont les ouvrages ſoient plus purs, plus ſolides, & plus judicieux que les ſiens, quoy qu'ils ſoient en plus grand nombre, que ceux de tous les autheurs anciens & modernes : Car les longues veilles de ſa jeuneſſe, & la vivacité de ſon eſprit qu'il avoit augmentée par ſes études, & par les divers ouvrages qu'il avoit compoſez, luy avoient produit cét avantage, que toutes les réponſes qu'il faiſoit ſur le champ, étoient juſtes, & pertinentes, & qu'il parloit auſſi bien qu'il écrivoit. Il enſeigna conſtamment la même doctrine juſqu'à la fin de ſes jours, ſans changer jamais de ſentiment; ce qui eſt arrivé à peu de Théologiens de nôtre tems.

Quant à ſes mœurs, bien que naturellement il fût grave, & ſérieux, il n'y eut perſonne dont

la converſation fût ſi douce, & plus agréable. Il ſupportoit avec une merveilleuſe prudence les défauts des hommes: Car d'un côté, il ne répandoit pas la terreur dans les conſciences des perſonnes foibles, & il ne les jettoit pas dans la confuſion, par des cenſures trop sévéres: Et de l'autre, il n'entretenoit pas les pécheurs dans leurs vices, en les excuſant, & en les flattant; Il étoit autant ennemy de la diſſimulation, & de l'opiniatreté, ſur-tout quand il s'agiſſoit de la Religion; qu'il aimoit la vérité, la ſincérité, & la candeur.

Comme il étoit d'un temperamen tbilieux, il ſe mettoit facilement en colére, & ſa vie pénible, & laborieuſe avoit augmenté le penchant qu'il avoit à cette paſſion. Il avoit pourtant appris à la modérer de telle ſorte, qu'il ne prononça jamais aucune parole indigne d'un homme pieux, bien loin qu'il s'emportât à des

actions

actions de violence, & de ressentiment : Rien n'étoit capable de l'émouvoir s'il n'étoit obligé de soûtenir avec chaleur la cause de Dieu, ou d'avoir afaire à des personnes rebelles, & indisciplinables.

On ne s'étonnera pas que tant de bonnes qualitez, & de si grandes vertus luy ayent attiré un si grand nombre d'ennemis, si l'on fait réflexion, je ne dirai pas sur l'histoire sainte, mais sur la profane, & si l'on considére les avantures des plus fameux Héros de l'Antiquité Payenne. Et l'on ne trouvera pas étrange, qu'un si vaillant défenseur de la saine doctrine, un homme qui avoit tant d'horreur pour le vice, & tant d'amour pour la vertu, ait été si vigoureusement attaqué, & par les ennemis du dehors, & par ceux du dedans. Mais ce que l'on doit admirer, c'est que cét Hercule Chrétien, ait peu luy seul dompter, & vaincre tant de monstres,

& qu'il ait remporté autant de triomphes, que le Démon luy a suscité d'adversaires ; Car il est certain, qu'il n'en a point eu d'autres, que ceux qui avoient declaré la guerre à la pieté, & à l'honnêteté.

On a voulu faire passer Calvin pour hérétique, mais Jésus-Christ n'a t'il pas été traitté de la même maniére par les Sacrificateurs de l'ancienne Loy. Il est vray qu'il a été chassé de Genéve, mais il y fut depuis rappellé. Et quand cela ne seroit point, ne sçait on pas que les Apôtres, que Saint Athanase, & que Saint Chrysostome, ont souffert le même traitement. On a encore tâché de noircir sa reputation de plusieurs autres calomnies. Il a été ambitieux, dit-on, & il a voulu s'ériger en Pape parmi ceux de sa créance : Eh quoy ! peut-on accuser d'ambition, un homme qui a préferé à toutes choses, le genre de vie qu'il a choisi,

choisi, la République, & l'Eglise de Genéve, que l'on peut appeller justement le séjour de la povreté. Dira-on qu'il ait travaillé à ramasser des trésors, luy dont les biens aprés avoir mêmes vendu sa Bibliotéque à un trés-haut prix, n'étoient pas de la valeur de trois cents écus. Et en effet, lors qu'il vouloit refuter cette calomnie ; *Ma mort*, disoit-il avec beaucoup de raison, *fera voir combien se trompent, ceux qui sont persuadez que je suis riche.* Et certes les Seigneurs peuvent témoigner, que quoy que ses gages fussent trés médiocres, bien-loin qu'il n'en fût pas content, lors qu'on luy en offrit de plus considérables, on ne pût jamais l'obliger à les prendre, & il les refusa toûjours avec une générosité sans exemple.

Quand à l'oisiveté, au luxe, & aux délices, dont on l'accuse, il ne faut que jetter les yeux sur

tous ſes Ouvrages, pour être convaincu, qu'il n'y eut jamais d'impoſture moins vrayſemblable.

Enfin je ſay, que les uns ont écrit qu'il avoit régné dans Genéve, & qu'il s'étoit aſſis ſur le Tribunal, & que les autres ont voulu faire accroître, que Calvin ayant deſſein de ſe ſignaler par un miracle, avoit ſuppoſé un homme vivant a la place d'un cadavre. Mais toutes ces fables n'ont pas beſoin d'étre refutées; Et ni ceux qui l'ont connu pendant qu'il étoit en vie, ni ceux qui ne jugeront de ſes mœurs, que par ſes écrits, ne ſeront pas capables d'ajoûter foy à des calomnies ſi groſſiéres, & ſi impertinentes.

Voilà les principales actions de la vie de Calvin, dont j'ay été le témoin pendant ſeize ans. Comme j'ay écrit ſon Hiſtoire avec beaucoup de ſincérité, je ne doute pas, que les perſonnes

nes raisonnables ne tombent d'accord, que sa vie est un exemple illustre de vertu, & de piété, & que s'il est aisé de le calomnier, il est extrémement difficile de l'imiter.

FIN

De la Vie de Iean Calvin.

CATA-

CATALOGUE DES OEUVRES de JEAN CALVIN.

Les Commentaires sur la Généſe.
Sur les quatre autres Livres de Moyſe.
Sur le Livre de Joſüé.
Sur tous les Pſeaumes.
Sur Iſaïe.
Sur Jérémie.
Sur les vingt premiers Chapîtres d'Ezéchiel.
Sur Daniel.
Sur les douze petits Prophétes.
Sur les trois Evangéliſtes en forme d'Harmonie.
Sur Saint Jean.
Sur les Actes des Apôtres.

Sur

Sur toutes les Epîtres de Saint Paul.
Sur l'Epître aux Hébreux.
Sur les Epîtres Canoniques de Saint Pierre, de Saint Jean, de Saint Jacques, & de Saint Jude.

Sermons imprimez, & qu'on a recueillis quand il prêchoit.

Trois Sermons sur le sacrifice d'Abraham.
Sermons sur le Deuteronome.
Sur Samuël.
Sur Job.
Sur les Commandemens.
Sur le Pseaume 119.
Sur le Cantique d'Ezéchias.
Sur les huit derniers Chapîtres de Daniël.
Sur le commencement de l'Harmonie des trois Evangélistes.

Sur le

Sur le 10. & 11. Chapître de l'Epître aux Corinthiens.

Sur l'Epître aux Galates.

Sur l'Epître aux Ephéſiens.

Sur les Epîtres à Timothée, & à Tite.

Sur la Naiſſance, ſur la Paſſion, ſur la Mort, ſur la Reſurrection, & ſur l'Aſcenſion de Jéſus Chriſt.

Quatre Sermons traitans des matiéres fort utiles pour nôtre tems.

Un Sermon fait à la Congrégation, ſur la Providence de Dieu, & ſur l'Election éternelle.

Un autre Sermon fait à la Congrégation ſur un paſſage de l'Epître aux Galates, avec l'Explication d'une Section du Catéchiſme ſur le dernier Article de l'Oraiſon Dominicale.

Sermons qui n'ont pas été imprimez.

Sermons sur la Genése.
Sur les premiers 18. Chapitres du I. des Roys.
Sur plusieurs Pseaumes.
Sur Isaïe.
Sur Jérémie.
Sur Ezéchiel.
Sur sept petits Prophetes.
Sur l'harmonie des trois Evangélistes.
Sur les Actes des Apôtres.
Sur les deux Epîtres aux Corinthiens.
Sur les deux Epîtres aux Thessaloniciens.
Sur quelques Chapîtres de l'Epître aux Hébreux.
Briéve explication du Livre de Josüé, faite à la Congrégation.
Leçons sur les Pseaumes, depuis le 37. jusqu'au dernier.

Catalo-

Catalogue des autres Oeuvres imprimées.

Les Commentaires ſur le Livre de Senéque de la Clémence en Latin.

Congratulation à vénérable Prêſtre, Meſſire Gabriel de Saconay Précenteur de l'Egliſe de Lion ; en François.

Réponſe à un certain Hollandois, en François.

Réponſe à Anthoine Cathalan, en François.

Tous les Livres ſuivants ont été écrits en Latin, & en François.

L'Inſtitution de la Réligion Chrétienne.

Pſychopannychie, ou Traitté contre l'erreur de ceux qui croyent que les ames dorment aprés

aprés la mort, jusqu'au jour du dernier Jugement.

Deux Epîtres, l'une de fuïr les Idolatries: l'autre du devoir de l'homme Chrétien, *&c.*

Réponse à l'Epître du Cardinal Sadolet.

Traité de la Céne du Seigneur.

Chant de Victoire chanté à Jésus-Christ.

Le Catéchisme.

La forme d'administrer les Sacremens, avec les priéres publiques, & la maniére de célébrer le mariage.

Défence de la pure doctrine du Franc-arbitre, contre les Calomnies d'Albert Pighius.

Annotations sur l'avertissement paternel, fait par le Pape Paul troisiéme, à l'Empereur Charles V.

Antidote aux Articles de la Sorbonne.

Traitté de la nécessité de réformer l'Eglise.

Contre les Anabaptistes, & les Libertins

bertins, avec un Epître aux fidéles de Roüen, contre un Cordelier Libertin.
Traitté des Reliques des Saints.
Exhortation à fuïr les superstitions, avec une excuse aux faux Nicodémites.
Antidote aux Actes du Concile de Trente.
Le vray moyen de pacifier les troubles, & de réformer l'Eglise, contre l'Interim.
Avertissement contre l'Astrologie Judiciaire.
Accord touchant les Sacrements.
Traitté des Scandales.
De la Providence éternelle de Dieu.
Contre les Erreurs détestables de Michel Servet.
Trois avertissemens à Westphal.
Contre Heshusius, & Stancarus.
Contre Valentin Gentil.
Réponse aux calomnies de Sebastien Castalion.
Autre briéve Réponse à d'autres calom-

calomnies du même.

Réponſe a un certain Moyenneur ruſé.

Réponſe aux outrages de François Baudouin.

Avertiſſement aux fidéles de Pologne.

Une Epître aux mêmes, pour confirmation de cet avertiſſement.

Plus la confeſſion de foy des Egliſes Réformées de France,& un grand nombre de Lettres, de Conſeils,d'Avertiſſemens,de Réponſes, qui font un grand Volume in folio.

FIN.

LA VIE

THEODORE DE BEZE.
Miniſtre Et Profeſseur en Theologie à Geneve.

I.C. Böcklin ſculp.

LA VIE de THEODORE DE BEZE.

THEODORE de Béze nâquit à Vezel en Bourgogne le 24. de Juin 1519. Son pere qui étoit Juge de cette Ville-là, s'appelloit Pierre de Béze, & sa mere Marie Bourdelot. L'un & l'autre étoient issus d'une famille noble, & qui avoit toujours tenu un rang considérable dans cette Province. Des que leur fils fut sevré, Nicolas de Béze Conseiller au Parlement

ment de Paris, ſon oncle, ſe chargea de ſon education. Depuis l'âge de cinq ans juſqu'à ſa douziéme année, il eut pour Précepteur Melchior Wolmar, qui prit un ſoin extrême de former ſes mœurs, & ſon eſprit. Pendant ce tems là, il fit de ſi grands progrez en ſon école, qu'il n'y avoit point d'autheur Grec, & Latin dont il n'eût gouté, ni de ſçience dont il n'eût quelques teintures : Mais ſon Précepteur s'appliqua principalement à luy faire connoître la Religion qui eſt conforme à la parole de Dieu, & à luy inſpirer une véritable piété.

Aprés que Wolmar ſe fut retiré en Allemagne, Béze ſuivant le déſir de ſes parens, alla étudier en Droit à Orléans. Or parce que l'on y enſeignoit la Juriſprudence ſans ordre, & ſans methode, il eut du rebut pour cette ſçience, & il s'attacha aux belles lettres, & à la lecture des autheurs

theurs Grecs, & Latins. Et comme il avoit un furieux panchant pour la Poësie, il ne se contenta pas de lire les Poëtes, mais il tâcha de les imiter; Et avant qu'il eût atteint l'âge vingt ans, il avoit composé presque tous les vers, qui sont compris dans le recueil qu'il fit en suite imprimer, & qu'il dédia à son Précepteur. Catulle, & Ovide étoient ceux qu'il avoit pour modéle, & à leur exemple, il employa dans ses Epigrammes diverses expressions qui n'étoient pas aussi honnêtes, & aussi modestes qu'il eût été à souhaiter. Mais il les a condamnées, & il a fait ce qu'il a pû pour supprimer entierement ces poësies. Et si elles se trouvent encore dans les Bibliotéques, c'est par un destin contraire à celuy des autres Livres: Car au lieu que d'ordinaire les hommes font tous leurs efforts, pour détruire, & pour abolir les Ecrits de leurs ennemis, la haine de

ceux de Béze a fait vivre ces malheureuſes Epigrammes, & en a procuré diverſes Editions, à deſſein de conſerver le ſouvenir des fautes de ſa jeuneſſe. Mais leur malice n'a pas été capable de ternir l'éclat de ſa reputation, Et comme depuis il donna un Employ plus honnête, & plus noble à ſa Muſe, & qu'il l'occupa à chanter les loüanges de Dieu, par ce moyen il repara ſi heureuſement les deſordres de ſa vie paſſée, que ſa converſion luy attira l'Eſtime, & l'amour des gens de bien ſur la Terre, & réjouït les Anges dans le Ciel.

A l'âge de 20. ans il prit ſes dégrez de licence, & étant retourné à Paris, il y fut reçeu par ſes parens, & ſur tout par l'Abbé de Fremont ſon Oncle, avec mille témoignages d'amitié. Alors ſon autre Oncle, qui étoit Conſeiller au Parlement de Paris étoit mort, & celuy-cy avoit déja réſigné à Béze deux bénéfices de ſept

sept cent écus de revenu, & il le regardoit comme son successeur en son Abbaïe, dont il retiroit cinq mille écus toutes les années. Béze avoit aussi un autre Oncle, accablé d'une infinité de maux, qui luy avoit destiné deux autres bénéfices dont il étoit pourvû. Quoy que Béze fût dans la fleur de sa jeunesse, & qu'il manquât d'expérience, & de conseil, il ne laissa pas de connoître que le monde ne luy offroit tous ces biens, & tous ces avantages, que pour le perdre, & pour le retenir dans la Religion où il étoit né. Mais comme il aimoit les plaisirs, qu'il avoit un extrême attachement pour la Poësie, & que mêmes l'Edition de ses Epigrammes luy avoit déja attiré l'Estime des Savans, il avoit peine de renoncer à ses divertissemens, & à la gloire que ses occupations luy pouvoient acquerir dans le Monde, pour se donner à la véritable piété.

Il resolut pourtant de surmonter tous les obstacles qui s'opposoient à sa conversion, & de suivre généreusement la voix du Ciel, qui l'appelloit à faire profession de la créance, qui luy avoit été inspirée dés ses tendres années, par son illustre Précepteur; Et parce qu'il appréhendoit de tomber dans le péché, que la jeunesse a tant de peine à vaincre, il se maria: mais il tint son mariage secret, & ne le communiqua qu'à Laurent de Normandie, & à Jean Crispin, qui étoient deux fameux Jurisconsultes, & ses intimes amis. Il crût qu'il devoit en user ainsi, pour ne pas scandalizer ceux qui le voioient pourvû de quelques bénéfices, & pour ne perdre pas le bien d'Eglise dont il jouïssoit.

Cependant il promit à sa femme, qu'il l'épouseroit publiquement dés que l'occasion s'en présenteroit, & qu'il ne prendroit

droit jamais les ordres de l'Egliſe Romaine. Et il luy tint la parole qu'il luy avoit donnée, car il rejetta avec tant de force, & de généroſité tous les honneurs, & tous les biens qu'on luy offrit, que ſes amis qui ne ſavoient pas les ſentimens de ſon cœur, s'étonnant de luy voir refuſer de ſi grands avantages, ſe mocquoient de luy, & l'appelloient en raillant le nouveau philoſophe.

Mais quelque convaincu qu'il fût des erreurs de l'Egliſe Romaine, il n'avoit pas la force de rompre les liens qui l'y retenoient. Comme il étoit dans ce malheureux état, Dieu eut pitié de luy, & le ramena dans le bon chemin. Car il luy envoya une grande maladie, qui l'obligea de penſer à ſa conſcience; de ſorte que profitant des chatimens du Ciel, & déteſtant ſa conduite paſſée, il renouvella le vœu qu'il avoit fait de ſe donner tout en-

tier à Dieu, & d'embrasser ouvertement la véritable Religion. Il disoit à ses amis, qu'au milieu de ses maux il versoit sa douleur dans le sein de Dieu, luy adressant ces paroles de David. *Tire mon ame de cette prison, afin que je béniſſe ton Nom.*

Dés qu'il put quitter le lit, mépriſant les biens immenses qne son Oncle luy offroit,& rompant toutes les chaînes qui l'attachoient au Monde, & au péché; il renonça à ses amis, à ses parens, à sa patrie, & à toutes les Grandeurs de la Terre, pour suivre Jésus Christ,& s'alla retirer à Genéve, où il arriva au mois de Novembre 1548, & où son mariage fut béni en préſence de toute l'Egliſe.

Or comme Jean Criſpin dont nous avons déja parlé, peu de tems auparavant étoit auſſi venu demeurer à Genéve, ils firent deſſein tous deux de s'attacher à quelque occupation qui pût leur donner

donner le moyen de subsister. Et dans cette veüe, ils s'associérent, pour acquerir une imprimerie, & pour exercer la profession d'imprimeur, l'un, & l'autre avoient toutes les qualitez nécessaires, pour s'acquiter dignement de cét employ : Car non seulement ils étoient extrêmement sçavans, mais encore trés-industrieux. Crispin dans sa jeunesse avoit été le secretaire de cét illustre Jurisconsulte, Charles de Moulin, & depuis Advocat au Parlement de Paris. Aussi a-t-il tenu un rang honorable parmi les célébres Imprimeurs, & il a mis au jour plusieurs livres des Autheurs Grecs, & Latins, & il en a composé luy même d'admirables ; Car c'est à ses soins, que le public doit l'histoire des Martyrs, ce Livre incomparable, qui est le Chef-d'œuvre de ses excellens travaux. Mais quant à Béze, Dieu l'appelloit à des emplois plus considérables : Car à-

vant que de mettre à execution leur projet, Béze voulut aller à Tubingue rendre visite à Wolmar qui étoit alors Conseiller du Duc de Wirtemberg. Il ne fut pas plûtôt de retour de ce voyage, qu'il fut recerché par l'Academie de Lausanne pour remplir la chaire de Professeur en la Langue Grecque, & comme les Seigneurs de Berne approuvérent ce choix, Béze jugeant que la Providence de Dieu le destinoit à cette charge, s'en alla à Lausanne.

Il y avoit alors en cette ville-là plusieurs excellens hommes, sçavoir Pierre Viret, Jean Ribbit, Jean-Raimond Merlin, Quintin Claude, François Hottoman, Jean Tagaut, Claude Prevôt, François Beraut, Jean Randon & Maturin Cordier. Tous ces grands personnages conceurent une si parfaite estime, & une amitié si tendre pour Béze, que comme il ne vivoit qu'en eux, il sembloit

bloit aussi qu'ils ne vivoient qu'en luy.

Or parce que la vie de tous les hommes, & sur tout des fidéles, est exposée à une infinité de miséres, de troubles, & de chagrins, il s'attacha à méditer l'histoire d'Abraham, afin qu'elle luy fût une leçon de constance, & de fermeté : & pour s'imprimer plus profondément dans l'Esprit toutes les avantures de ce grand Patriarche, il en fit le sujet d'une Tragédie qu'il composa en vers François, à laquelle il donna le tître du Sacrifice d'Abraham. Ce poéme fut receu du public avec tant d'applaudissement, qu'on ne sauroit conter toutes les diverses éditions qui en ont été faites. En 1598. il fut traduit en Latin, par Jacques Jacomot, & depuis par Jacques Brunot.

Il faisoit autant de visites à Calvin, que son loisir, & ses occupations le luy pouvoient permettre

mettre; Et comme Calvin l'exhortoit continüellement d'employer à la gloire de Dieu, & à l'édification de son Eglise les talens qu'il avoit receus du Ciel, il s'attacha suivant son désir, à achever de mettre en vers François, les Pseaumes qui n'avoient pas été traduits par Marot, & il les donna au public en l'année 1561, & mêmes ils furent imprimez en France avec permission, & privilége du Roy.

Quelque tems aprés qu'il fut à Lausanne, il fut attaqué de la peste; Mais comme Dieu avoit resolu de servir de luy pour avancer son Régne, il ne voulut pas alors le retirer à soy. Dés qu'il fut relevé de cette dangereuse maladie, il ne se contenta pas de remercier Dieu de ce grand bienfait en son particulier, mais il voulut que toute l'Eglise fut témoin de sa reconnoissance. Et pour cét effet, il fit imprimer une Ode en vers François, qui depuis

fut

fut mise en Musique, & qui a été longtems en la bouche de toutes les Eglises de France ; Etiene Todele l'un des plus fameux Poétes de la Pleïade a marqué cét évenement de la vie de Béze dans ces quatre vers.

Béze fut lors de la peste accueilli,
Qu'il retouchoit cette harpe immortelle :
Mais pourquoi fut Béze d'elle assailli ?
Béze assailloit la peste à tous mortelle.

Or parce que Lélius Socin, & Sebastien Castalion décrioient étrangement Calvin, & les Seigneurs de Genéve, & soûlevoient le Ciel, & la Terre contre eux, de ce qu'ils avoient fait brûler l'impië Servet, qui avoit enseigné de vive voix, & par écrit les exécrables hérésies des Arriens, des Sabelliens, & des Samosaténiens,

niens, & qui avoit vomi une infinité de blasphémes contre la Sainte Trinité, & contre nôtre Seigneur Jésus-Christ, Béze écrivit un Livre des peines que l'on doit faire souffrir aux hérétiques, où il justifia la conduite de la République de Genéve, & il réfuta les erreurs de Socin, & de Castalion, qui sous le nom supposé de Bellius & de Monfort, soûtenoient qu'en matiére de Religion il étoit permis à chacun de raisonner à la mode des Académiciens, de croire ce que l'on trouvoit de plus vray-semblable, & d'embrasser le parti que l'on vouloit. Il fit aussi une briéve explication de la Doctrine de la Prédestination. Il repondit à Joachim Westphal, pour défendre la véritable doctrine de la Céne du Seigneur. Il s'opposa à l'entreprise de Castalion, qui vouloit détruire le Dogme de l'Election éternelle; Et composa deux Dialogues sur cette même

me matiére contre Tilleman Heshusius.

Or comme il étoit naturellement gay, & enjoüé, dans ces dialogues, il avoit mêlé parmi ses raisonnemens certaines railleries, qui ne convenoient pas à la Majesté du sujet auguste qu'il traittoit. Mais étant dans un âge plus meur, il corrigea ces écrits, & tous les autres de cette nature, & il en osta tous les jeux d'esprit, & tous les bons mots qui luy étoient échappez dans sa jeunesse.

Au reste environ quatre cents personnes de la Religion s'étant assemblez de nuit à Paris le 4. de Septembre 1557. pour ouïr la parole de Dieu, & pour célébrer la Sainte Céne, leurs ennemis les découvrirent, en prirent un grand nombre, & en firent brûler quelques uns, & destinoient au même supplice les autres malheureux dont ils s'étoient saisis. An 1557.

Comme on crût qu'il n'y avoit point

point d'autre reméde à ce mal, que d'exhorter les Princes Proteſtans d'Allemagne, d'intercéder en leur faveur auprés de Henry II. Farel, Béze, & Jean Budé, furent envoyez * à l'Electeur Palatin, au Lantgrave de Heſſe, & au Duc de Witemberg, & ils les obligérent de dépécher inceſſamment leurs Ambaſſadeurs au Roy, pour tâcher de garentir ces infortunez priſonniers du péril qui leur pendoit ſur la tête : Mais la haine implacable, que la plus part des Courtiſans avoient conçeuë contre la véritable piété, empécha le bon effet que l'on pouvoit eſpérer de cette Ambaſſade. Quoy que le voyage de Béze n'eût pas le ſuccés qu'il ſouhaitoit il ne fut pas marri de l'avoir fait, ſur tout parce qu'il luy avoit donné le moyen de voir Melanchton, & de s'entretenir avec luy.

* *Farel fut envoié de Neufchatel, Béze de Lauſanne, Jean Budé fils du Grand Guillaume Budé, de Genéve.*

Aprés que Béze eut exercé pendant dix ans, la charge de Pro-

Professeur en Grec à Lausanne, il quitta cet Employ du consentement des Seigneurs de Berne, qui eurent toujours beaucoup d'estime, & d'amour pour luy. Béze de son côté ne manqua jamais de leur rendre tout le respect qui leur étoit deu, & conserva une extrême affection pour Lausanne, où il avoit des amis qui luy étoient si chers, qu'il les alloit voir aussi souvent que ses occupations le luy pouvoient permettre. Et ses visites étoient un si grand sujet de joye pour tous les habitans de cette Ville-là, que le jour de son arrivée il alloient au devant de luy en foule, & comme en procession.

Béze ayant quitté Lausanne An 1559.
vint à Genéve, & il s'attacha si fort à Calvin, qu'il ne le quittoit presque jamais: La conversation de ce grand homme luy fut si avantageuse, qu'il y fit des progrés incroyables, & en la doctrine, & en la connoissance de la disci-

diſcipline Eccléſiaſtique. Mais cela ne l'empéchoit point de faire des Leçons en la langue Grecque : Car il expliqua publiquement quelques oraiſons de Démoſténe,& quelques Livres d'Ariſtote.

Peu de tems aprés qu'il fut arrivé à Genéve, il fut choiſi pour remplir la place de Claude Dupont Miniſtre de cette Egliſe, & pour enſeigner la Théologie, & on le nomma Recteur de la nouvelle Académie qui y avoit été établie par le conſeil, & les ſoins de Calvin.

A peine Beze eut-il commencé à faire les fonctions de ces charges, qu'il fut prié par des Seigneurs François de la premiére qualité, de ſe tranſporter auprés d'Antoine Roy de Navarre, pour luy communiquer des affaires de la derniére conſequence, & ſur tout pour luy inſpirer le deſſein d'embraſſer la véritable Religion. Car comme ceux qui en

en faisoient profession étoient condamnez à être brulez tout vifs, & que l'on exerçoit d'horribles crüautez contr'eux dans tous les endroits de la France, on esperoit, que cette persécution pourroit cesser, si le premier Prince du sang Royal se rangeoit de leur party, & s'il se réveilloit de la profonde léthargie, où il sembloit enseveli, & qui lui faisoit mener la vie d'un simple particulier.

L'événement répondit au dessein de ceux qui avoient employé Beze à un Ouvrage si important. Car François II. étant mort à Orléans le 5. Decembre 1561. Le Roy de Navarre assisté du Prince de Condé son frere, de l'Admiral de Chatillon, d'Andelot, & de plusieurs autres Seigneurs, obtint de Charles IX. son successeur des Edits qui mettoient ses sujets de la Religion à couvert de la rage de leurs ennemis, & des supplices qu'on leur faisoit endurer de tous côtez; An 1559.

tez; Et comme la diverſité des ſentimens ſur les Articles de la Religion avoit cauſé tous les deſordres de l'Etat, il fut reſolu que des perſonnes choiſies de l'une, & de l'autre créance, s'aſſembleroient à Poiſſy pour convenir de quelque accommodement, qui fût capable reünir, & de ſatisfaire les deux parties.

Pour aſſiſter à ce Colloque, Béze ſe rendit à Paris le 20. d'Aouſt 1561. ſuivant le déſir du Roy de Navarre, & du Prince de Condé, Nicolas Gallas, Auguſtin Marlorat, Jean Raymond Merlin, François de Saint Paul, Jean Malot, Jean de l'Epine, Claude de la Buiſſiére, Nicolas Folius, Matthieu Virel, Jean Tournay, & Nicolas Barbaſt y arrivérent en même tems avec ſauf-conduit, & enfin Pierre Vermil, dit Martyr, Profeſſeur en Théologie à Zurich, ayant été mandé par la Reine, s'y rendit auſſi.

Avant que le Colloque commen-

mençât, Béze fut introduit dans la Chambre du Roy de Navarre, où étoient la Reine, le Prince de Condé, & les Cardinaux de Bourbon & de Lorraine. Il fut fort bien reçeu de la Reine, qui luy dit avec un air obligeant, qu'elle souhaitoit qu'il travaillât à rétablir l'union, & la concorde dans le Royaume. Mais le Cardinal de Lorraine luy parla avecque hauteur, & avec fierté ; Car aprés l'avoir exhorté de faire tout ses efforts, pour terminer les differens de la Religion, *Comme vous avez causé*, luy dit-il, *tous les troubles de l'Etat, employez-vous de bonne foy à calmer l'Orage que vous auez excité.* A quoy Béze répondit, qu'il étoit trop peu de chose dans le monde, pour étre capable d'exciter des émotions dans un aussi grand, & aussi puissant Royaume que la France ; que bien loin d'étre un instrument de discorde, son plus grand soin avoit toujours été de l'étein-

l'éteindre, & de l'étouffer ; Et il protesta qu'aprés s'être acquité de ce que la piété envers Dieu exigeoit de luy, il ne manqueroit jamais de rendre au Roy, & à sa patrie ce qu'il leur devoit.

En-suite la Reine ayant demandé à Béze s'il avoit mis au jour quelque Livre en François, *rien*, luy dit-il, *hormis les Pseaumes, & un petit Traitté que j'ay fait pour répondre à la Confession du Duc de Sommerset* : Surquoy le Cardinal prit occasion de reprocher à Béze, qu'en quelque endroit de ses Livres il avoit écrit, qu'il ne faloit chercher Jesus-Christ en la Céne, que comme il étoit avant qu'il nacquît de la Vierge, & qu'on ne le trouveroit pas plûtôt dans ce Sacrement que dans la bouë. Mais Béze détestant la derniére partie de cette accusation, comme un blasphéme, répondit, qu'il n'y eut jamais aucun Chrétien qui fût capable d'écrire, ny de penser une sem-

Christum esse in Cœnâ, sicut in Cœno.

bla-

blable impiété. Et quant à l'autre propoſition, il ſoûtint qu'elle étoit véritable, pourvû qu'on l'expliquât comme il faut. *Car*, dit-il, *puis qu'il eſt certain que Ieſus Chriſt a été le Chef de l'Egliſe depuis le commencement du monde, il eſt viſible que la communion qu'elle a auec Ieſus-Chriſt ne doit pas étre reſtrainte au tems qui s'eſt écoulé depuis ſon Incarnation. En effet ſa mort a ſauvé également les Anciens fidéles, & les Chrêtiens, & a toûjours été préſente aux yeux de la foy. Abraham a veu le jour du Seigneur, & s'en eſt réjoüi. Et les Iuifs ont tous mangé d'une même viande ſpirituelle, & tous beu d'un même breuvage ſpirituel, car ils beuvoient de l'eau de la Pierre ſpirituelle, qui les ſuivoit, & Ieſus-Chriſt étoit cette Pierre.* Iean 8. 56. 1. Cor. 10. 3.

Le Cardinal témoigna qu'il conſentoit à la doctrine de Béze, & y ajoûta ce paſſage de l'Apocalypſe, *l'Agneau a été immolé depuis la création du Monde.* Béze ayant

ayant en-ſuite repris ſon diſcours, s'étendit ſur les differences qu'il y avoit entre l'Ancienne, & la Nouvelle Alliance, & comme il fut tombé ſur l'explication de ces paroles, *Cecy eſt mon corps, Ie ſçay*, luy dit le Cardinal, *que nous ne ſommes pas d'accord ſur cet Article, & qu'on ne conuient pas du ſens de ce paſſage. Cette diuerſité de ſentiment*, repondit Béze, *eſt le ſujet de la douleur de tous les gens de bien. Mais puiſque Dieu a permis que cette queſtion nous diuisât les uns des autres, il vaut bien mieux avoüer ce malheur, que de le diſſimuler, & je trahirois ma conſcience, ſi je faiſois ſemblant que nous ſommes d'accord, quoy que nôtre Doctrine ſoit ſi oppoſée. Ie crois*, repliqua le Cardinal, *que le pain de la Sainte Céne eſt le corps du Seigneur, C'eſt ainſi*, repartit Béze, *que nôtre Seigneur a parlé; mais la difficulté conſiſte à ſauoir en quelle maniére le pain eſt appellé le corps de Ieſus-Chriſt, car le verbe*, Etre, *a di-*

a diverſes ſignifications. En-ſuite Béze ayant parlé des Expreſſions Sacramentales, le Cardinal fit connoître qu'il n'étoit pas extrémement éloigné de l'explication que Béze donnoit à cette matiére.

Aprés quoy Béze continüant ſon diſcours, *toute la controuerſe*, dit-il, *de la Céne du Seigneur ſe peut reduire à quatre Articles, Car on diſpute premiérement des Signes.* En ſecond lieu, *De la choſe ſignifiée.* En troiſiéme lieu, *De l'union des Signes, auec la choſe ſignifiée.* En quatriéme lieu, *De la participation des Signes, & de la choſe ſignifiée. Nous ne ſommes pas d'accord en ce qui regarde le premier point, Car vous croyez que dans le Sacrement, il n'y a point d'autres ſignes que quelques accidens ſans ſubſtance, & nous ſoûtenons, que la ſubſtance du pain, & du vin demeure dans le pain, & dans le vin de la Céne.*

En cet endroit le Cardinal ayant

ayant interrompu Béze, luy dit, qu'il ne luy seroit pas mal aisé de prouver la Transubstantiation; mais il ajoûta que leurs Théologiens y avoient eu recours sans aucune nécessité, & qu'il ne croyoit pas que l'on deût se diviser pour si peu de chose.

Quant au second Chef, continüa Béze, *nous croyons que le corps de nôtre Seigneur qui a été crucifié pour nous, nous est représenté par le pain, & son sang qui a été répandu pour nôtre salut, nous est figuré par le vin: Et que par conséquent, nous devons chercher Iesus-Christ dans le Ciel par la foy, & qu'il nous est donné aussi véritablement, que la communion que nous avons avec les signes est réelle, & veritable. Car non seulement nous participons au mérite de Iesus-Christ, mais à Iesus-Christ luy même. En verité*, dit alors le Cardinal, *I'ay beaucoup de joye de vous entendre parler de cette façon; car je m'étois persuadé que vous n'aviez pas des*

sentimens

sentimens si raisonnables sur cette matière. Aprés quoy Béze reprenant son discours ; *Pour le troisiéme point*, dit-il, *Nous soûtenons que la substance naturelle du pain n'est ni détruite, ni changée en sorte que le pain, & le vin ne cessent point d'être ce qu'ils sont, & que la prononciation de certaines paroles, jointe à l'intention de celuy qui les profére, n'est pas capable d'y introduire le corps & le sang de Iesus-Christ, & d'en faire évanoüir la matiére du pain, & du vin. Mais en même tems, nous disons que par une vertu & une efficace divine, le pain & le vin sont des Sacremens, qui signifient, représentent, & communiquent le veritable sang de nôtre Sauveur, qui nous a fait connoître sa volonté dans sa parole. Lors donc que l'on célébre la sainte Cene, de la maniére que le Seigneur nous l'a ordonné, le corps, & le sang de Iesus-Christ s'y trouvent présents, & nous y participons par la foy. Et pour avoir communion avec*

luy, il n'eſt pas neceſſaire qu'il ſoit ſous les accidens du pain, & du vin, ni dans la ſubſtance du pain, & du vin, ni en quelque autre endroit que dans le Ciel, où il eſt monté, & où ſon humanité habite & eſt contenuë, juſques à ce qu'un jour il vienne pour juger les vivans, & les morts.

Le Cardinal tombant d'accord de ce qu'il venoit d'entendre, déclara qu'il n'approuvoit nullement le Dogme de la Tranſubſtantiatiõ, & aſſura qu'il ne faloit chercher Jeſus Chriſt que dans le Ciel: Mais il fit connoître qu'il ſavoit que pluſieurs Allemans n'étoient pas en ce point de nôtre avis. *Il eſt vray*, répondit Béze, *qu'en Allemagne, il y en a pluſieurs qui ne s'accordent pas avec nous, ſur la queſtion de la Sainte Cene. Mais nous condamnons tous également la doctrine de la Tranſubſtantiation. Eh quoy!* repliqua le Cardinal, *reconnoiſſez-vous, que vous participez véritablement, & ſubſtantielle-*

ment

ment au corps, & au sang de Iesus Christ? C'est, reprit Béze, *le dernier point qu'il me restoit à expliquer. Nous croyons que les signes visibles sont touchez par la main, & mangez par la bouche; & quant à la chose signifiée, c'est à dire, au corps, & au sang de Iesus-Christ, qu'il est veritablement offert à tous, & reçeu par la foy, aussi véritablement que si nous étions joints à Iesus Christ naturellement.* Aprés cet entretien le Cardinal ayant témoigné à la Reine qu'il étoit extrémement satisfait de toute la Doctrine, & des sentimens de Béze, dit qu'il esperoit que le Colloque produiroit tous les avantages que l'on en pouvoit souhaiter, pourveu que les choses s'y traitassent doucement, & raisonnablement.

Lors que Béze se retira, *j'ay bien de la joye*, luy dit le Cardinal, *de vous auoir ouï parler, & j'espére que le Colloque qui a été convoqué, trouvera sans peine quelque*

accommodement, qui mettra fin à tous les differens que la Religion a fait naître. En suite Béze prenant congé de luy, *Ie vous remercie*, luy dit-il, *de la bõté que vous m'auez témoignée, je vous conjure de vouloir perséverer dans les bons sentimens que vous avez, & je vous promets que j'employeray tous les dons que j'ay receus de Dieu, pour faire reüssir le saint Ouurage auquel je suis appellé.*

Le 4. de Septembre l'assemblée commença dans le grand Refectoire des Nonains à Poissy, le Roy y assista, avec la Reine mére, Le Duc d'Orleans son frére, Marguerite sa sœur, le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & divers autres Seigneurs, & les Conseillers d'Estat. Il y avoit environ quarante Prélats, avec des Théologiens choisis, & les Cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Chatillon, de Lorraine, d'Armagnac, & de Guise. D'autre part tous les Ministres des Egli-

ses

ſes Réformées que nous avons déja nommez s'y trouvérent auſſi. Aprés que le Roy eut propoſé en peu de mots le ſujet, pour lequel il avoit convoqué cette Aſſemblée, & que le Chancelier de l'Hôpital eut déclaré plus au long l'intention de S. M. Béze ayant eu ordre de parler, dit au Roy, Que puiſque le bon ſuccés de toute ſorte d'entrepriſes dépendoit de l'aſſiſtance du Seigneur, il croyoit que ſa Majeſté ne trouveroit pas mauvais que l'on commençât cette Conférance par l'Invocation du nom de Dieu : Et s'étant mis à genoux, & ayant fait la priére, il exagéra le bonheur de ſes ſujets de la Religion, qui non ſeulement avoient l'avantage de pouvoir s'approcher de leur Prince, aprés avoir été privez pendant ſi long-tems d'un bien qu'ils avoient ſouhaité avec tant d'ardeur, mais encore qui eſpéroient d'étre regardez d'un œil favorable par ſa Majeſté, &

être écoutez, en la plus illustre compagnie qui fût au monde; En suite il témoigna combien ils souhaitoient que leurs services luy fussent agréables, & qu'il plût à Dieu de se servir de son authorité Royalle pour mettre fin à tous les troubles qui avoient causé la mort à un si grand nombre de personnes dans son Royaume; & il fit voir combien l'on agissoit injustement contre eux, de les vouloir faire passer pour des séditieux, des ambitieux, & des perturbateurs de la tranquillité publique. Mais que quelques efforts que l'on fît pour les noircir & les perdre, & quelques vils, & mépriſables qu'ils fussent, comme leur conscience les assuroit de la justice de leur cause, ils étoient persuadez, que Dieu les garantiroit de tous les dangers dont ils étoient menacez, & que sa Majesté auroit la bonté de les prendre sous sa protection. Et s'étant tourné du côté de la Reine,

ne, il luy fit connoître qu'il avoit confiance en sa justice aussi bien qu'en celle des Princes du sang, & des autres Seigneurs, & Conseillers d'Etat qui composoient cette auguste Assemblée.

Puis s'adressant aux Prélats, il leur dit, qu'il espéroit qu'ils s'efforceroient plûtôt d'éclaircir la vérité que de l'obscurcir, & d'empêcher que le mal ne gagnât plus avant, que de le rendre incurable. *C'est l'opinion que nous avons de vous*, Messieurs, ajoûta-il, *vous conjurant au nom de ce grand Dieu qui nous a assemblez en ce lieu, & qui sera le Juge de nos pensées, & de nos paroles, que vous ensevelissiez dans un profond oubly tout ce qui a été écrit, ou fait, pendant quarante ans. & que vous travailliez de tout vôtre pouvoir, à établir la concorde parmi nous. De nôtre côté nous nous sommez rendus ici, dans le dessein d'acheuer cette loüable, & sainte entreprise, & nous n'y apporterons qu'un esprit traitable, & prêt*

à recevoir tout ce qui sera prouvé par la parole de Dieu, & à condamner toutes les doctrines fausses, soit de nôtre côté, ou du vôtre. Ne croyez pas que nous prétendions régner, ni mêmes être égaux à vous. Nous ne désirons autre chose, si ce n'est que les ruïnes de Ierusalem soient reparées, que son Temple spirituël soit relevé, que la maison de Dieu, qui est bâtie de pierres vives, soit remise en son entier, que les troupeaux épars soient ralliez, & recuillis en la bergérie de ce Souverain, & unique Pasteur. Voila nôtre dessein, voila tout nôtre désir, Messieurs, & si vous ne l'avez pas crû, nous espérons que vous en serez persuadez, quand nous aurons conféré amiablement ensemble, & plût à Dieu qu'au lieu d'entrer en dispute, & de nous attaquer les uns les autres, par des argumens contraires, nous puissions tous, d'une commune voix, chanter un Cantique au Seigneur, & nous tendre les mains les uns aux autres, comme il est arrivé quelquefois

fois entre les armées prêtes à donner bataille.

Puis ayant déclaré en quoy nous étions d'accord avec les Catholiques Romains, & en quoy nous leur étions contraires, il expliqua, & prouva les principaux articles de nôtre créance, d'une maniére convenable au lieu, & au tems où il parloit. Et sur-tout il s'attacha à montrer, que nôtre Religion nous apprend le respet, & l'obéïssance qui est deüe aux Rois, & aux Souverains, & que les rebelles aux ordres de leurs Princes n'ont pas de plus grands ennemis que nous. Enfin aprés avoir souhaité que Dieu fît une pareille grace à sa Majesté, que celle qu'il fit au petit Roy Josias, & que la Reyne imitant l'Exemple de Clotilde établît dans le Royaume la connoissance de la véritable Religion, il mit fin à son discours. Et parce que en parlant, il dit que Jesus-Christ est aussi éloigné du

pain, & du vin de la Céne que le Ciel eſt éloigné de la terre, les Prélats en murmurérent étrangement. Mais enfin le tumulte étant appaisé, il s'approcha du Roy, avec un profond reſpet, & luy préſenta la Confeſſion de foy des Egliſes de France, qui avoit été dreſsée dés l'année 1555.

Le Cardinal de Tournon tout indigné, & avec une voix tremblante & qui marquoit une grande colére, s'emporta fort contre les Miniſtres, qu'il appelloit les nouveaux Evangeliſtes, & pria le Roy de ne ſe laiſſer point gagner par leurs perſuaſions, de demeurer ferme dans la Religion de ſes ancétres, & de ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce que les Prélats euſſent répondu à ce qu'il avoit oüy, diſant qu'alors le Roy, & toute l'aſſemblée reconnoîtroient, combien il y avoit de difference entre la vérité, & le menſonge. Voilà de quelle maniére l'on commença le Colloque.

Or d'autant que le discours de Béze avoit extrêmement irrité les Prélats, il écrivit depuis à la Reine en son particulier, & luy rendit raison des doctrines qui pouvoient les avoir choquez, & qu'il n'avoit pas eu le tems d'éclaircir. Dans cette Lettre, il luy déclara, qu'il ne croyoit pas que Jésus Christ fût exclus du Sacrement de la Céne, & qu'au contraire, il reconnoissoit que ce mystére vénérable a été établi par le fils de Dieu, afin que nous fussions faits participans de la substance de son vray corps, & de son vray sang, & que par ce moyen, nous fussions unis plus étroitement avec luy dans la vie éternelle. Mais il soûtenoit, que quoy que Jésus-Christ fut véritablement dans la Céne, son corps qui est dans le Ciel borné d'un lieu, & d'un espace, ne se joignoit pas avec le pain; parce qu'aprés sa resurrection il avoit conversé avec ses disciples sur la terre pendant

dant quarante jours, & que depuis ce tems-là, il n'étoit plus descendu en ce bas monde : Que Saint Augustin est de ce sentiment, lors qu'il dit, que l'humanité de Jésus-Christ est au Ciel, mais que sa Divinité est par tout; Et il prouvoit la même chose par l'authorité de Vigilius Evêque de Trente, qui a écrit il y a plus de mille ans contre Eutiches en ces termes, *Le fils unique de Dieu, qui a aussi été fait homme, est contenu en un lieu seul, quant à ce qui regarde la nature de la chair, mais il n'est contenu en aucun lieu, quant à la nature de la Divinité.*

L'on recommença le Colloque le 18. de Septembre, & le Roy, la Reine, le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & plusieurs autres, y assistérent, mais en plus petit nombre. Le Cardinal de Lorraine y fit un long discours, où il soûtint de tout son pouvoir la Religion Romaine, & tâcha de montrer qu'elle n'avoit point d'abus

d'abus, ny d'erreurs qu'il falût réformer, & qu'elle devoit retenir conſtamment toutes les doctrines qui étoient enſeignées dans ſa Communion. Le Cardinal ayant fini, Béze demanda, qu'il luy fût permis de répondre ſur le champ; Car les Miniſtres apprehendoient, qu'aprés ce jour-là l'on ne voulut plus s'aſſembler, ni les entendre. En effet, le bruit couroit, que bien-loin que les Catholiques Romains vouluſſent continuër la conférance avec ceux de la Religion, les Prélats devoient lancer ſur eux les foudres de leur Excommunication. Outre que comme quelques uns des Miniſtres croyoient que Béze avoit mêlé, dans ſon diſcours des choſes qui pouvoient choquer les Théologiens d'Allemagne, ils craignoient que les Catholiques Romains ne vouluſſent éluder la conférence, ſe contentant d'en avoir remporté cét avantage, que les choſes

ſes qui s'y étoient paſsées, étoient capables d'allumer la guerre, & la diſcorde entre les Egliſes de France, & celles d'Allemagne. Mais Béze ne pût pas obtenir ce qu'il demandoit, & le Roy remit l'action à un autre jour.

Mais d'autant que l'on trainoit les choſes en longueur, les Miniſtres demandérent au Roy, qu'il leur fût permis de continuër la conférance qui avoit été commencée; Ce qui leur ayant été accordé, le 24. de Septembre, ils ſe préſenterent au nombre de douze devant la Reyne. (Car le Roy n'y étoit pas,) Le Roy de Navarre, la Reine ſa femme, & quelques autres, & l'on tint alors le Colloque non pas en public, mais en particulier. Le Cardinal de Lorraine ayant dit, que cette aſſemblée n'avoit été convoquée, qu'afin que les Miniſtres puſſent répondre au diſcours qu'il avoit fait à la derniere conférance, Béze parla avec beaucoup de clarté, & d'é-

d'éloquence, de l'Eglise, & de la Céne du Seigneur, qui étoient les deux points, où le Cardinal avoit le plus insisté. Aprés quoy Claude D'Epense Docteur de Sorbonne ayant eu ordre du Cardinal de répondre à ce que Béze avoit dit, prit la parole, & s'étendit sur la vocation ordinaire, & extraordinaire des Pasteurs, & en suite traitta la matiére des Traditions, & la controverse de la Céne du Seigneur.

Comme Béze se mettoit en état de refuter le discours de D'Epense, Claude de Saintes s'étant levé, repeta en des termes injurieux les mêmes choses, que D'Epense avoit proposées, & soûtint que les Traditions étoient plus assurées que l'Ecriture Sainte, & pour le prouver, il allégua un passage de Tertullien. Béze ayant fait voir que des discours semblables à ceux qui venoient d'étre prononcez, n'étoient pas propres à procurer l'union, & la concor-

concorde qui étoit le but du Colloque; pria la Reyne qu'elle eût la bonté d'empécher un pareil desordre, & d'imposer silence à ceux qui les attaqueroient avec tant d'emportement.

Aprés quoy il répondit à ce qui avoit été allégué par D'Epense, & dit que quant à la vocation légitime, l'imposition des mains n'en étoit pas une marque néceſſaire. Que les principales marques étoient l'élection, & l'information touchant les mœurs, & la doctrine; Qu'il ne faloit pas trouver étrange, s'ils n'avoient pas reçeu l'Imposition des mains de l'Egliſe Romaine; qu'ils ne l'auroient pas receüe de ceux dont ils n'approuvoient pas les mœurs dépravées, la superſtition, & la fauſſe doctrine, & que mêmes ils ne pouvoient pas eſpérer d'être approuvez par le parti qui attaquoit la vérité qu'ils défendoient; Que ſous l'ancienne Loy Dieu avoit ſuſcité

des

des Prophétes pour condamner la conduite des Sacrificateurs ordinaires ; & qu'ainſi il ne faloit pas s'étonner qu'en ce tems il eût envoyé extraordinairement ſes Serviteurs, puiſque les Miniſtres ordinaires négligeoient de faire leur devoir ; Qu'il n'étoit pas toûjours beſoin de miracles, pour confirmer la vocation extraordinaire, comme les exemples d'Iſaïe, d'Aggée, & de Zacharië, & de pluſieurs autres le faiſoient voir clairement. Enfin il montra qu'ils n'annonçoient point un Evangile nouveau, mais le même Evangile qui a été préché par les Apôtres & ratifié par une infinité de miracles : Et que comme il avoit demeuré dans les ténébres pendant pluſieurs ſiécles, ils l'avoient retiré de l'obſcurité, pour le produire à la lumiere, & pour le faire connoître à tout l'Univers.

Pour ce qui regarde les Traditions, il prouva que c'étoit un crime

crime de les égaler à l'Ecriture Sainte. Que l'authorité de Tertullien étoit alléguée mal à propos: Que Tertullien ayant à faire à des hérétiques qui étoient convaincus par des témoignages de la parole de Dieu, & qui pour soûtenir leurs erreurs, se servoient de quelques passages qu'ils avoient altérez, leur opposoit avec raison les Traditions de l'Eglise, qu'il disoit être d'un plus grand poids, que les visions de ces Esprits corrompus; Que quant à eux, on ne pouvoit pas prouver par la parole de Dieu, que leur doctrine fût fausse, & erronée, & qu'ainsi il n'y avoit pas lieu de leur opposer des Traditions qui ne fussent pas Apostoliques. Car lors que Tertullien disoit que les Hérétiques croyoient contre l'Ecriture sans l'Ecriture, il donnoit à connoître, que l'on doit les convaincre par l'Ecriture; Et en effet, Tertullien luy même, blâmoit ceux qui soûte-

soûtenoient que les Apôtres n'avoient pas compris dans leurs Ecrits tous les Dogmes néceſſaires pour le Salut. Enfin il montra que l'on ne pouvoit juger de la doctrine des Apôtres que par les livres des Apôtres, & que les Traditions des Catholiques Romains n'étoient pas Apoſtolique, puisque l'on ſçavoit, & par qui, & en quel tems, elles avoient été introduites dans l'Egliſe.

Claudes de Saintes, ayant repris la parole avec beaucoup de chaleur, & avec de grands cris; le Cardinal appréhenda que cette conteſtation, qui reſſembloit plûtôt à une quérelle, qu'à une conférence, n'ennüiât la Reine: C'eſt pourquoy il fit faire ſilence, & propoſa la queſtion de la Céne du Seigneur, proteſtant que les Prélats, & les Théologiens qui étoient préſents ne paſſeroient pas outre, que l'on n'en eût convenu. Puis il demanda aux Miniſtres, s'ils étoient prets de

ſouſ-

souscrire à la Confession d'Ausbourg. Béze ayant demandé à son tour si tous les Prélats y souscriroient aussi, le Cardinal ne fit aucune réponse, & ayant montré un Ecrit qui contenoit le sentiment de quelques Ministres d'Allemagne sur cette matiére, il pressa extrémement les Ministres qui étoient en l'assemblée, de vouloir se renger à cette opinion. Le Cardinal leur faisant cette proposition, croyoit leur tendre un piége, où ils tomberoient infailliblement. Car en cas qu'ils ne vouluſſent pas embrasser la Confession d'Ausbourg, il esperoit que ce refus feroit naître la division entr'eux, & les Allemans : Que si les Ministres l'approuvoient, ils s'imaginoit que ce seroit avoir remporté la victoire sur ses ennemis. Mais Béze évita ces écueils en luy répondant, qu'ils n'étoient envoyez de leurs Eglises, que pour deffendre la Confession qu'ils avoient pre-

presentée au Roy, & qu'il sembloit à propos de commencer par les choses les plus faciles, & que comme les Sacremens dépendent de la Doctrine, il faloit premiérement convenir des Dogmes de la Religion.

Mais parce que le Cardinal pressoit toûjours, qu'on luy donnât une réponse précise, & que les Ministres appréhendoient, que s'ils le refusoient absolument, il ne les accusât d'avoir rompu le Colloque, ils demandérent qu'on leur communiquât l'Ecrit qui leur avoit été montré, & qu'on leur donnât du tems pour le lire, & pour l'examiner. Alors on leur présenta l'article de la Céne, que le Cardinal dit être tiré de la Confession d'Ausbourg, & on le mit entre leurs mains, avec une consultation des Ministres de Saxe qui avoit été faite sur le même sujet. Aprés quoy le Colloque se sépara.

Le vingt sixiéme de Septembre

bre, on revint au Colloque, & Beze ayant parlé encore de la Vocation des Pasteurs, & de la Sainte Cene, le Cardinal ne pût souffrir ce qu'il avoit dit contre la Vocation des Eccléſiaſtiques de l'Egliſe Romaine, & s'écria qu'il manquoit au reſpet qu'il devoit à la Majeſté Royale : Mais Béze montra clairement, que ſon diſcours ne devoit choquer perſonne, car il fit remarquer que les Rois ne s'étoient attribüé le droit de nommer aux bénéfices vacans, & ne l'avoient ôté aux Eccléſiaſtiques, que parce qu'ils avoient long tems abusé de leur Vocation.

Le Cardinal ayant interrompu Béze, demanda de nouveau aux Miniſtres, pourquoy ils refuſoient de ſouſcrire à la Confeſſion d'Ausbourg : A quoy ils répondirent, que ſi les Catholiques Romains la vouloient recevoir, ce ſeroit le moyen de terminer bien tôt tous les differents

qui

qui les diviſoient les uns des autres, & ainſi ils priérent le Cardinal de dire s'il propoſoit cela de luy même, ou au nom de tous les Prélats. *Pour moy*, repartit le Cardinal, *je ne régle pas ma créance ſur celle des autres, & je fais profeſſion d'embraſſer toûjours la vérité, ſans conſidérer la main qui me la préſante. Mais*, repliqua Béze, *ſi vous refuſez d'approuuer cette Confeſſion, n'eſt il pas injuſte d'exiger de nous, que nous l'approuvions?*

Alors D'Epenſe reprit le diſcours de la Céne, que l'on avoit commencé, & employa contre les Miniſtres le mot de, *Subſtance*, dont Calvin s'étoit ſervi en l'explication de ce myſtére : A quoy il fut répondu, qu'en ſe ſervant du terme de *Subſtance*, on ne prétendoit pas enſeigner que le corps de Jeſus-Chriſt fut mangé d'une maniére groſſiére, & corporelle, mais ſeulement diſtinguer la Manducation imaginaire, de la vraye,

vraye, & de la ſpirituelle ; Et Martyr ayant continüé cette matiére, l'expliqua fort au long en la langue de ſon * païs. Mais le Cardinal l'interrompit à diverſes fois, diſant qu'il ne vouloit pas diſputer avec des gens qui ne parloient pas François. Cependant, D'Epenſe fut ſi ſatisfait de l'érudition de Martyr, qu'il luy donna ce témoignage qu'il n'y avoit point de Théologien de ſon tems, qui eût éclairci l'article de la Céne du Seigneur, avec autant de netteté, & de ſavoir que luy.

* En Italien.

Comme les Miniſtres ſe préparoient pour répondre à D'Epenſe, un certain Eſpagnol, * que l'on diſoit étre le Général des Jeſuites s'étant levé, parla prés d'une heure en Italien, & dit beaucoup de choſes injurieuſes aux Miniſtres, les appellant ſinges, renards & monſtres, & il remontra qu'ils ne devoient pas étre ouïs, mais qu'il faloit les ren-

* Lainés.

renvoyer au Concile de Trente; en ſuite paſſant à la controverſe de la Céne, il dit que Jeſus-Chriſt étoit préſent, dans l'Euchariſtie, comme un Roy qui ayant ordonné que l'on célébrât une fête, & que l'on fît tous les ans des jeux, & des réjouïſſances ſolemnelles en mémoire d'une Victoire, qu'il auroit remportée ſur ſes ennemis, y voudroit aſſiſter luy même, & y préſider. Et enfin ayant fait tous ſes efforts pour irriter la Reine contre les Miniſtres, il attira ſur luy la mocquerie des uns, & la colére des autres.

Mais Béze ne daignant pas répondre à toutes ſes injures, luy fit connoître que la Reine n'avoit pas beſoin des conſeils d'un Moine, & qu'elle ſauroit bien gouverner le Royaume ſans qu'il ſe mêlât de luy donner ſes avis. Aprés quoy Béze montra qu'il avoit parlé de la Céne du Seigneur, comme d'un jeu, & d'une Comedie dont Jeſus Chriſt faiſoit

le prémier personnage. Puis s'étant tourné du côté de Depense, il luy dit, que comme on lit dans l'Ecriture ces paroles, *Cecy est mon corps*, l'on y trouve semblablement celles cy, *Ce Calice est le nouveau Testament*, & *cecy est le calice du nouveau Testament*, qui ne peuvent s'entendre sans figure: Et il luy fit voir, que les Sacrement ne seroient pas des Sacremens, s'ils n'avoient du rapport, & de la ressemblance avec les choses dont ils sont les signes, & les Sacremens, ainsi que l'enseigne S. Augustin dans une Epître à Boniface.

Mais répondit Depense, *s'il y avoit quelque figure dans nos Sacremens, ils ne seroient guére differens de ceux de l'ancienne Alliance, & ils seroient des figure des figures, ce qui est absurde.* A quoy Béze repliqua, qu'il n'y avoit aucune absurdité en la doctrine qu'il enseignoit, puisque Saint Paul comparoit la Circoncision à nôtre

baptê-

Baptême, & il fit remarquer, ce que le méme Apôtre écrit de la Manne, & du paſſage de la mer; Et qu'autre choſe eſt uue figure, autre choſe un Sacrement: Que ſous l'Evangile les figures ont diſparu, mais que nous avons beſoin des ſignes viſibles, aux quels on donne le nom des choſes qu'ils ſignifient. Que les Sacremens que Dieu a inſtituez, ne ſont jamais ſéparez de la vérité qu'ils repréſentent, & que les Péres ſous la Loy avoient été participans de cette vérité, mais d'une maniére moins avantageuſe que nous.

Et comme un autre Docteur de Sorbonne eut demandé, ce qu'il faloit entendre par le pronom, *Cecy*, dans cette propoſition, *Cecy eſt mon corps Le pain*, luy répondit Béze, *& ce pain repréſente le corps de Ieſus Chriſt.* Le Docteur de Sorbonne ſe mit à crier, que les régles de la Grammaire ne ſouffroient pas, que, *Ce-*

cy, se rapportât au pain, mais que c'étoit un individu vague. Mais Béze montra, que l'explication du Docteur ne pouvoit pas s'accorder avec la nature du signe, & du Sacrement, que le signe n'étoit point détruit, lors qu'il étoit joint à ce qu'il signifioit, & que cet individu vague étoit une chose inconnuë à toute l'Antiquité sçavante. Ainsi cette journée se passa presque toute à combatrre ces Docteurs de Sorbonne. Comme la dispute fut finie, l'un d'entre eux, le menaçant avec la main, *O si nous pouvions*, luy dit-il, *te tenir enfermé entre les murailles de la Sorbonne.*

Cependant, les Catholiques Romains dresserent une Formule, où leur créance touchant le point de la Céne étoit expliquée, & ils la communiquérent aux Ministres. Mais comme l'on vit, qu'on n'avançoit rien par ce chemin, on en prit un autre, & l'on choisit

choisit des personnes de chaque côté, pour conferer à l'amiable des articles qui étoient en controverse. Du côté des Catholiques Romains, on prit Jean Monluc, Evêque de Valence, qui n'étoit pas éloigné de nôtre créance, & Depense qui passoit pour un homme qui avoit une égale inclination, pour l'une & pour l'autre Religion : Et du côté des Ministres, Béze & Gallas furent nommez. Ils s'assemblérent donc à Saint Germain le 27. de Septembre, dans la maison d'un particulier.

Dabord les Catholiques Romains dirent qu'ils avoient ordre de la Reine de dresser une Formule de la Cene du Seigneur qui fût au gré des deux partis. A quoy les Ministres répondirent, que quelque désir qu'ils eussent de procurer la concorde, ils ne donneroient jamais les mains à aucun accord qui peût choquer le sentiment, & la créan-

ce de leurs freres. Ils ne laiſſérent pourtant pas de chercher avec un grand ſoin un milieu, qui peût ſatisfaire tout le monde, & enfin aprés une longue diſpute on conceut en ces termes l'article de la Céne. *Nous croyons que dans la Cene, le vray corps, & le vray ſang de Ieſus Chriſt eſt exhibé, & pris de tous les fidéles communians, d'une maniére ſpirituëlle, & ineffable, réellement, véritablement, & ſubſtantiellement.*

Cette Formule ayant été communiquée aux autres Miniſtres, ils jugérent qu'elle n'avoit rien qui ne s'accordât avec leur Doctrine, mais que ce Myſtére n'y étoit pas aſſez clairement expliqué, & que ſi elle ſubſiſtoit de cette maniére, il ſeroit libre à chacun de la recevoir comme elle étoit conceuë, ou d'en faire une nouvelle à ſa fantaiſie. C'eſt pourquoy les Evêques de Valence, & de Seez, D'Epenſes, Saligñac,

gnac, & Boutillier du côté des Catholiques Romains, & Martyr, Béze, Galas, Marlorat, & l'Epine, de la part des Miniſtres, s'étant aſſemblez le 29. de Septembre, on demanda aux Miniſtres s'ils vouloient admettre la préſence corporelle de Jeſus-Chriſt en la Cene : A quoy Martyr répondit, que pour luy, il croyoit que le corps de Jéſus-Chriſt n'étoit véritablement, & ſubſtantiellement en aucun autre lieu, que dans le Ciel ; mais qu'il ne nioit pas, que ſon véritable corps, & ſon véritable ſang qui avoit été répandu pour le ſalut des hommes, ne fût mangé par la foy de ceux qui communioient à la Sainte Cene. Quoy que tous les Miniſtres euſſent approuvé ce que Martyr avoit dit ; Depenſe ne laiſſa pas de publier qu'il n'avoient pas été d'un même ſentiment.

Le lendemain, les mêmes perſonnes ſe raſſemblérent au même

lieu, & Salignac ayant produit un Exemplaire Grec de Saint Cyrille Evêque de Jerusalem, où ces mots étoiet écrits, *le pain de l'Eucharistie aprés l'invocation du Saint Esprit, n'est plus du pain commun, mais le corps de Iesus-Christ*; Martyr fit voir, avec beaucoup de clarté, que cet Autheur détruisoit également la Transubstantiation, & la Consubstantiation, Celle-là, parce qu'il ne disoit pas, que le pain ne fût plus du pain, mais qu'il n'étoit plus du pain commun, Et celle-cy, parce qu'il n'avoit pas enseigné, que le pain commun fit un Sacrement avec le corps de nôtre Sauveur, ayant seulement opposé au pain commun, le pain qui est appellé le corps de Jesus-Christ, à cause qu'il en est le signe. Mais qu'on ne pouvoit pas tirer de là cette consequence, que le corps du Fils de Dieu fût présent en tous les endroits, où se trou-

trouve le signe, & le Sacrement de son corps.

Aprés quoy sans entrer en contestation, on dressa une Formule, en ces mots, *Parce que la foy rend présentes les choses, que Dieu nous a promises, & reçoit véritablement le corps, & le sang de nôtre Seigneur, par l'efficace du Saint Esprit, nous confessons, & reconnoissons par cette raison, la présence du corps, & du sang de Iesus Christ en la Cene, en laquelle il nous présente, & nous donne véritablement la substance de son corps, & de son sang par la vertu de son Saint Esprit, & que nous receuons, & mangeons spirituellement, & par la foy, le même corps qui est mort pour nous, afin que nous soyons os de ses os, & chair de sa chair, pour étre vivifiez par luy, & recevoir tout ce qui est necessaire à nôtre salut.*

D'Epense n'approuvoit point cette Formule, parce qu'il sou-

tenoit, que ce n'étoit pas à la toute puissance de Dieu, qu'il faloit attribuër la vertu de rendre présentes, les choses qui étoient absentes. Mais Béze luy fit voir, qu'il n'y avoit point d'absurdité en cela, & que la foy est comme l'œil, & la main de l'ame qui voit, & qui reçoit ce que Dieu luy offre. On fut pourtant d'avis le jour suivant, de coucher la Formule de cette sorte, *Nous confessons que Iesus Christ nous donne dans la Cene, & nous communique véritablement la substance de son corps, & de son sang, par la vertu de son Saint Esprit, & que nous receuons, & mangeons spirituellement, & par la foy, le vray corps qui a été offert & immolé pour nous, afin que nous soyons os de ses os, & chair de sa chair pour être vivifiez par luy, & recevoir tout ce qui est necessaire à nôtre salut : Et parce que la foy appuyée de la parole de Dieu, rend pré-*

préſentes les choſes receuës, nous confeſſons que c'eſt par cette foy que nous mangeons, & beuvons le vray, & naturel corps de Ieſus-Chriſt par l'efficace du Saint Eſprit, & à cet égard nous reconnoiſſons la preſence du corps & du ſang de Ieſus-Chriſt en la Sainte Céne.

Il avoit été convenu, que l'on ne publieroit pas cet écrit, qu'il n'eût été communiqué à tous les Prélats qui étoient à Poiſſy. Mais il en arriva autrement. Car il n'eut pas plûtôt été dreſſé, que l'on en ſema pluſieurs copies à la Cour, qui le receut avec un applaudiſſement univerſel, comme ne doutant pas qu'on ne fût tombé d'accord du plus important de tous les articles qui étoient en conteſtation.

Cependant la Reine ayant ſçeu ce qui s'étoit paſſé en cette conférence; manda Béze, & luy fit connoître qu'elle en étoit infiniment ſatisfaite. Et parce que

dans le tems qu'elle parloit à Béze, le Cardinal de Lorraine entra dans sa chambre, elle luy montra cet Ecrit, comme une chose qui luy donnoit beaucoup de plaisir. Le Cardinal l'ayant leu témoigna qu'il n'avoit jamais eu d'autre croyance, & dit qu'il ne doutoit pas, que cette Formule ne fût approuvée de tous les Prélats qui étoient à Poissi. Mais il se trompa dans son sentiment. Car leur ayant été présentée, ils la condamnérent, & blamérent extrémement D'Epense, d'y avoir consenti, & le Cardinal de ne s'y être point opposé. Aprés quoy ils en dressérent une autre, déclarant que si Béze & les autres Ministres refusoient d'y souscrire, on ne s'assembleroit plus avec eux, & qu'on ne les regarderoit que comme des personnes obstinees dans leurs erreurs, séparées de l'Eglise, & qui me-

meritoient d'étre puniës avec la derniére rigueur.

Voila comment finit le fameux Colloque de Poiſſy, qui ne produiſit pas tout le fruit que l'on en avoit eſpéré. L'aſſemblée ne fut pas plûtôt ſéparée, que Béze ſe mit en état de retourner à Genéve. Mais il en fut empéché par la Reine, qui le retint en France, luy diſant que comme il étoit François, il étoit juſte, qu'il donnât ſes ſoins à ce Royaume qui imploroit ſon ſecours, dans le malheureux état où les differans de de la Religion l'avoient reduit. Quoy que Beze prévît les troubles qui s'élevérent peu de tems aprés, & que l'amour de ſon Egliſe qui l'attendoit avec impatience, l'attirât puiſſamment à Genéve, il fut contraint d'obéir à la Reine, & de differer ſon départ.

Au reſte, le nombre des perſonnes de la Religion augmentoit

toit de jour en jour, & ils commençoient à faire des assemblées publiquement en toutes les Provinces du Royaume. En certains endroits on s'empara des Eglises des Catholiques Romains qui leur furent restituées en suite, suivant les ordres du Roy, & par le conseil des Ministres.

Dans une Lettre écrite à Calvin par Béze, il dit, qu'à Paris un jour qui n'étoit pas fête, il se trouva à une Prédication qui se fit l'après dinée environ vingt cinq mille hommes de toute sorte de condition, parmi lesquels il y avoit un grand nombre de personnes de qualité.

Cependant Béze prêchoit souvent, tantôt chez la Reine de Navarre, tantôt chez le Prince de Condé, & tantôt aux Faux-bourgs de Paris. Car en ce tems-là, fut publié l'Edit de Janvier qui permettoit l'exercice de la Religion Reformée, hors de toutes les Villes du Royaume. Mais on ne jouït pas long tems de cet avantage. Car le Connétable de Montmorenci, le Duc de Guise, & le Maréchal de Saint André, les plus crüels, & les plus redoutables ennemis de la Religion Réformée, & qui en avoient juré la destruction,

&tion, resolurent d'empécher à force ouverte l'exécution de cét Edit. Mais comme ils virent qu'ils viendroient plus aisément à bout de leur dessein, s'ils pouvoient attirer à leur parti le Roy de Navarre, ils employérent toute leur adresse pour se rendre maîtres de son esprit. Et afin de surmonter toute la resistance qu'il pouvoit leur opposer, ils se servirent de François Baudoüin Jurisconsulte, lequel ayant changé trois, ou quatre fois de Religion, étoit très-propre à persuader ce Prince de renoncer à celle qu'il professoit, & d'en embrasser une nouvelle.

Béze de son côté, qui avoit l'honneur d'approcher souvent le Roy de Navarre, n'oublia rien pour le confirmer dans nôtre créance, & pour l'empécher de prendre le parti de nos ennemis. Mais tous ses soins furent inutiles : Car le Roy de Navarre, luy témoigna qu'il étoit vray, qu'il

qu'il s'alloit embarquer dans une Mer dangereuſe, mais il l'aſsûra qu'il ſçauroit bien s'en retirer toutes les fois qu'il le voudroit. Ainſi il abandonna nôtre Religion, & Béze ceſſa de le voir, & d'aller chez luy.

Au mois de Mars de la même année, par l'ordre de la Reine, les Docteurs de l'une, & de l'autre Religion, s'aſſemblérent à Saint Germain, pour conférer touchant le culte des Images. Les Catholiques Romains étoient Nicolas Maillard, Doyen de la Sorbonne, Salignac, D'Epenſe, Boutillier, Democharés, Vigor, Fornier, * le général des Jéſuites, Juſtinien, Moine de l'ordre de Saint François, & Pierre Picherel, qui étoit un trés-ſçavant homme. Les Miniſtres furent Béze, Marlorat, Péruſel, & Barbaſt.

* Lainé.

La Reine aſſiſta à cette Conférence, accompagnée du Roy de Navarre, de la Reine ſa femme

me, des Cardinaux de Ferrare, de Bourbon, de Tournon, & de Chatillon. Le prémier jour, Béze parla durant deux heures contre les Images. Les jours suivans, chaqu'un discourut à son tour & l'on soûtint son sentiment de part, & d'autre, avec beaucoup de modération, & de douceur.

Au-reste Democharés, & le Général des Jésuites, attirérent sur eux la risée, & la mocquerie de toute l'assemblée. Car celuy-cy allégua deux raisons, pour montrer que toutes les doctrines, qui sont nécessaires au Salut ne sont pas compriſes dans la parole de Dieu; L'une, parce que si elles y eussent été inserées, il auroit falu faire un Livre d'une grosseur excessive; & l'autre, à cause que l'on n'auroit jamais pû faire le moindre changement dans l'Egliſe.

Quant à Democharés, ayant dessein

dessein de prouver qu'il y avoit des Images dans les Temples, du tems de Saint Denis, que l'on dit avoir été disciple de Saint Paul, il se servit de la peinture qui se trouve sur les vitres de deux Eglises de Paris, dont l'une porte le nom de Saint Bénoît, & l'autre celuy de Saint Etienne. Or comme un argument si ridicule ne méritoit pas une réponse sérieuse, Béze en fit voir l'impertinence, en disant, que son raisonnement n'avoit ni force, ni solidité, & qu'il étoit aussi foible, & aussi fragile, que le verre qu'il avoit employé pour appuyer son opinion.

Cependant les Ministres d'un commun consentement soûtenoient que l'on devoit ôter toutes les images des Temples. Au-lieu que les Docteurs de Sorbonne étoient divisez entre eux; car l'Evêque de Valence, D'Epense, Boutillier, Salignac,

Salignac, & Picherel condamnoient les images de la Sainte Trinité, & n'en vouloient point souffrir d'autres dans leurs Egliſes que la figure de la Croix, à laquelle mêmes ils croyoient que l'on ne devoit rendre aucun culte. Les autres diſoient, qu'à la vérité il faloit retrancher quelques abus qui s'étoient gliſſez dans le culte des Images, mais qu'on ne devoit point abolir une pratique auſſi religieuſe, que celle-la. Ainſi cette conférence ne produiſit pas de plus grands fruits, que la prémiére.

Dans ce tems-là le Duc de Guiſe, fit un cruël maſſacre des fidéles à Vaſſi; Car il en fit égorger quarantecinq dans leur Temple, outre qu'il y en eut une infinité de bleſſez Béze, & Francour, furent envoyez à Monceaux, où la Cour étoit alors, pour porter plainte au Roy de cét horrible attentat, & pour

pour demander qu'on punît les perturbateurs de la tranquillité publique. Et parce que plusieurs excusoient cette action, & accusoient ceux de Vassi d'avoir donné sujet à ce desordre, en attaquant les prémiers les domestiques du Duc de Guise, Béze refuta cette calomnie, ajoûtant qu'il avoit été envoyé au nom de l'Eglise, dont c'étoit le propre de ne point faire d'injures, mais de les souffrir, & qu'au-reste elle étoit plus dure, & plus solide qu'une enclume, & que non-seulement elle avoit resisté à tous les marteaux qui l'avoient frappée, mais qu'elle les avoit usez.

An 1559. Aprés que Béze eut défendu la cause des fidéles de Vassi, le Cardinal de Ferrare, qui étoit avec le Roy, luy reprocha ce que ceux de la Religion avoient fait, depuis peu, à Saint Médard. Mais Béze ferma la bouche

che à ce Cardinal, en luy faisant voir qu'ils n'avoient pas été les auteurs de ce desordre, mais les prêtres de cette Eglise-là. Car il luy représenta, qu'un grand nombre de personnes de la Religion s'étant assemblez au lieu qui leur avoit été destiné dans le faux-bourg Saint Marcel, auprés de l'Eglise Saint Medard, & Malot ayant commencé sa prédication, les Prêtres de cette Eglise, avoient fait sonner toutes les cloches afin de troubler le Ministre, & d'empécher ses auditeurs de l'entendre. C'est pourquoy on leur avoit envoyé deux hommes pour prier le Curé de ne point faire sonner avec tant de bruit. Mais qu'il les avoit massacrez, & que cette action crüelle avoit obligé ceux de la Religion de courir à la vengeance de leurs fréres; Et qu'enfin l'impétuosité de ce peuple avoit été reprimée tant par luy, 26. Decembre 1561.

luy, que par les autres Miniſtres, qui avoient fait ceſſer ce combat, ſans que pas un des Catholiques Romains y eût été tüé.

Or comme ce carnage de Vaſſi avoit allumé la guerre civile en France, le Prince de Condé pria Béze de ne le point abandonner, en un tems où ſa préſence luy étoit ſi néceſſaire. Quoy que Béze vît, qu'il s'alloit expoſer à un orage bien dangereux, & qu'il eût un grand déplaiſir de demeurer ſi longtems éloigné de ſa chére Egliſe, il ne voulut pas refuſer ſon ſecours, & ſes conſolations à un Prince ſi illuſtre, & ſi piëux. Il s'attacha donc auprés de ſa perſonne, pendant toute cette prémiére guerre, & non ſeulement il luy fut utile, par ſes prédications, mais encore par ſes avis, par ſes conſeils, par ſes exhortations, & par ſes enſeignemens.

Durant

Durant ce tems calamiteux, Orléans fut la retraitte du Prince de Condé, & l'asyle de tous ceux dont les Catholiques Romains avoient juré la perte. Et parce que pendant les troubles de l'Etat plusieurs esprits déréglez tâchoient de corrompre la discipline Ecclésiastique, & d'introduire la licence parmi les personnes de la Religion, l'on tint un Synode National à Orléans, où Béze assista, & où l'on fit de nouveaux réglemens, aprés avoir confirmé ceux qui étoient en usage dans l'Eglise.

Quelque tems aprés, la peste se répandit dans Orléans, & & emporta un grand nombre de personnes, & entre autres Conrard Badius Ministre de cette ville-là. Cependant Béze ne cessa jamais de prêcher en public, & de visiter en particulier toute sorte de malades.

En-suite le Prince s'étant mis

en

en campagne, Béze le suivit, & il se trouva à la célébre bataille de Dreux, non pas pour prêcher la sédition, & la discorde, comme un impertinent * poëte l'a voulu asſûrer, mais pour combatre les ennemis de la vérité, par sa foy, & par ses priéres, & pour fortifier le courage de ceux qui soûtenoient la cause de Jésus-Christ. Et comme le Prince eut été pris à cette bataille, il le consola par ses lettres, & il exhorta l'armée de ne se laisser point abatre par un coup si funeste, mais d'espérer en la protection de Dieu, & d'attendre le secours du Ciel avec une constance Chrétienne. Aprés la prise du Prince, l'Amiral de Chatillon, ayant été chargé du commandement de l'armée, Béze passa avec luy en Normandie, & l'accompagna toûjours jusqu'à ce qu'il fut de retour à Orléans.

*Ronsard

Enfin

Enfin la paix ayant été faite le treiſiéme de Mars l'an mille cinq ſoixante trois, Béze obtint ſon congé du Prince, & quitta la France, aprés y avoir paſſé vingt deux mois, avec beaucoup de peine, & de chagrin, & s'y étre expoſé à diverſes fatigues, & à de grands périls. An 1563.

Etant de retour à Genéve, il reprit les fonctions de ſon Miniſtére, & de ſa charge de Profeſſeur en Théologie. La premiére fois qu'il parla en public, il remplit l'ame de ſes Auditeurs d'une douleur inconcevable, car il leur repréſenta toutes les miſéres, & les calamitez de la France, qu'il avoit veuës de ſes propres yeux, & il leur fit cette triſte peinture, pour les obliger à ſecourir leurs fréres, & de leurs priéres, & de leurs charitez.

Béze étant en repos dans ſon

Egliſe, & dans ſon cabinet, répondit à Sebaſtien Caſtalion, qui avoit attaqué ſa verſion Latine du Nouveau Teſtament, ſe deffendit contre les injures, & les calomnies de Baudoüin, combattit le Dogme de la toute-préſence du corps de Jeſus-Chriſt qui étoit ſoûtenu par Brentius, & par Jaques André, & enfin écrivit un petit Livre de demandes, & de réponſes Chrétiennes.

An 1567. La guerre civile s'étant rallumée en France, comme il avoit extrémement à cœur le ſalut & le bien des Egliſes de ce Royaume. il les conſoloit, les exhortoit, les fortifioit, & les aſſiſtoit de ſes conſeils, ne pouvant pas leur donner de plus grands ſecours. Quelque tems aprés il compoſa ſon Livre de la Polygamie, & des Divorces, pour refuter les erreurs de Bernardin Ochin de Sienne, & il fit

un

un écrit contre Matthieu Flacius Illiricus.

La troisiéme guerre civile qui s'étoit élevée en France, ayant été terminée par une troisiéme paix, à la priére de la Reine de Navarre, de l'Amiral de Chatillon & de plusieurs autres Seigneurs de la Religion, il assista au Synode National des Eglises Reformées de ce Royaume là, qui avoit été convoqué à la Rochelle, & il y présida comme Modérateur. On y confirma la Confession de foy des Eglises de France, qui fut approuvée, & signée par la Reine de Navarre, par le Prince son fils, & par le Prince de Condé : Et en ayant été fait deux originaux, l'on en remit un dans les Archives de l'Eglise de la Rochelle, & l'autre fut porté dans celles de la République de Genéve. An 1572.

L'année suivante, Béze se trouva aussi au Synode Natio- An 1573.

nal de Nîmes, y ayant été conduit par un des Consuls de cette Ville-là, qui luy fut envoyé à Genéve. On traitta encore dans cette Assemblée de la discipline Ecclésiastique: Et comme un certain Jean Morel Parisien, vouloit en introduire une nouvelle, & changer divers réglemens qui étoient en usage parmi nous, il s'opposa à ses efforts, & renversa tous ses desseins, malgré les oppositions de plusieurs personnages sçavans, qui s'étant laissé charmer par l'amour de la nouveauté, soûtenoient cét homme avec beaucoup d'éloquence, & avec un grand appareil de faux raisonnemens. Ainsi selon l'opinion de Béze, les erreurs de Morel furent condamnées d'un commun consentement, & le Synode confirma l'ancienne discipline.

Il ne fut pas plûtôt de retour à Genéve, qu'on l'obligea de mettre

mettre la main à la plume pour répondre à Jaques André, & à Jean Pappe. Il donna auſſi au public les Pſeaumes traduits en vers Latins.

Aprés le maſſacre de la Saint Bartelemi, Genéve fut l'aſyle d'un nombre incroyable de François, qui s'y retirérent pour ſe mettre à couvert de la fureur de leurs ennemis. Parmi ces malheureux, il ſe trouva cinquante Miniſtres dépouillez de tous leurs biens, & reduits à la derniére néceſſité. Béze prit tant de ſoin pour exciter la charité des Egliſes d'Allemagne, d'Angleterre, & mêmes de France, que l'on ramaſſa une ſomme d'argent aſſez conſidérable pour faire ſubſiſter commodément, tous ces étrangers pendant trois années, qu'ils demeurérent à Genéve.

Henry de Bourbon Prince de Condé fils du grand Louis de

Bourbon, étant échapé de ce carnage comme par miracle, se retira à Strasbourg, où il demeura quelque tems. Durant le séjour qu'il y fit, il manda Béze, & il se servit de luy pour traitter une affaire importante, qu'il avoit avec Jean Casimir, administrateur de l'Electeur Palatin. Aprés quoy, ce Prince s'en retournant en France, passa par Genéve, & y arrêta plusieurs jours, pendant lesquels il eut de longues conférences avec Béze, & il luy fit connoitre combien il prenoit à cœur les intétets des Eglises de France, & combien il souhaitoit de pouvoir apporter quelque reméde à leurs calamitez.

Peu de tems avant la mort de Charles neuviéne, un certain personnage, qui se disoit avoir été envoyé par le Roy, vint à Genéve, pour consul-

ter

ter Béze sur une affaire importante, que ce Prince l'avoit chargé de luy communiquer. Béze ayant examiné avec beaucoup d'attention la demande du Roy, répondit à cet envoyé, qu'un homme aussi chetif que luy, n'étoit pas capable de donner conseil à un aussi grand Monarque, & s'excusa de faire ce qu'il exigeoit de luy. Cet homme ne s'en fut pas plûtôt retourné, que la nouvelle vint de la mort de Charles neuviéme.

Cependant; quoy que Béze continuât de s'acquiter avec assiduité de toutes les fonctions de son Ministére, & de sa charge de Professeur en Théologie, il ne laissoit pas de travailler pour le public. Car il revit pour la quatriéme fois son interprétation, & ses Notes du Nouveau Testament. Il fit un traitté de l'union Hypostatique contre Pappe. Il écrivit contre

Holder, contre Jaques André, & contre Jodoch Harchius. Il composa l'harmonie de la Loy de Dieu, tirée des Livres de Moyse. Il mit au jour le recueil de ses Lettres, & un Livre de l'autorité, & des marques de l'Eglise Catholique.

Au reste, d'un côté, le misérable état des Eglises de France luy causoit une douleur extrême; & de l'autre, les malheurs de l'Eglise de Geneve, tenoient son esprit dans une agitation continuelle. Car alors la peste ravageoit la Ville de Genéve, & elle étoit menacée de tant de maux, & de tant de dangers, que l'on ne peut attribuër sa subsistance, qu'à une protection miraculeuse du Ciel. Et c'est ce que Béze représenta, par une excellente emblême, qu'il fit en ce tems là: Car l'on y voit Genéve, qui n'est soutenuë que par un filet, attaché à la tou-

te-

te puissante main du Seigneur. Ainsi quelque sensible, & quelque vive que fût l'affliction dont il étoit pénétré, il se consoloit en la confiance qu'il avoit en la bonté de Dieu. Dailleurs l'amitié qu'il avoit pour ses Collegites, & celle qu'ils avoient pour luy, adoucissoit toutes ses amertumes. Et il ne faut pas douter que la Concorde qui a toûjours régné parmi eux, n'ait été le plus ferme appui de cette Eglise, & ne l'ait renduë invincible à toutes les attaques des ennemis du dehors, & à tous les efforts que les ennemis du dedans ont fait pour la détruire. Tant il est vray que l'amour que Dieu porte au peuple de Genéve, est au dessus de toutes nos expressions, & de toutes nos pensées!

Or pendant que la persécution désoloit les Eglises de France, plusieurs personnes de ce Royaume, de la premiére qua-

lité, s'allérent refugier à Montbelliard : Et comme l'on y agitoit souvent la controverse de l'Eucharistie, qui divise les Allemans, & les François, le Comte de Montbelliard convoqua une assemblée des Théologiens de Vittemberg, & des Suisses, afin qu'ils tâchassent de terminer ce different. Du côté des Suisses, Abraham Muscule Ministre de Berne, & Pierre Hubner Professeur en la langue Grecque y assistérent. Béze s'y trouva aussi, suivant le désir des François qui s'étoient retirez à Montbelliard. L'on y envoya encore de Genéve, Antoine de la Faye, & de Lausanne, Claude Alberi Professeur en Philosophie.

Ceux qui y comparurent de de la part des Théologiens de Wittemberg, furent Jaques André Chancelier de l'Academie de Tubingue, Ministre, & Professeur en Théologie, Luc Osian-

Osiander, & quelques autres, Béze, & Jacques André furent les principaux auteurs de cette conférence. Quoy que Béze, & presque tous ceux qui composoient cette assemblée souhaitassent que chaqu'un prouvât son sentiment par des syllogismes, & des argumens en forme, on n'en usa pourtant pas de cette maniére. Car comme Jaques André fit un long discours suivant les reigles de la Rhétorique, Béze fut obligé de l'imiter : Et cela fut cause que la dispute dura plus longtems, & quelle ne se fit pas avec tout l'ordre, & toute la clarté qu'il eût été à souhaiter.

L'on se separa pourtant avec beaucoup de douceur, & pendant toute la contestation, on ne remarqua jamais aucune aigreur ni aucun emportement, de part, ni d'autre. Mais cette conférence ne produisit pas plus de

fruit qu'en produisent d'ordinaire les disputes : Car en ces occasions chaqu'un se propose, non pas de découvrir la vérité, mais d'acquerir de la gloire.

An 1588. Cependant il fut convenu de ne publier pas l'histoire de cette conférence, afin de ne donner pas lieu à de nouvelles disputes. Mais parce que les Théologiens de Wittemberg firent voler de tous côtez des lettres qui exaltoient la victoire d'André, & la défaite de Béze, & que de plus ils firent imprimer cette conférence avec des Notes, Beze fut contraint de mettre au jour un court, & véritable recit de tout ce qui s'y étoit passé.

Il assista aussi à un Synode qui se tint à Berne, où diverses erreurs de Samuël Huber, & du même Claude Auberi, qui s'étoit trouvé au Colloque de Mont-

Montbelliard, furent condamnées : Et il ajoûta à ſes Queſtions Chrétiennes, la partie qui regarde les Sacremens. Enſuite il écrivit contre Hofman, il donna au public ſes Sermons ſur la paſſion de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, & ſur le Cantique des Cantiques, lequel il mit auſſi en vers Lyriques, & il répondit aux calomnies de Genebrard. Enfin il revit ſon Interprétation du Nouveau Teſtament.

L'année ſuivante, toute la France étant en armes, comme la République de Genéve a le bonheur d'être depuis long tems du nombre des alliez de cette Couronne, elle fut obligée d'entrer dans cette guerre civile, & de ſe déclarer pour le Roy. Et parce que pendant ces deſordres : l'on reſolut de faire deux fois la ſemaine des priéres extraordinaires, Béze ſe chargea de ce fardeau, avec beaucoup de An 1589

de plaisir. Il est vray qu'on le dispensa de toutes les Prédications qu'il devoit faire à son tour, pendant une semaine, horsmis de celle du Dimanche.

Ce fut alors, que François de La Nouë vint à Genéve, & y fit quelque séjour. Comme c'étoit un Seigneur dont la vertu Héroïque gagnoit l'estime, & l'admiration de tout le Monde, & que d'ailleurs on rémarquoit eu luy une piété admirable, Béze prenoit un extrême plaisir à sa conversation, aussi bien qu'à celle d'Antoine de Chandieu, Ministre du Saint Evangile, qui n'étoit pas moins illustre par son sçavoir, & par sa vertu, que par sa noblesse. Il voyoit aussi souvent deux Seigneurs de Genéve dont l'un s'appelloit Michel Roset, l'autre Jacques Le&, & Antoine Desmarets, Pompée Diodati, & Jean Favre, sans parler de

tous

tous les Pasteurs, & Professeurs de l'Académie.

Quelques années aprés, il se plaignit d'une espéce de vertige, qui mêmes le jour de la Pentecôte de l'année 1597. le contraignit de descendre de chaire, aprés avoir fait la premiére priére, par où l'on commence les actions publiques dans nos Eglises; de sorte que Antoine de la Faye suppléa à son defaut, & fut obligé de prêcher sur le champ. Le même accident luy prit l'année suivante, & David Claude acheva la prédication qu'il avoit commencée. An 1597.

Depuis ce tems-là, il monta rarement en chaire. Mais comme il ne vouloit pas languir dans l'oisiveté, il ne laissoit pas de remplir tous les devoirs que sa charge de Professeur en Theologie pouvoit exiger de luy. Il est vray que parce qu'il étoit un peu sourd, il n'assista plus aux dispu-

disputes publiques, ni au Consistoire.

An 1598. Il vécut de cette maniére jusqu'à l'Automne de l'année 1598. qu'il cessa entiérement de faire des leçons en Théologie. Il ne discontinüa pourtant pas tout à

An 1600. fait de prêcher jusqu'au 13. Janvier, car ce jour-là, il fit son dernier sermon, sur cette demande de la priére du Seigneur, *Ta volonté soit faite en la terre, comme au Ciel.* Et comme alors les forces luy manquérent, pour parler proprement, il faut dire, non pas qu'il se reposa de ses travaux, mais qu'il fut contraint malgré luy d'y mettre fin. Car il avoit d'ordinaire en la bouche, ces paroles de Vespasien, *Il faut qu'un Empereur meure debout.* Mais quoy qu'il fût extrémement casé, ses sens, excepté l'oüie n'étoient nullement affoiblis; Sa mémoire n'étoit pas tout à-fait mauvaise, & il raisonnoit

sonnoit avec beaucoup de jugement.

En effet, le Roy Henry quatriéme, étant venu camper devant le Fort Sainte Catherine qui appartenoit au Duc de Savoye à deux lieuës de Genéve, Béze l'alla voir par un tems extraordinairement froid, & ayant été présenté par le Duc de Sully à ce grand Prince, il luy fit un compliment en ces termes, Si- "re, l'éloquence des paroles hu- "maines n'étant pas capable "d'exalter vos loüanges jusques "au sommet de vos actions ad- "mirables, & mon stile étant "trop rampant, & ma voix trop "foible pour célébrer l'éclat des "vertus de V. M. que l'univers "publiera sans cesse, puis quelle "ne cesse jamais de produire des "actions dignes de gloire & de "loüange, je laisseray aux Saints "Anges la célébration des Elo- "ges qui luy sont deus, pour a- "voir

Hist. de Genéve par Iac. Spon. Tom. 2 livr. 3. pag. 135.

" voir tiré les Egliſes du Seigneur
" de l'oppreſſion, & acquis aux
" enfans de Dieu, une ample li-
" berté pour le ſervir ſelon ſes
" divins préceptes, & pour l'in-
" voquer uniquement en Trini-
" té de perſonnes. Je me con-
" tenterai de dire, & d'appliquer
" aux choſes humaines, ce qûe
" Simeon diſoit pour les divines,
" Or laiſſe createur en paix ton
" Serviteur, puis que mes yeux
" ont eu le credit d'avoir vû a-
" vant que de mourir le libéra-
" teur, non-ſeulement de nous
" vos tres-humbles Serviteurs,
" mais de toute la France, & des
" fidéles en général qui ont reſ-
" ſenti l'effet de vos prétieuſes
" bontez.

" A quoy le Roy répondit,
" Mon Pére, ce peu de paroles
" qui ſignifient beaucoup étant
" dignes de la réputation que
" Monſieur de Béze s'eſt acquiſe
" à bien dire, je les reçois de
trés-

" trés-bon gré, & avec tous les
" tendres reſſentimens qu'elles
" méritent. Je vous dirai, que
" les Rois mes dévanciers ayant
" toûjours tenu vôtre ville en
" leur protection, je ſuis non-
" ſeulement reſolu de les imiter
" en cela, & dans toutes les au-
" tres choſes dignes de la gloire
" d'un Roy de France, mais auſ-
" ſi de répondre à l'affection cor-
" diale qu'elle a toûjours euë
" pour moi : En quoy je veux
" que celuy qui vous a préſenté,
" que je tiens par la main, & qui
" vous aime tant ſerve de ſollici-
" teur, & que vous parliez à luy
" des choſes que vous déſirez
" de moy, car elles ſeront bien
" difficiles ſi vous ne les obtenez
" pas.

En-ſuite le Roy ayant dit à
" Béze s'il n'avoit point quelque
" grace à luy demander, Tout ce
" que je ſouhaite, Sire, répon-
" dit-il, c'eſt que le Seigneur ver-
ſe

" ſe ſes plus prétieuſes bénédi-
" ctions ſur vôtre perſonne, &
" comme elle ſemble avoir été
" formée du Ciel pour le bon-
" heur de la France, je prie Dieu,
" que V. M. la comble de toute
" ſorte de biens, & faſſe vivre
" ſes peuples dans une profonde,
" & éternelle paix. Mais parce que l'Egliſe de Lion n'avoit pû encore joüir du bénéfice des Edits, à la ſollicitation de ſes députez, il ſupplia trés humblement le Roy de la regarder d'un œil favorable, & il obtint tout ce qu'ils pouvoient déſirer.

Béze étant retourné chez luy, compoſa à la loüange de ce grand Monarque des vers Latins qui furent comme le dernier chant de ce Cigne mourant : car depuis ce tems-la il ne fit jamais plus de vers.

Au reſte, pendant ſa vieilleſſe, il fut ſujet à une inſomnie fâcheuſe, & il paſſoit des nuits entiéres

tiéres sans fermer l'œil. Il adouciſſoit le chagrin que cette incommodité luy pouvoit donner, par des méditations piéuſes, qu'il mettoit quelquefois en vers. Lors qu'il parloit avec ſes amis de cette crüelle néceſſité qui le contraignoit de veiller, il avoit accoûtumé de raporter ces paroles de David, *Toute la nuit mes reins m'enſeignent, & me mettent devant les yeux le Seigneur, dont la face eſt la ſource de la vie, & de la ſanté.* Et celles-cy, *Mon ame eſt raſſaſiée comme de moële, & de graiſſe, & ma bouche te loüe, avec des chants de réjouïſſance; quand je me ſouviens de toy en mon lit, je médite de toy durant les veilles de la nuit.* Pſ. 26. Pſ. 63.

Pendant le Siége du Fort Sainte Catherine, il venoit tous les jours à Genéve un trésgrand nombre de perſonnes, les uns pour acheter les proviſions qui leur étoient néceſſaires; les autres

tres pour voir une ville auſſi belle, & auſſi célébre; & la plûpart, pour s'entretenir avec Béze, qui les recevoit tous, avec beaucoup de douceur, & de bonté, de quelque condition qu'ils fuſſent, & qui leur tenoit des diſcours dignes de ſon aage, & de ſon extréme piété. Ce qui étoit ſi agréable à ceux qui luy rendoient viſite, qu'ils s'en alloient remplis d'une extraordinaire admiration pour la vertu de ce grand perſonnage, & loüoient Dieu des graces qu'il avoit répandües ſur ſon ſerviteur.

Lors qu'il étoit avec ſes amis, toute la converſation ne rouloit que ſur des matiéres ſaintes, & piëuſes, & dans ſes diſcours ordinaires, il méloit ſouvent ces paroles de S. Paul, *Dieu nous a créez afin que nous marchions dans le chemin des bonnes œuvres*, & celles-cy de Saint Auguſtin

guſtin. *I'ay vécu longtems, j'ay commis beaucoup de péchez, le Nom du Seigneur ſoit béni.* Il adreſſoit ſouvent à Dieu cette courte priére, qu'il avoit exprimée dans un vers Latin, *Oublie ce que j'ay fait, & conduis ce que je feray à l'avenir.* Et celle cy, * *Seigneur acheve ce que tu as commancé, afin que je ne faſſe pas naufrage au port.* Il rediſoit auſſi de tems en tems, ces paſſage de Saint Bernard, * *Seigneur nous voulons te ſuivre, nous voulons aller à toy, & par toy. Nous voulons te ſuivre, parceque tu es la vérité. Nous voulons aller par toy, parce que tu es le chemin, & à toy, parce que tu es la vie.*

Diu vixi, diu peccavi, ſit nomen Domini benedictũ.

Tege quod fuit, quod erit rege.

*Domine quod cepiſti perfice, ne in portu naufragiũ accidat.

*Sequemur, Domine te, per te, ad te: te, quia veritas: per te, quia via: ad te, quia vita.

Comme l'on reconnut qu'il étoit prés de ſa fin, les Miniſtres de Genéve, reſolurent de ne laiſſer paſſer aucun jour ſans que deux d'entre eux, pour le moins, l'allaſſent voir. Cependant il étoit quelquefois viſité par

par tous ſes Collégues, & cela arriva ſur-tout le 1. d'Octobre
An 1605. 1605. Car ce jour-là y ayant eu une Eclipſe du Soleil, on rémarqua que Béze s'affoibliſſoit extraordinairement. C'eſt pourquoy, ils accoururent tous chez luy avec diligence, & aprés qu'il leur eut témoigné ſa réſignation, & ſa piété par les diſcours qu'il leur tint, il fut récommandé à la grace de Dieu par la priére de Jean Pinaut.

Le 12. d'Octobre ayant été viſité par Antoine de la Faye, & par Claude Perrot Miniſtres de Genéve, d'abord il ſe mit à parler de la Miſéricorde de Dieu: Et comme La Faye eut allegué ce verſet du Pſeaume 130. *Seigneur, ſi tu prens garde aux iniquitez qui pourra ſubſiſter devant toy?* Béze le pria de le repeter, parce qu'il ne l'avoit pas bien entendu. Alors La Faye hauſſant la voix, luy redit les mêmes paroles, & s'étant

tant un peu étendu sur cette matiére, il finit son discours par ce passage de Saint Ambroise. *Quelques énormes que soient nos péchez, nous ne devons pas rougir de nôtre vie passée, parce que nous avons un Dieu dont la misericorde est infinie.*

Ensuite aprés que Perrot eut parlé à son tour, La Faye ayant raporté le 1. verset du 5. chap. de l'Epître aux Romains, *Etant justifiez par la foy, nous avons la paix avec Dieu, par nôtre Seigneur Iésus-Christ,* représenta l'excellence de la véritable foy, des effets qu'elle produit dans nos cœurs, & principalement de cette paix de la conscience, qui la comble de joye, & de consolation, & enfin il fit remarquer à Béze, autant que le tems, & le lieu le permirent, la grandeur des bienfaits que Dieu communique à ses fidéles, par la justification, par la sanctification, & par la glori-

fication. Il faisoit connoître le plaisir qu'il prenoit d'entendre ces choses, par la satisfaction qui paroissoit sur son vilage ; Et comme La Faye eut achevé son discours, Béze joignant ses mains rendit à Dieu de tres humbles actions de graces, aprés quoy, il souhaitta à ces Ministres toute sorte de bonheur, & de bénédiction.

Le lendemain il se leva sur les sept heures du matin, & ayant prié Dieu en présence de toute sa famille, il fit quelques pas, & il prit un peu de pain, & de vin, Et s'étant informé si tout étoit en paix dans la ville, aprés qu'on luy eut répondu qu'elle étoit en l'état qu'il pouvoit souhaiter, il se remit au lit, & il n'y fut pas plûtôt, que l'on remarqua qu'il tomboit en défaillance : Et quelques momens aprés, il rendit son ame à Dieu, sans aucune douleur, & sans aucun hocquet, pen-

pendant que Perrot, que l'on avoit appellé promptement faisoit la prière.

Béze véquit 86. ans, trois mois, & dixneuf jours. Il exercea la charge du S. Ministére pendant quarante six ans. Il étoit d'une taille médiocre, & assez pleine. Il avoit le visage bien fait, un maintien fort agréable, & une santé si bien établie, qu'il disoit souvent qu'il n'avoit jamais sçeu ce que c'étoit que le mal de tête. Dieu luy avoit donné un esprit élevé au dessus du commun, un jugement exquis, une mémoire merveilleuse, une éloquence singuliére, un air si obligeant, & une affabilité si engageante, qu'il gagnoit le cœur de tous ceux qui le voyoient. Enfin il avoit des qualitez si extraordinaires, un sçavoir si sublime, une piété si exemplaire, que toutes ces choses jointes à sa longue vie, ont obligé quel-

ques uns de l'appeller le Phœnix de nôtre siécle.

Béze étant tel que je viens de le représenter, comment ses ennemis, & ses envieux pourront-ils ternir l'éclat de sa réputation ? Lors que les méchans voyoient Calvin accablé de maux, & de douleurs, ils disoient que Dieu étoit courroucé contre luy, & que ses maladies étoient la peine de ses crimes. Que diront-ils maintenant contre Béze, dont la vie a été si longue, & si heureuse, & qui a joui d'une santé si constante ? Ne doivent-ils pas tomber d'accord, que l'on ne doit pas juger de l'amour, & de la haine de Dieu, par les biens, & par les maux du corps ? mais reconnoître que ceux qui sont conduits par le Saint Esprit, sont enfans de Dieu, quelques afflictions que Dieu leur fasse endurer en ce Monde. C'est de ce Divin Esprit

prit que Béze a été animé pendant sa vie, & c'est par son secours, & sa grace, qu'il s'est toûjours employé à faire du bien à tout le monde, qu'il n'a fait du mal à personne, & qu'enfin il a terminé une vie si glorieuse, par une si belle mort: Heureux, d'avoir écrit tant de Livres qui méritent d'être leus, & d'avoir fait tant d'actions qui méritent d'être écrites: Plus heureux, d'avoir conduit un grand nombre de fidéles dans le chemin de la véritable piété: Mais infiniment heureux, d'avoir eu l'avantage de mourir au Seigneur, de se reposer de ses travaux, & de joüir de la félicité éternelle du Paradis.

Ses plus grand ennemis ont été quelques défenseurs zélez de la Religion Romaine, & entre autres Stapleton, Feuardent, Baudoüin, Saintes, & Génébrard. Mais comme leurs calomnies se

détruisent d'elles mêmes, il n'est pas nécessaire de les refuter, & la meilleure réponse qu'on puisse y faire, c'est de leur opposer ces belles paroles de David, qui étoient le bouclier dont Béze se couvroit contre les médisanes de ses persécuteurs. *Ils maudiront, mais tu béniras, Seigneur.*

Ps. 109.

On luy reproche les Vers qu'il fit pendant sa jeunesse. Mais outre qu'il en retrancha tout ce qu'il y avoit de libertin, & de mal-honnête, la confession de sa faute, & le déplaisir qu'il en a témoigné, mêmes dans ses écrits, le doivent mettre à couvert du blâme de toutes les personnes raisonnables.

On l'accuse d'avoir affecté l'Empire sur ses Collégues, & de s'être voulu ériger en Pape parmi nous. Mais Béze écrivant à un de ses Amis ferme la bouche à ceux qui pourroient avoir cette

cette pensée de luy. *Si vous sçaviez*, dit il, *tout ce qu'il me faut endurer en mon particulier, vous vous étonneriez qu'il se trouve quelqu'un qui puisse m'envier cette souveraineté, & cette papauté qu'on m'attribüe.* Epist. 71. ad Franc. Berald.

On dit qu'il a été colére, & implacable ; Mais il est certain que naturellement il avoit un si grand fonds de bonté, qui depuis fut augmenté par la piété, que l'on peut asſûrer sans exaggération, qu'il n'y eut jamais d'esprit plus moderé, & plus doux que le sien.

Toutes les autres médisances, dont ses ennemis ont voulu noircir son honneur, sont si grossiéres, & si peu vraisemblables quelles ne méritent point de réponse, & qu'elles ne sont pas capables de donner la moindre atteinte à la gloire, que ses longs & heureux travaux luy ont ac-

quiſe, & dont Dieu luy donnera un jour la récompenſe à la face de tout l'Univers.

FIN.

De la Vie de Theodore de Béze.

CATA-

CATALOGUE DES OEUVRES De THEODORE DE BEZE.

La Confession de la foy Chrétienne comparée avec les erreurs de l'Eglise Romaine.

Une autre briéve Confession de foy.

Traitté des supplices que l'on doit faire souffrir aux hérétiques, contre Martin Bellius, & contre la nouvelle Secte des Académiciens.

Une courte explication de toute la Religion Chrétienne.

Abregé de la doctrine des Sacremens.

Traité de la Céne du Seigneur,

dans lequel les calomnies de Joachim Wesphal sont refutées.

Dialogue de la véritable communication du corps & du sang du Seigneur, contre Tileman Heshusius.

Réponses aux calomnies dont Tileman Heshusius a tâché de noircir l'Eglise de Genéve.

Réponse aux raisons, dont Sebastien Castalion s'est servi, pour détruire l'unique fondement de nôtre salut, sçavoir l'éternelle prédestination de Dieu.

Réponse aux défenses, & aux attaques de Sebastien Castalion, par lesquelles il a voulu soûtenir son interpretation du Nouveau Testament contre Béze, & reprendre à son tour la version de Béze.

Réponse aux argumens de Jean Brentius, & aux Théses de Jean André, par lesquelles ils tâchent d'établir la toute-présence

sence du corps de Jésus Christ, & renouveller les hérésies de Nestorius & d'Eutyches.

Autre Réponse à la seconde partie du livre de Brentius, qui traitte de l'Ascension de Jésus-Christ.

Autre Réponse à la troisiéme partie du livre de Brentius qui regarde la séance de Jésus-Christ à la droite de Dieu.

Autre Réponse à la quatriéme partie du livre de Brentius qui traitte de l'adoration, & de l'invocation de Jésus-Christ.

Derniére Réponse à la derniére partie du livre de Brentius.

De l'union hypostatique des deux natures en Jésus-Christ contre Jaques André.

De l'unité de l'Essence divine, & de la Sainte Trinité contre les Arriens.

Theses de la Sainte Trinité & de l'unité de l'essence divine tirées des leçons de Béze.

Que-

Queſtions & Réponſes Chrétiennes.
Le petit Catéchiſme.
De la Polygamie.
Du Divorce.
Diſcours envoyé à l'Empereur & à le Diéte Impériale aſſemblée à Ausbourg pour les exhorter à procurer la paix des Egliſes.
Défenſe de l'union ſacramentelle du corps & du ſang de Jéſus-Chriſt avec les ſignes ſacrez contre Matthieu Flaccius Illyricus.
Réponſe aux injures de François Baudouïn.
Trois réponſes à Nicolas Selneccer.
Trois réponſes à Claude de Xaintes.
Apologie contre les actes du Colloque de quinze Théologiens aſſemblez à Torgavv.
Traitté de l'union hypoſtatique des deux natures, en Jéſus-Chriſt, & de ſes effets contre Jean

Jean Pappe.

Réponſe dans laquelle la vérité du corps de Jéſus-Chriſt eſt ſoutenuë, contre les Ubiquitaires, & contre les injures de Guillaume Holder.

Réponſe aux calomnies de Jaques André.

Traitté des marques véritables, & viſibles de l'Egliſe Catholique.

Traitté de la Céne, contre Jodoch Harchius.

Recueil des Lettres de Béze.

Deux Sermons, où la véritable préſence de Jéſus-Chriſt en la Céne eſt prouvée contre l'erreur des Sacramentaires.

La derniére partie des queſtions & des réponſes Chrétiennes, où il eſt traitté des Sacremens.

La vie de Jean Calvin écrite avec beaucoup d'exactitude.

Le livre du prêtre Théodore, de l'union hypoſtatique traduit

en.

en Latin, avec la comparaiſon des héréſies.

Traitté de la doctrine de la prédeſtination, & de ſon véritable uſage.

Quelques paſſages du livre de Luther de l'arbitre eſclavé contre Eraſme, recueillis pour montrer que nôtre doctrine touchant la prédeſtination eſt conforme à celle de Luther.

Les actes de la conférence de Montbelliard.

Parafraſe de l'Eccléſiaſte.

Parafraſe de Job.

L'Harmonie de la Loy de Dieu.

Deux écrits contre Hofman.

Théſes de Théologie diſputées ſous Béze, & ſous Antoine de la Faye.

Apologie de la doctrine de la Juſtification.

Traitté de l'excommunication, & du Conſiſtoire.

Réponſe au Traitté d'A. Sarace des

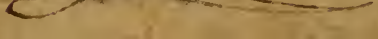

des divers ordres des Ministres du S. Evangile.

Dissertation sur les controverses de la Céne du Seigneur.

Sermons sur le Cantique des Cantiques.

Sermons sur la passion, & sur la Résurrection de nôtre Seigneur.

L'interprétation du Nouveau Testament, avec de grandes Annotations.

L'interprétation du Nouveau Testament avec de petites Notes.

Cent Pseaumes de David en vers François.

Tous les Cantiques de l'Ecriture Sainte, en vers François.

Les Pseaumes en vers Latins.

Le Cantique des Cantiques en vers Lyriques.

Un recueil de vers Latins.

De la droite prononciation de la Langue Françoise.

FIN.